Celiure L 8

appartient a moy

Madelon Frouchaud,

celuy qui me le

trouvera me le

rendra ou le

feigneur le

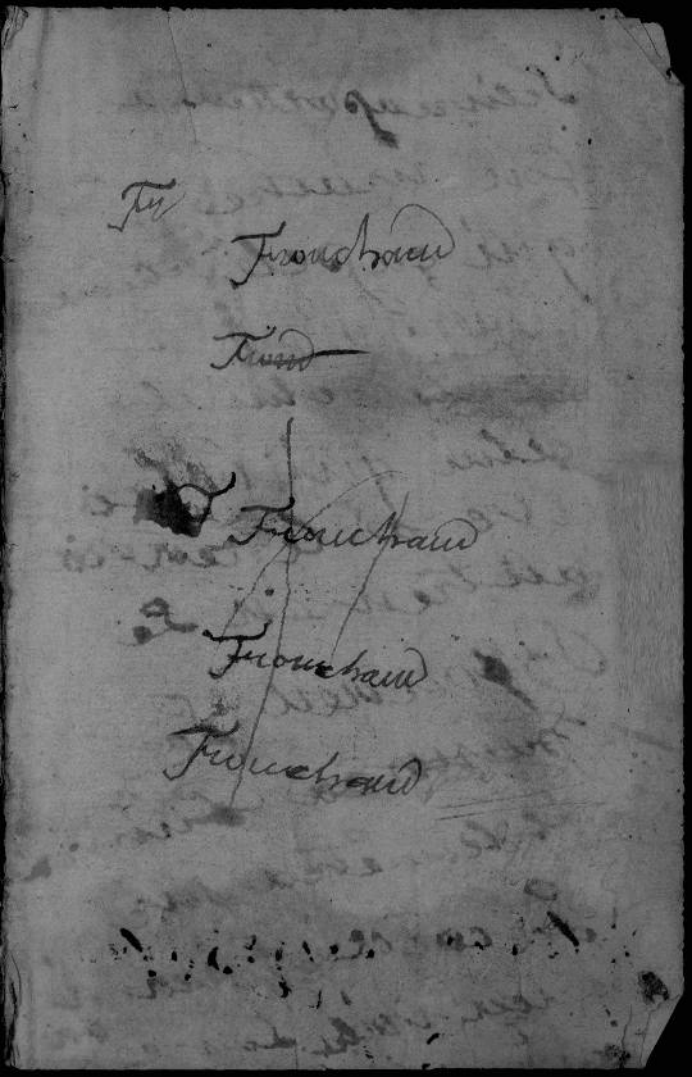
pourra

Madelon

Frouchaud LB

a Lunet ce 19e Xbre

1762



Sel sera partien a
Son maitre
qui çapele etienne
Doumeng Simõss Cadet
[illegible] selon
celui qui le trouvera
usera le rendra
autrement Le
Bourdeu Le
[illegible] Lunira
il rentrera sur
Lacoste Laira a
crier voila Loure

Res Tn 8.114

LES DEVOIRS DES COMMUNIANS,

PAR

J. ROD. OSTERVALD
PASTEUR
DE
L'EGLISE FRANÇOISE
DE BASLE.

QUATRIEME EDITION.
Revuë & Corrigée.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE MONTAUBAN
FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE

A LAUSANNE,
Aux dépends de FRANÇOIS GRASSET.

De l'Imprimerie d'ABRAHAM LOUIS TARIN.

M. D. C. C. L. X. I.

J'appartient
à Pierre fils de Paul
le 25 mai 1817
Celui qui le trouvera
est prié de le rendre
on lui sera bien
obligé

A

MONSIEUR OSTERVALD

PASTEUR DE L'EGLISE

DE

NEUCHATEL.

MON TRES CHER PERE.

AU moment que je me ſuis déterminé à mettre au jour ce petit ouvrage, j'ai pris le parti de vous le préſenter; mon cœur & la juſte reconnoiſſance dont je ſuis pénétré, m'ont également porté à vous donner

donner cette marque publique de mon tendre, & de mon profond respect. Je n'entrerai pas ici dans le détail de ce que vous avés fait pour moi, durant mon enfance, pendant le cours de mes études, & depuis que j'exerce mon Ministere vos bontés redoublées, vos instructions, vos avis, votre direction, le secours de vos saintes prieres, sont autant de choses, dont je sens mieux le prix, que je ne puis l'exprimer.

Agréés donc, MON TRES CHER PERE, *qu'à mesure que je vous témoigne ici combien je suis sensible à votre tendresse paternelle, je donne essort à mon cœur, & que je loüe & béniſſe le* SEIGNEUR, *des faveurs dont il vous comble dans un âge très avancé.*

Vous

Vous travaillés actuellement autant, & peut-être plus que vous ne l'ayés fait de votre vie, & cela toujours avec facilité, avec joie, & avec ſerenité. Vous ne vous contentés pas de remplir regulierement les fonctions de votre ſaint Emploi, vous continués encore vos leçons, & vous donnés vos ſoins à des ouvrages, qui ont pour but l'édification de l'Egliſe en général, & en particulier celle du troupeau, que le SEIGNEUR *vous a confié, depuis près de ſoixante ans.*

Béni ſoit DIEU, *qui recompenſe d'une maniére ſi diſtinguée votre Zele, & votre pieté, & qui exauce en même tems les prieres & les vœux d'une famille dont vous faites la joye & les délices. Elle demande au* SEIGNEUR

cette famille, & j'ose assurer, MON TRES CHER PERE, *qu'un grand nombre de bonnes ames le lui demandent avec elle, qu'il vous conserve encore longtems, renouvellant votre vieillesse, & vos forces; qu'il vous soutienne dans vos travaux; qu'il vous protege précieusement, & qu'en repandant sur vous ses faveurs les plus riches, il rempliſſe par là les souhaits les plus doux de votre Egliſe, & de vos enfans, jusques à ce qu'il trouve à propos de vous accorder le salaire qu'il à promis à ses fidéles serviteurs.*

Continués moi, MON TRES CHER PERE, *& j'attens avec confiance que vous ne me les refuserés pas, continués moi, je vous en conjure vos bontés,*

tés, le sécours de votre direction, & celui de vos priéres. C'est là le desir de mon cœur, & ce sont aussi les sentimens dans lesquels je vous réitere les assurances de tout ce que l'amour filial a de plus tendre, & de plus soumis. Je suis avec le plus profond respect.

MON TRES CHER PERE.

A Bâle le 17. Avril M. D CC. XLIV.

Votre trés-obéissant fils.

J. ROD. OSTERVALD.

PREFACE.

SI ceux qui liront cet ouvrage sur la Sainte Cêne, n'y trouvent rien que de fort simple & que de fort commun, ce sera une preuve que l'Auteur à reüssi dans son dessein.

Il s'est étudié en effet, autant que cela lui a été possible dans un sujet qui est pourtant d'une assés grande étenduë, à la clarté, à la simplicité, & à la brieveté.

Pout cet effet, il s'est borné à ce qu'il a cru être le plus essentiel sur cette matiere, tant par raport aux différens

férens articles qu'elle préſente, qu'en égard à ce qu'il faloit dire ſur chacun d'eux. C'eſt ſur tout dans cette vuë que l'Auteur a écarté toute controverſe; ce n'eſt pas non plus dequoi il s'agit, lorſque l'on veut communier; d'ailleurs on refute l'erreur en propoſant ſolidement la vérité.

Voici le plan de cet ouvrage.

Après avoir examiné briévement l'Inſtitution de la ſainte Cêne, dans la vuë d'en donner une juſte idée, & de faire en même tems ſentir l'importance de cette Divine Cérémonie; on traite les quatre Sections ſuivantes,

I. On parle de l'examen que chaque Communiant doit faire de ſoi-même, avant que de ſe préſenter à la ſainte Table.

II. On marque les dispositions générales dans lesquelles on doit se rencontrer, pour faire une bonne Communion.

III. On touche les mouvemens particuliers dont l'ame doit être remplie, lors qu'on vient recevoir le Saint Sacrement.

IV. Enfin on indique les devoirs qu'il faut remplir après la Communion.

On a aussi ajouté quelques formulaires de Prieres, qui se raportent aux différens états dans lesquels les Communians peuvent se rencontrer.

On trouvera peut-être que certaines pensées, & même certaines expressions revien-

reviennent ſouvent, mais on l'a fait exprès, & dans le deſſein d'inculquer ces choſes, & de moins charger la mémoire.

Le Seigneur daigne accompagner ce petit ouvrage de ſa Bénédiction, ſans laquelle tout le travail de l'homme eſt inutile.

Ce livre appartient
à Jules Rouy
son premier
livre
Lundi 18 février
1820

TABLE DES MATIERES.

L'Institution de la Sainte Céne 1. Cor. XI. verſet 23. juſqu'au 30, Pag. 2.
Explication de l'Inſtitution. p. 4
Conſéquence que S. Paul en tire. p. 12

ARTICLE I.

De l'examen de ſoi même qui doit précéder la Communion. p. 17
De la nature de l'examen de ſoi même. p. 18
IV. Chef généraux ſur leſquels cet examen doit rouler. p. 23. & ſuiv.
1. Les penſées, les paroles & les actions
2. Le bien, & le mal, qu'il y a en nous. 29
Circonſtances qui aggravent un péché 34
Des péchés d'habitude. 37
3. Comparer l'état dans lequel on ſe trouve actuellement avec ſon état précédent 39
4. Avoir égard non ſeulement aux devoirs generaux, mais encore aux particuliers. 43
Ce qu'il faut faire quand la Conſcience eſt embaraſſée. 48
De la Neceſſité de l'examen de ſoi même. 55
1e. Preuve L'ordre de S. Paul. 1. Cor. XI. 28. *idem.*
2e. Preuve, La nature même de la Communion. 62

3e. Preuve, La connoissance & le sentiment de nôtre corruption. 65
4e. Preuve, L'Experience de tous les Communians. 67
L'on répond à quelques exceptions contre l'Examen de soi même. 70
Que plusieurs ne sont pas en état de vaquer à cet examen. 73
Que plusieurs n'en ont pas le tems. *ibid.*

II. SECTION.

Des Dispositions générales nécessaires à un vrai Communiant, qui sont, la Repentance & la Foi. 81.
I. De la Repentance en général. 82
Trois Caractéres de la vraïe Repentance & *suiv.* 86.
Que si la S. Cêne exige particulierement la répentance, elle est très propre pour la produire. 96
II. De la foi comme renfermant la Persuasion & la Confiance. 101
La Confiance renferme aussi l'esperance. 102

III. SECTION.

Les Dispositions où l'on doit être lors que l'on participe au S. Sacrement. 114
1e. Disposition, une vive & ardente Reconnoissance. 115
2e. Disposition, être pénétré de la Miséricorde Dieu, dans le Don de son Fils. 121
3e. Disposition, un grand Amour pour JESUS CHRIST. 126
4e. Disposition, une sincére Charité pour tous les hommes. 129
5e. Disposition, une profonde Humilité. 143
6e. Disposition, une entiére & irrévocable Consécration de soi-même à Dieu. 148

Des

Des Priéres que l'on préſente en venant à la S. Cêne. 154

IV. SECTION.

Ce que l'on doit faire aprés la Communion. 161
I. Des Devoirs qu'il faut remplir d'abord après la Communion. 164
1er. Devoir, La Priére. 165
2e. Devoir, La Lecture. 167
3e. Devoir, Des entretiens pieux. 170
4. Des œuvres de pieté & de charité. 174
II. Des Devoirs que la Communion impoſe pour toute la vie. 179
1er. Devoir, Examiner fréquemment ſa Conſcience. 183
De la Vigilance Chrétienne. 185
2e. Devoir, Travailler ſans délai & courageuſement à réformer ſa vie. 187
Deux conſeils generaux pour s'affermir dans la Piété. *ibid.*
1er. Conſeil, Ne pas ſe decourager à cauſe des difficultés. 189
2e. Conſeil, Ne pas perdre courage lors que l'on fait quelque chûte. *ibid.*
Négliger ces devoirs, c'eſt ſe mettre hors d'état d'être fidéle à J. C. & *ſuiv.* 196

Priéres.

1. Pour demander à Dieu la grace de ſe bien préparer pour la Communion. 203
2. Après avoir médité ſur l'Inſtitution de la S. Cêne. 205
3. Pour obtenir de Dieu la grace de ſe bien examiner ſoi même. 207
4. Pour

4. Pour demander à Dieu la grace de la Repentance & de la Foi. 209
5. Pour un pécheur qui après s'être examiné seroit forcé de reconnoitre, qu'il n'est pas dans un état de salut, mais qui auroit pourtant quelque sentiment de Repentance, & de retour vers Dieu. 212
6. Pour une Personne qui, après l'épreuve de soi même, peut s'assurer qu'elle a fait des progrés dans la pieté. 216
7. Avant que d'approcher de la S. Cêne. 217
8. Au retour de la Sainte Table. 219
9. Autre Priére plus étendûe après la Communion, & qui pourra être ajoutée aux Priéres ordinaires du soir. 220
Très court Abregé des principaux devoirs des Communians. 227

Fin de la Table des Matieres.

AVIS.

L'On trouve chez l'Editeur de cet ouvrage, non-seulement beaucoup de livres de dévotion, qu'il vend à des prix très modique, sur-tout quand l'on lui en demandera par nombres, mais aussi toutes sortes de Livres de Sciences, & d'Arts, qu'il vend à juste prix.

LES DEVOIRS *DES* COMMUNIANS.

POUR avoir une idée juſte & claire de la *Sainte Cêne*: il n'y a qu'à jetter les yeux ſur la maniére en laquelle JESUS-CHRIST l'inſtitua.

La vérité paroit ici dans le plus grand jour, ſans aucune altération; & dès là, de la maniére la plus propre à la faire comprendre, reſpecter, & recevoir. On voit dans cette inſtitution les cérémonies que le Sauveur employa en établiſſant ce Saint Sacre-

Sacrement ; ce qu'il a dit, ce qu'il a prescrit ; par où l'on peut aisément comprendre, ce que c'est que la Sainte Cène, la nécessité & la maniére de la célébrer dans l'Eglise Chrêtienne jusques à la fin du monde, de même que les dispositions avec lesquelles il convient de s'en aprocher.

On trouve cette Institution dans les trois premiers Evangelistes, (*Matth.* XXVI. 26. *Marc.* XIV. 22. *Luc.* XXII. 19.) & voici comment saint Paul la rapporte au Chapitre XI. de la I. Epitre aux Corinthiens.

℣. 23. *J'ai reçû du Seigneur, ce qu'aussi je vous ai enseigné ; c'est que le Seigneur* JESUS, *la nuit qu'il fût trahi, prit du pain.*

℣. 24. *Et ayant rendu graces, il le rompit & il dit ; prenez, mangez ; ceci est mon corps, qui est rompu pour vous ; faites ceci en mémoire de moi.*

℣. 25. *De méme aussi, après avoir soupé,*

pé, il prit la coupe, disant ; cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang ; faites ceci en mémoire de moi toutes les fois que vous en boirez.

Voilà l'Institution, & voici ce que Saint Paul y ajoute.

℣. 26. *Toutes les fois que vous mangerez de ce pain, & que vous boirez de cette Coupe, vous annoncerez la mort du Seigneur, jusques à ce qu'il vienne.*

℣. 27. *C'est pourquoi quiconque mangera de ce pain, ou boira de la coupe du Seigneur indignement, sera coupable du corps & du sang du Seigneur.*

℣. 28. *Que chacun donc s'éprouve soi-méme, & qu'ainsi, il mange de ce pain, & qu'il boive de cette coupe.*

℣. 29. *Car celui qui en mange, & qui en boit indignement, mange & boit sa condamnation, ne discernant point le Corps du Seigneur.*

℣. 30. *C'est pour cela que plusieurs sont foibles, & malades parmi vous, & que plusieurs sont morts.*

Telle eſt l'Inſtitution de la Sainte Cêne, & telles ſont auſſi les conſequences légitimes, & les inſtructions ſalutaires que Saint Paul en tire.

Pour donner maintenant une explication courte & abrégée de cette Inſtitution, il faut ſavoir, que la Sainte Cêne étoit célébrée dans l'Egliſe de Corinthe avec une grande irrévérence. Les Corinthiens y apportoient des cœurs déſunis, ſenſuels, & remplis d'orgueil; & c'eſt dequoi S. Paul les cenſure fortement dans les verſets qui précédent l'Inſtitution. Enſuite pour remédier à cet abus criminel, & dont les ſuites étoient ſi funeſtes, cet Apôtre les rappelle à l'Inſtitution de cette auguſte Cérémonie, comme à ce qu'il y avoit de plus propre pour les inſtruire, & pour les ramener à leur devoir. Ce que je vous ai enſeigné touchant la ſainte Cêne, veut dire ſaint Paul aux Corinthiens, lors que j'étois

j'étois parmi vous, je vous l'ai enſeigné par l'ordre exprès du Seigneur JESUS-CHRIST, & conformément à ce qu'il dit, à ce qu'il fit, & à ce qu'il preſcrivit à ſes diſciples. C'eſt lui, en effet, qui inſtitua ce ſaint Sacrement, en cette même nuit ſi mémorable, en laquelle il fut trahi & livré par Judas; il l'inſtitua par conſéquent lors qu'il étoit ſur le point de manifeſter toute l'étendüe de cette charité qui le portoit à donner ſa vie pour racheter les hommes; or voici ce qu'il fit dans cette intention.

Etant à table avec ſes Apôtres pour célébrer la Pâque, il prit *du pain ſans levain* (*Exode* XII. 8. 15.), car il n'y en avoit point d'autre parmi les Juifs, pendant les ſept jours qui étoient deſtinés à cette grande fête; & après que JESUS-CHRIST eût béni Dieu, & prononcé ſuivant la coutume des Juifs † des

† Jamais les Juifs ne mangeoient ni ne beuvoient

des loüanges, & des actions de graces, *il rompit ce* (*a*) *pain, il en mangea, & il en donna enſuite à ces diſciples, qui en mangerent à leur tour,* ſuivant le commandement exprès de leur Maitre.

Sur la fin du même ſoupé JESUS-CHRIST prit une coupe pleine de vin

voient qu'après avoir offert des priéres à Dieu, comme au Roi du Monde, qui avoit tiré le pain de la terre, & qui avoit créé le fruit de la Vigne; mais c'eſt ſurtout ce que les Juifs faiſoient dans la ſolemnité de la Pâque, & voici, ſelon quelques ſavans quelles étoient leurs Benedictions, & leurs Louanges. *Béni ſoit le Seigneur nôtre Dieu, le Roi du Monde, qui a racheté de l'Egypte, & nous & nos Péres. C'eſt Lui qui nous a amenés à cette nuit ici, & qui nous a ordonné de manger des pains ſans levain. Beni ſois tu, Seigneur nôtre Dieu qui nous as ſanctifiés par tes préceptes, & qui nous as ordonné de manger des pains ſans levain.*

On ne ſauroit guéres douter que le Sauveur n'ajoutât quelques priéres qui ſe rapportoient à ſa mort, & à la Sainte Cêne, qui en devoit être le mémorial; en un mot à la Pâque Chrêtienne, de laquelle la Pâque Judaïque avoit été le type ou la figure.

(*a*) Ces pains ſans levain dont les Juifs ſe ſervoient pendant la ſemaine de la Pâque étoient plats, étendus en rond, & on pouvoit les rompre aiſément.

vin (*b*) car c'étoit par là que les Juifs finiſſoient le ſoupé de la Pâque, & tenant cette coupe entre ſes mains, il loüa auſſi Dieu, & lui rendit graces ; enſuite il but de cette coupe, & l'ayant remiſe à ſes diſciples, il leur ordonna *de la diſtribuer entr'eux, & d'en boire tous.* (*Marc* XIV. 23.).

Voilà ce que JESUS-CHRIST fit ; voici maintenant ce qu'il dit pour expliquer le but de cette cérémonie, & ſa deſtination. *Prenez, mangez, ceci eſt mon Corps, qui eſt rompu pour vous ; faites ceci en mémoire de moi ;* & ayant pris la coupe, il dit ; *Cette coupe eſt la nouvelle alliance en mon ſang, faites ceci en mémoire de moi, toutes les fois que vous en boirez.*

Par

(*b*) JESUS-CHRIST apelle ce qui étoit dans cette Coupe, *le fruit de la Vigne, Matth.* XXVI. 29. Comme il étoit permis aux Juifs d'uſer dans la Pâque, ou de vin pur, ou de vin mêlé avec de l'eau, il eſt difficile de marquer préciſément, ce que J. CHRIST. fit dans cette occaſion, mais cela n'eſt pas non plus fort néceſſaire.

Par là le Sauveur fait comprendre à ſes Diſciples qu'au lieu que la Pâque Judaïque avoit été juſques alors le mémorial de la délivrance d'Egypte, la Pâque Chrétienne ſeroit déſormais celui de cette grande & parfaite délivrance, qui devoit être le fruit de la mort qu'il alloit endurer ; Qu'elle repréſenteroit *ſon corps* qui devoit être rompu & crucifié le lendemain, & *ſon ſang* qu'il alloit répandre pour expier les péchés des hommes (*c*) : C'étoit en effet par cette mort que Dieu vouloit établir cette nouvelle alliance ; cette alliance de grace, de miſéricorde & de pardon, qu'il avoit promis de traiter

(*c*) Tout comme la premiere alliance dont Moïſe avoit été le Miniſtre, fut ratifiée par le ſang, ainſi qu'on le voit (*Exod.* XXIV. 8.) la ſeconde devoit l'être auſſi par le ſang ; non par celui des victimes légales, mais par le ſang de JESUS-CHRIST lui-même, par lequel tous les les croyans obtiendroient la rémiſſion de leurs péchés. Voyez ſur ce ſujet. *Hebr.* IX. depuis le *v.* 11.

ter dans les tems de l'Evangile; & c'étoit pour les bien faire comprendre que JESUS-CHRIST prononça les paroles qui viennent d'être rapportées.

C'eſt donc comme s'il eût dit; » Ce » pain que je viens de rompre, du- » quel j'ai mangé, & duquel auſſi je » vous ai ordonné de manger, re- » préſente mon corps, qui va être » crucifié. J'apelle ce pain mon corps, » dans le même ſens que le Pere de » famille dit dans la célébration de » la Pâque; *C'eſt ici le pain de misère* » *que nos Peres ont mangé en Egypte*; » ce qui ſignifie, que ce pain en étoit » le mémorial, & la repréſentation. » Il en eſt de même de cette coupe. » Le vin qu'elle contient, & *duquel* » *vous devez tous boire, repréſente mon* » *ſang qui va être répandu* pour la ré- » conciliation des pécheurs, laquelle » ſera ſuivie de cette alliance de Bé-

nédic-

» nédiction & de grace que Dieu a » promis de traiter dans les derniers » tems.

Enfin, l'on voit par cette Inſtitution ce que JESUS-CHRIST ordonna & preſcrivit à ſes diſciples ; *faites ceci*, leur dit-il, *en mémoire de moi.* Ces paroles remarquables & reſpectables exigeoient deux choſes des diſciples. Premierement qu'ils participaſſent alors au pain & à la coupe. Enſuite que lors que leur Maitre les auroit quittés, ils célébraſſent entr'eux cette même cérémonie, & qu'elle fût dans l'Egliſe Chrêtienne, juſques à la fin du monde, le mémorial de cette mort, par laquelle tous les hommes ſont ſauvés, & c'eſt là ce que la Sainte Cêne repréſente proprement & principalement. Voilà qu'elle fut l'inſtitution du ſaint Sacrement ; & voici les conſéquences que S. Paul en tire, & les exhortations qu'il y ajoute.

(*V.* 26.

(℣. 26.) D'abord il déclare que toutes les fois que les Chrêtiens s'assemblent pour manger de ce pain, & pour boire de cette coupe, ou ce qui est la même chose, que toutes les fois qu'ils célébrent la Cêne, ils annoncent par là la mort de leur Sauveur; qu'ils en font une commémoration solemnelle & publique; qu'ils en rendent graces à Dieu, en même tems qu'ils témoignent la ferme espérance dans laquelle ils sont, que JESUS, selon ses promesses, reviendra au dernier jour consommer l'ouvrage de nôtre salut, par la résurrection, & par la pleine glorification de nos corps & de nos ames.

(℣. 27). Or telle étant la signification de la sainte Cêne, il est aisé de comprendre, que celui qui ne communie pas avec le respect, & avec la dévotion qu'on doit apporter à une action si sainte, qui mange ce pain,

& qui boit de cette coupe, comme on mange & comme on boit dans un repas ordinaire, se rend coupable d'un grand crime, & qu'il peche contre la personne de JESUS-CHRIST, qu'il méprise sa mort, de laquelle ces signes extérieurs sont le mémorial.

℣. 28. Si donc l'on ne veut pas s'exposer a cette terrible, & inévitable condamnation, tous ceux qui veulent se présenter à la sainte Cêne doivent rentrer sérieusement en eux-mêmes; examiner, autant qu'ils le peuvent, le vrai état de leur ame. Ils doivent travailler à se rendre approuvés à Dieu, & à leur conscience, afin qu'ils remportent de la Table sacrée les graces que JESUS-CHRIST y offre à ceux qui s'en approchent comme il faut.

C'est même afin que l'on ne se fasse nulle illusion sur cet article, que saint Paul repéte (℣. 29.) *que celui qui mange*

mange de ce pain & qui boit de cette coupe indignement, mange & boit ſa condamnation ne diſcernant point le corps du Seigneur, ce qui ſignifie, que la condamnation, ou le jugement, que celui qui communie indignement, attire ſur lui, eſt autant certain, & autant aſſuré, qu'il eſt certain & aſſuré qu'extérieurement il mange de ce pain, & boit de cette coupe.

(℣. 30.) Les Corinthiens pouvoient outre cela, comprendre la grandeur de ce peché, par le triſte, & par le déplorable état, où ſe trouvoit leur Egliſe. Dieu puniſſoit parmi eux la profanation de la ſainte Cêne, par des maladies qui portoient des marques particulières & ſenſibles de ſa colère. Pluſieurs étoient attaqués de ces maladies, elles les reduiſoient à un état de langueur & de ſouffrance; & elles avoient même déja enlevé un grand nombre de perſonnes. Les Corinthiens

ſentoient bien ce fleau, mais ils en ignoroient la véritable cauſe ; Saint Paul les en inſtruit, & il leur apprend que Dieu vouloit par là punir le mépris qu'ils faiſoient de la Cêne du Seigneur, & l'irrévérence avec laquelle ils s'y préſentoient.

On peut comprendre aiſément par ce qui vient d'être dit ſur ces verſets du Chapitre XI. de la I. Ep. aux Corinthiens.

1. Que c'eſt JESUS-CHRIST qui a inſtitué la S. Cêne, & que dès là, tous les Chrêtiens, ſont dans une obligation indiſpenſable de la célébrer.

2. On voit par cette inſtitution, que ce Saint Sacrement nous met proprement & particulièrement devant les yeux la mort de JESUS-CHRIST, par laquelle ſeule nous pouvons obtenir le pardon de nos pechés, de ſorte qu'en communiant nous témoignons, que nous croyons que cette mort embraſſée

braſſée par une vraie foi nous reconcilie avec Dieu ; & c'eſt auſſi dequoi le vrai communiant lui rend d'humbles & de ſolemnelles actions de graces.

3. Ce que Saint Paul ajoute à l'inſtitution fait voir bien clairement, que c'eſt un très grand péché, que de communier ſans dévotion, & ſans foi ; que par là on attire ſur ſoi, quelquefois même dès cette vie, les effets de la colère de Dieu.

4. Enfin que pour éviter ce grand malheur, il faut rentrer ſerieuſement en ſoi-même, & ne rien négliger de tout ce qui peut nous mettre en état de communier avec les diſpoſitions que Dieu exige.

Il ſuit delà, qu'il eſt tout à fait néceſſaire de bien connoitre, dans quelles diſpoſitions il faut être pour communier ſalutairement. Ces diſpoſitions ne ſont pas aſſez connuës ; la plupart des Communians manquent d'inſtruc-

tion sur ce sujet, quoi qu'il soit des plus importans ; & ils font à peu près consister tout leur devoir dans l'acte extérieur de la Communion. Il y en a d'autres dont les intentions sont bonnes, mais qui ont des idées confuses & embarassées ; quelques-uns même s'en font qui sont outrées, ce qui les jette dans le découragement & dans le trouble, enforte qu'ils ne remportent pas de la Table sacrée la consolation qu'ils y cherchoient.

Cette matière est donc très essentielle, & pour la traiter convenablement, nous la diviserons en quatre Sections générales.

I. D'abord on parlera de l'examen que chaque Communiant doit faire de soi-même, avant que de se présenter à la sainte Table.

II. On marquera les dispositions générales dans lesquelles on doit se rencontrer, pour faire une bonne Communion.

III.

III. Il faudra toucher les mouvemens particuliers, dont l'ame doit être remplie, lors qu'on vient recevoir le Saint Sacrement.

IV. Enfin on finira en indiquant les devoirs qu'il faut remplir après la Communion.

PREMIERE SECTION.

De l'examen de soi-même qui doit précéder la Communion.

IL y a peu de personnes qui ne sachent que *l'Examen de soi-même* consiste à *rechercher soigneusement dans quel état & dans quelles dispositions l'on se rencontre.* Cet examen est destiné à apprendre à ceux qui y vaquent, si cet état & ces dispositions sont conformes à ce que Dieu exige, lors qu'il nous invite à la Sainte Cêne. En un mot, cet examen a pour but de retirer les hommes de cette dissipation,

& de cet oubli d'eux mêmes, dans lequel ils vivent si généralement.

Mais afin de montrer quel est à cet égard le devoir de ceux qui veulent communier, il faut d'abord faire voir quel doit être cet examen, & quelle en est *la nature*; & ensuite il s'agira d'en établir *l'absolue nécessité*.

CHAPITRE PREMIER.

De la nature de l'examen de soi-même.

POUR se faire de justes idées de l'examen de soi-même, il faut remarquer qu'il doit avoir ces deux caractères.

I. Cet examen doit être *sincère*, & partir d'un cœur qui desire véritablement de parvenir à une salutaire connoissance de soi-même.

II. Il doit être *exact*, & même un peu détaillé, puisque, ce qui ne seroit

que

que ſuperficiel, produiroit peu d'effet.

I. Cette ſincerité conſiſte *d'un côté* à déſirer de tout ſon cœur de ſe bien connoitre, & *de l'autre* à être fermement réſolu de ſe conduire ſelon que l'exigera l'état dans lequel on verra qu'on ſe rencontre.

Or ſi l'on déſire ſincérement de ſe connoitre ſoi-même on ne négligera rien de tout ce qui peut y contribuer, & on donnera à la recherche de ſes voyes, le tems, & l'application que cette recherche demande. On commencera par éloigner de ſon eſprit, & ſur tout de ſon cœur, tout ce qui pourroit les diſtraire. On ſe retirera à part, & comme le Seigneur l'ordonne, *on entrera dans ſon cabinet, on fermera la porte ſur ſoi.* (*Matth.* VI. 6.) Là, en la préſence de Dieu, & humilié à ſes pieds, on implorera ſa grace, & ſon ſecours; on le priera qu'il daigne nous apprendre ce que nous

ſommes à ſes yeux ; quand on ſera ainſi diſpoſé, on ſe précautionnera non-ſeulement contre les illuſions qui naiſſent de l'ignorance de ſoi-même, & de celle de ſes devoirs, mais ſurtout contre ces illuſions qui ont leur ſource, dans les *préjugés*, dans *l'amour propre*, & dans les *ſentimens relachés* ; ces dernières étant les plus ordinaires & les plus dangereuſes.

Enſuite cette ſincérité renferme une réſolution irrévocable de corriger ſans delai tout ce que l'on aura découvert en ſoi-même de mauvais & de criminel ; de le confeſſer non-ſeulement à Dieu à quoi on eſt toûjours appellé, mais même aux hommes, ſi cela eſt néceſſaire ; enfin, de le répater, autant que cela ſe pourra. C'eſt à cet amendement de la vie que tout aboutit, c'eſt l'effet que doit produire l'examen dont nous parlons, & c'eſt par là uniquement que la pratique en devient ſalutaire.

Il eſt très aiſé de comprendre qu'une connoiſſance de ſoi-même, qui laiſſe l'homme dans ſa corruption, & dans ſes déſordres, eſt non ſeulement inutile, mais de plus qu'elle rend encore plus criminel ; car alors on péche contre ſes lumières, ce qui eſt la plus grande preuve, que l'on n'a pas agi ſincérement dans la recherche de ſon cœur : or ſans la ſincérité tous les actes de Religion ſont non ſeulement inutiles, mais de plus ils ſont une inſigne hypocriſie.

II. L'examen de ſoi-même doit être exact, & un peu détaillé, puiſque ce qui n'eſt que ſuperficiel, demeure pour l'ordinaire infructueux. Il eſt dès là abſolument néceſſaire d'entrer dans un détail ſuffiſant pour être inſtruit de ſa véritable ſituation. A la vérité les Communians ne doivent pas être aſtreints, à tout ce que certains auteurs leur preſcrivent à cet

égard ; ces auteurs ont dreſſé des eſpèces de catalogues, à peu près de tous les péchés que l'on peut commettre, même des plus extraordinaires ; mais cette prodigieuſe multitude de chefs, jette néceſſairement dans la confuſion, elle demande non ſeulement bien du tems, mais ſur-tout une certaine force de mémoire & de réflexion, dont le plus grand nombre n'eſt pas capable.

Cependant ſous prétexte qu'il ne faut pas multiplier de cette maniére les chefs ſur leſquels doit rouler l'examen de ſoi-même, on ne doit pas non plus donner dans l'extrémité oppoſée, ni croire qu'il ſuffiſe de vaquer à ce devoir ſuperficiellement, & à la legére ; c'eſt pour le faire comprendre, que l'on va rapporter à quatre chefs généraux, les articles ſur leſquels doit rouler l'examen dont nous parlons.

1. Il doit se rapporter aux *pensées*, aux *paroles* & aux *actions*.

2. A ces trois égards il faut réfléchir ; non-seulement sur le *bien* qui peut se trouver en nous ; mais surtout, & principalement, sur les *péchés particuliers* dont nous sommes coupables.

3. Il faut comparer l'Etat dans lequel on se trouve actuellement, avec celui dans lequel on se rencontroit auparavant.

4. Enfin dans tout cet examen on doit se considerer, non-seulement par rapport aux *devoirs généraux* qui sont imposés à tous les chrêtiens ; mais aussi par rapport aux devoirs particuliers qui sont une suite de l'état & de la condition où Dieu a trouvé à propos de nous placer.

ARTICLE I.

De l'examen de soi-même, à l'égard des *pensées*, *des paroles*, & des *actions*.

JE dis d'abord, que pour se bien connoitre soi-même, il faut avoir égard à ses pensées & aux mouvemens de son cœur. On oublie presque toujours cet article, il est pourtant d'une telle importance, qu'il influe sur tous les autres, puis que pour l'ordinaire les *paroles* & les *actions* sont l'effet & le fruit des pensées; il faut donc bien sonder son cœur à cet égard, avant que de se présenter à la sainte Cêne; & voici ce que l'on se doit dire à soi-même. » A quoi est-ce que » je pense le plus souvent, avec le plus » d'attachement, & avec le plus de plai- » sir? quelle part Dieu a-t-il à mes pen- » sées, lors que je suis seul? sa pré-

» sence

» sence, sa volonté, ses bienfaits, son » jugement, rempliſſent-ils fréquem- » ment mon eſprit & mon cœur ? En » quel état eſt ce cœur, lors que je prie & lors que je vaque au ſervice divin » ? C'eſt par de ſemblables réflexions que l'on connoitra le plus ſûrement, & le plus facilement ce que l'on eſt.

Il faut ſuivre la même méthode à l'égard *des paroles*, en recherchant ſoigneuſement ſi les diſcours que l'on tient n'ont rien qui ſoit contraire à la *vérité*, à la *charité*, à la *pureté*, & à la *ſageſſe*, que la Religion Chrêtienne preſcrit & inſpire. Voici un article ſur lequel pluſieurs ſe croient à peu près tout permis ; non-ſeulement leurs diſcours ſont vains, inutiles & frivoles, par où ils marquent un eſprit leger, & qui ne s'occupe de rien de ſerieux, mais ils ſe laiſſent encore aller à des choſes plus viſiblement mauvaiſes. Telles ſont, par

par exemple, des *exagerations outrées, des railleries piquantes & satiriques*, (qui marquent pour le dire en passant un cœur mauvais, & destitué de charité & d'humilité ;) *des jeux de mots obscenes, des paroles licentieuses, des juremens, des imprécations ; des mensonges, des rapports, des calomnies, des médisances, des injures, des emportemens, & des termes de mépris.*

Bien plus n'en voit-on pas qui pèchent par leur langue jusques à attaquer, ce qu'il y a de plus sacré, & de plus respectable je veux dire la Religion ; & cela par des discours impies & libertins, qui étant un attentat formel & dévoilé contre le Ciel, doivent être envisagés comme un des plus grands crimes que l'on puisse commettre.

Il n'y a que ceux qui n'ont aucune connoissance de ce qui se passe dans le monde, ou qui ne réflechissent point, qui

qui puiſſent ignorer que le mal que nous déplorons eſt très répandu, & combien n'y a-t-il pas de perſonnes qui en trouveront la preuve dans l'accuſation de leur conſcience s'ils veulent la laiſſer parler. C'eſt pourtant ici un article capital, ſur lequel dès là chacun doit s'examiner avec le plus grand ſoin ; le Souverain Juge y aura particulierement égard au dernier jour ; & comment pourroit-on en douter après ce qu'il nous dit dans l'Evangile ; *que les diſcours qui ſortent de la bouche partent du cœur, & que ces choſes là ſouillent l'homme* ; (*Matth.* XV. 18.) & ailleurs ; *je vous dis que les hommes rendront compte au jour du jugement de toute parole vaine, & inutile*, (c'eſt-à-dire mauvaiſe) *qu'ils auront prononcée, car tu ſeras juſtifié par tes paroles, & par tes paroles tu ſeras condamné.* (*Matth.* XII. 36, 37.) Celui qui réfléchira avec ſoin ſur ces déclarations, ſenti-

ſentira l'importance & la néceſſité de l'exhortation que ſaint Paul adreſſoit aux Ephéſiens, lors qu'il leur diſoit ; *qu'aucun diſcours malhonnête, aucune parole folle, aucune plaiſanterie, ne devoit ſortir de leur bouche ; que ces choſes là, ne ſont pas bien ſéantes ; que leurs diſcours au contraire devoient édifier ceux qui les entendoient, comme cela étoit convenable à des ſaints,* (Epheſ. IV. 29. & V. 3. 4.) c'eſt-à-dire à des Chrêtiens ſanctifiés, par l'Eſprit de JESUS-CHRIST, *& appellés par là à la ſainteté.* (1. *Cor.* I. 2.)

Enfin l'on doit faire l'attention la plus ſérieuſe à ſes *actions*, à ſa vie, & à ſa conduite, car *le bon arbre ſe fait connoitre en portant de bons fruits.* (*Matth.* VII. 18.) A cet égard chacun doit rechercher s'il porte des fruits dignes de ſa vocation ; s'il glorifie Dieu par une vie ſainte ; s'il édifie ſes fréres, *en faiſant luire devant eux la lumiere*

miere de ſes bonnes œuvres ; (*Matth.* V. 16.) s'il évite ces péchés que la Loi divine défend, & qui ſont ſi contraires à la vocation des Chrêtiens ; s'il pratique les vertus auxquelles cette vocation nous appelle en vivant en ce préſent ſiècle dans la *temperance*, dans la *juſtice*, & dans la *pieté* ; (*Tite* II. 12.) mais comme cet article ſera éclairci par les ſuivans, on n'y inſiſte pas.

II. Article.

De l'examen de ſoi-même, qui a pour objet, d'un côté le bien qui peut ſe trouver en nous, & de l'autre côté les péchés particuliers dont nous ſommes coupables.

IL faut aller plus loin dans la recherche que l'on fait de ſes penſées, de ſes paroles, & de ſes actions, & à ces trois différens égards on doit conſiderer avec ſoin, d'un côté *le bien* qui peut

peut se trouver en nous, & d'un autre côté *le mal* ou les péchés particuliers dont nous pouvons être coupables.

Je n'ignore pas, que ce que je dis ici du *bien* & du *mal* qui peuvent se trouver en nous, ne convient pas à toutes sortes de personnes ; il n'y en a que trop, qui s'étant précipités dans un endurcissement consommé, ressemblent à ces grands pécheurs dont l'Ecriture dit ; *qu'il n'y a aucun bien en eux, & qu'ils n'en sauroient faire aucun ; qu'ils sont vendus au mal ; que depuis la plante du pied jusques au sommet de la tête il n'y a rien d'entier en eux.* (*Esaie* I. 6.) C'est à ceux qui sont tels qu'il faut appliquer ces paroles. *Un Maure changeroit-il sa peau, & un Léopard ses taches ? pourriez-vous aussi faire quelque bien, vous qui n'êtes appris qu'à mal faire ?* (*Jérém.* XIII. 23.)

Mais

Mais tous ne se sont pas mis dans ce déplorable état; ce n'est même pas, graces à Dieu, celui du plus grand nombre. Je sai bien qu'il y a des personnes qui croyent que tous les hommes & même les *fidéles*, doivent se reconnoitre à tous égards de grands & d'insignes pécheurs, engagés dans toutes sortes de vices, & entierement dénués de tout bien; & ils prétendent même que c'est dans cet aveu que consiste l'humilité; mais à Dieu ne plaise, que tous les Chrêtiens soient dans cette affreuse situation.

Premierement les vrais fidéles ont en eux mêmes le bien que Dieu y a mis, & quoi qu'il leur arrive aussi de tomber, ils ne péchent pourtant point comme les méchans. C'est pour le faire comprendre que l'Ecriture dit; *que ceux qui sont nés de* Dieu *ne font point le péché, puis que la semence de* Dieu

Dieu demeure en eux, & qu'ils ne peuvent pécher, parce qu'ils sont nés de Dieu; & les fruits de sanctification, (1. *Jean* III. 9. *Rom.* VI. 22.) qu'ils portent, montrent évidemment qu'ils sont affranchis du joug du péché. Ce sont ces fidéles serviteurs qui font valoir les talens que leur bon & puissant Maitre leur a départis; (*Matth.* XXV.) & c'est par-là qu'ils brillent *comme des astres au milieu de la race dépravée & perverse.* (*Philip.* II. 15.) On voit en effet, quelques personnes, qui sont des modéles de *pieté*, de *foi*, de *tempérance*, d'*humilité* & de *douceur*, & en qui reluit le caractère des enfans de Dieu & des disciples de JESUS-CHRIST.

Ceux qui se rencontrent dans ces heureuses dispositions doivent reconnoitre avec humilité, & avec joye l'œuvre de la grace de Dieu en eux, & en prendre occasion de s'encourager,

ger, & de s'affermir de plus en plus dans l'étude de la pieté ; se souvenant cependant toûjours, de s'humilier dans la vûë de leurs manquemens, de leurs imperfections, & de leurs foiblesses. Au reste, ce qui vient d'être dit des vrais fidéles, peut aussi s'appliquer jusques à un certain point aux pécheurs véritablement repentans, & qui travaillent de plus en plus à se retirer de leurs désordres.

Après cela, parmi les pécheurs, qui ne sont pas encore entrés dans les voyes de l'amendement, tous ne sont pas parvenus au dernier dégré de la dépravation. Il y en a, en qui, il se trouve encore quelque chose de bon ; ils connoissent, & ils sentent jusques à un certain dégré leur devoir & leur état ; leur conscience les avertit de tems en tems, & leur fait éprouver des remords, des combats, des frayeurs, & des inquiétudes. Ceux-ci peuvent con-

concevoir de l'eſpérance, & croire que Dieu ne les a pas abandonnés ; mais ils ont un grand ſujet de penſer ſérieuſement à eux-mêmes, de ſe hâter, & de profiter du tems & de l'occaſion, pendant qu'elle eſt favorable, de peur qu'ils ne ſe précipitent tout-à-fait dans les malheurs de l'impénitence, *car celui qui endurcit ſon cœur tombera dans la calamité.* (*Prov.* XXVIII. 14.)

II. Il eſt encore plus eſſentiel & plus néceſſaire de s'examiner très ſoigneuſement, ſur le *mal*, ou, ſur les péchés dont on eſt coupable. Or pour en bien juger, il faut conſiderer non ſeulement la *nature* de ces différens péchés, mais outre cela les *circonſtances* qui les accompagnent, & la maniére dont on les a commis.

Les principales circonſtances qui aggravent un péché ſont les ſuivantes, qu'on ne fait qu'indiquer, laiſſant à chacun le ſoin d'y réfléchir, & de s'en faire l'application.

La *premiere*, c'eſt d'avoir péché, non ſeulement contre ſes lumieres, mais encore malgré les avertiſſemens, & même les menaces de ſa conſcience.

La *ſeconde*, d'avoir violé en péchant des promeſſes & des engagemens ſolemnels, & réiterés.

La *troiſieme*, d'être retombé dans le péché, après avoir marché pendant quelque tems dans le bon chemin.

La *quatrieme* d'avoir ſéduit & entrainé quelqu'un, ſoit par le mauvais exemple, ſoit même par des ſollicitations.

La *derniere* enfin, c'eſt d'avoir péché, après avoir reçu de Dieu, quelque grace particulière, ou quelque avertiſſement extraordinaire.

La réflexion ſur ces différentes circonſtances eſt tout-à-fait eſſentielle, & c'eſt ce qu'il y a de plus propre pour humilier le pécheur, & pour le remplir d'une juſte crainte; il voit par ces diffé-

différentes circonſtances, combien il eſt coupable, & avec combien de juſtice Dieu pourroit *le rejetter de devant ſa face.* (*Pſ.* LI. 13.)

Il eſt enſuite naturel de remonter à la ſource des différens péchés, dont on ſe ſent coupable; & ceci conduira aux remedes qu'on doit leur oppoſer. Or on trouvera le plus ordinairement cette ſource ou dans le *tempérament*, ou dans *le genre de vie* qu'on ſuit, ou dans *les liaiſons qu'on* a formées; & c'eſt ce que chacun pourra reconnoitre, pour peu qu'il y faſſe d'attention. Ce ſeroit faire une omiſſion bien eſſentielle, de ne pas ajouter, que ſi dans l'examen de ſoi-même, il faut réflechir avec ſoin ſur tous les péchés dont la conſcience accuſe, on doit ſurtout s'attacher à bien connoitre ce que l'on appelle *des péchés dominans*, ou *des péchés d'habitude.*

Il faut entendre par là *les péchés auxquels*

auxquels on se laisse aller le plus aisément, le plus fréquemment, & avec un fort penchant, dès que l'on cesse de veiller sur soi-même. Le péché dominant se fait remarquer d'un premier coup d'œil, & il est impossible de ne pas savoir, *soit, que l'on en est l'esclave, soit, que l'on pourroit* très aisément le devenir. Dans les uns, c'est l'orgueil; dans d'autres, c'est la sensualité; ou les péchés de la langue, ou la colère, ou l'avarice, ou d'autres passions semblables. Il faut donner une très grande attention à *ces péchés dominans*, non seulement parce que souillant l'ame, comme font tous les autres péchés, ils la séparent de Dieu; mais par deux raisons particulieres qui doivent être bien pesées sur ce sujet.

I°. Les péchés dominans sont ceux dont les actes sont les plus réitérés. Comme le cœur est presque sans cesse

rempli de la passion qui conduit à ces péchés ; on s'y laisse aller, dès que l'occasion de les commettre se présente, & qu'on peut le faire sans s'exposer à quelque inconvénient ; même bien souvent la force de la passion fait qu'on recherche ces occasions. C'est à ces pécheurs d'habitude qu'il faut appliquer ces paroles d'Eliphas qui se lisent dans le livre de Job, *qu'ils boivent l'iniquité comme l'eau*, [*Job* XV. 16.] c'est-à-dire, que de pécher c'est leur train ordinaire.

II. *Ces péchés dominans* en produisent toujours plusieurs autres, auxquels il faut se livrer, pour satisfaire ses passions favorites. L'expérience prouve ceci mieux que tous les raisonnemens. Si, par exemple, ceux qui sont les esclaves de deux vices le plus généralement répandus, savoir de *l'avarice*, & de la *sensualité*, vouloient rentrer en eux-mêmes, ils

seroient forcés de convenir de cette vérité. L'*avarice* est bien souvent accompagnée de *l'injustice*, de *la fraude*, & de la *tromperie*, & elle l'est toujours de *l'inquiétude d'esprit*, du *mécontentement de son sort*, de la *dureté* envers les autres, & quelquefois envers soi-même. Et pour ce qui est de la *sensualité*, dans combien de péchés, & même de grands péchés ne s'engagent pas ceux qui s'y livrent, soit pour satisfaire une passion honteuse; soit pour couvrir le crime après l'avoir commis, c'est une suite & une enchainure de péchés qui fait horreur; & combien n'y a-t-il pas de personnes qui en ont fait l'expérience.

ARTICLE III.

De l'examen de soi-même, par lequel on compare l'état dans lequel on se trouve actuellement, avec celui dans lequel on se rencontroit auparavant.

IL ne faut pas oublier dans la recherche, & dans l'examen de soi-même, *de comparer l'état dans lequel on se trouve actuellement, avec celui où l'on étoit auparavant ;* & cela afin de voir, si l'on est dans une meilleure, ou dans une plus mauvaise situation.

Il s'agit donc d'examiner, si l'on a fait des progrès dans le bien, dans l'amour de Dieu, & dans la dévotion. Si l'on a mortifié ses passions déréglées, & sur-tout les passions dominantes. Il faut se dire à soi-même. *Suis-je plus humble, plus doux, plus détaché du monde & de moi-même, que je ne l'étois ? Est-ce que je prie plus fréquemment & avec plus d'ardeur ?* En ce cas là on peut s'assurer que l'on avance dans la pieté, & que l'on a une plus grande part à la grace de Dieu, à son approbation, & à sa paix; mais si au contraire, on reconnoit qu'on

qu'on a empiré ; que les mauvaises habitudes se sont fortifiées ; que peut être on en a contracté de nouvelles alors on a de grands sujets de craindre, de s'humilier, & de travailler à sortir incessamment d'un si funeste état. Il faut aussi prendre garde de ne pas croire, que l'on n'est pas devenu plus nous mauvais, parce que la conscience ne reproche pas des crimes, des iniquités, ou *des péchés d'éclat.* On empire lors que l'on persévere dans quelque mauvaise habitude que ce soit, comme dans *la tiédeur*, dans *la molesse*, dans *la mondanité*, dans *le luxe*, & dans une *maniére de vivre peu chrétienne.* Tout cela prouve, non seulement que l'on est toujours le même, mais encore une fois, qu'on va en empirant; car il en est des mauvaises habitudes comme des bonnes, elles se fortifient à mesure que l'on y persévére. Il est même à remarquer, & c'est une con-

sidération que l'on doit bien peser, que la conversion de ceux dont on vient de parler, est très souvent plus difficile, que celle des grands, & des insignes pécheurs ; parce que ces derniers se font pour l'ordinaire moins d'illusions ; au moins ils conviennent ; s'ils ne sont pas engagés dans une totale incrédulité, qu'ils sont coupables ; & que par leurs péchés ils se sont mis sous la colére de Dieu ; au lieu que ceux-ci ne veulent souvent pas en tomber d'accord. C'est dans ce sens que JESUS-CHRIST disoit aux Scribes, & aux Pharisiens, qui étoient remplis *d'orgueil, d'avarice*, & *d'hypocrisie ; je vous dis en vérité, que les Péagers & les femmes de mauvaise vie, vous dévancent dans le Royaume de Dieu.* [*Matth.* XXI. 21.]

ARTI-

ARTICLE IV.

De l'examen de soi-même qui se rapporte non seulement aux devoirs généraux de la Religion, mais aussi & principalement aux devoirs particuliers.

IL reste à parler de cet examen de soi-même, qui se rapporte non seulement aux *devoirs généraux* que la Religion impose à tous les Chrêtiens, quels qu'ils soyent; mais encore & sur tout à *ces devoirs particuliers*, qui sont prescrits selon l'état, & selon la condition ou l'on se trouve.

Au premier égard, il faut faire attention aux devoirs généraux qui sont imposés à tous les Chrêtiens, tels que sont ceux que Saint Paul prescrit par ces paroles. *La grace de Dieu salutaire à tous les hommes a été manifestée, & elle nous enseigne qu'en renonçant à l'impieté, & aux convoi-*

tises du monde, nous vivions dans le siécle présent dans la tempérance, dans la justice & dans la pieté. (*Tit.* II. 11. 12.) Suivant cette sainte régle, le devoir de tous les Communians est d'examiner, s'ils s'étudient à la pureté du *corps*, & à celle du *cœur*; s'ils sont sincéres & de bonne foi; justes & équitables; charitables & doux; s'ils aiment Dieu de tout leur cœur; si, tant en public, que dans le particulier, *ils l'adorent en esprit & en vérité* [*Jean* IV. 24.] s'ils sont resignés à sa volonté sainte, s'ils prient avec zêle, avec sincèrité, & avec persévérance. Voilà tout autant d'articles généraux qui renferment des devoirs sans la pratique desquels, il est impossible d'être Chrêtien. Quant aux *devoirs particuliers*, & qui sont une suite de l'état & de la condition où Dieu nous a mis; quoique l'on n'y pense guéres, & que quelques-uns n'y pensent absolument

lument point, il faut pourtant y donner une grande attention dans l'examen de soi-même. Ces devoirs particuliers varient extrêmement, puis qu'ils naissent des différentes circonstances dans lesquelles on peut se rencontrer. Il y a des devoirs qu'il faut remplir comme *Magistrat*; il y en a qui regardent les *Pasteurs*, & ceux qui enseignent; les *Négocians* ont une vocation particulière; de même que les *artisans*, les *laboureurs*. Il y a les devoirs des *Peres* & *meres* de famille; ceux des *enfans*; ceux des *maitres* & des *domestiques*; il y a des personnes qui vivent dans la prospérité, dans l'abondance, dans l'elevation; il y en a à qui Dieu accorde la santé; d'autres se trouvent dans des circonstances opposées. Ils sont visités par la souffrance, par la pauvreté, & par la maladie. Enfin il s'en trouve qui touchent au dernier terme de la vie; &

d'autres qui sont dans la jeunesse ; & dans la fleur de l'âge.

On voit bien que ce n'est pas ici le lieu de parler de tous ces différens devoirs, il n'est question que de faire comprendre à ceux qui veulent communier, qu'ils doivent s'examiner à tous ces différens égards, conformément aux relations qu'ils soutiennent, & à l'état auquel ils ont été appellés. Omettre cet article, c'est omettre ce qui est tout à fait essentiel, puis que la Religion ne prescrit pas moins ces devoirs *particuliers*, qu'elle prescrit les *généraux*, & que d'ailleurs il est impossible de remplir, comme il faut, les derniers, pendant que les premiers sont négligés. Aussi voyons nous que les bienheureux Apôtres recommandent avec le plus grand soin la pratique de ces devoirs particuliers. Tout comme ils veulent que chacun demeure dans la condition où Dieu l'a mis, ils ordon-

donnent auſſi que châcun rempliſſe les devoirs que cette condition lui impoſe. Je pourrois en alleguer pluſieurs preuves, mais je me borne à renvoier à ce qui ſe lit; *Epheſ.* V. 22-25. VI. 1-9. *Col. III.* 18-25. *IV.* 1. *I. Pier. II*, 18. *III.* 1-8. C'eſt même de la pratique de ces devoirs particuliers que nait le bonheur & la paix de la Societé civile, que châcun eſt tenu de procurer, autant que cela eſt en ſon pouvoir.

Voila ce qu'il falloit dire pour montrer à quels égards on doit s'examiner ſoi-même avant la Communion. Mais comme il y a des cas où la conſcience a beſoin de direction & de conſeils, il eſt encore néceſſaire d'indiquer ce que l'on peut faire pour ſe tirer de cet embarras.

Il n'y a que ceux qui ne réflechiſſent point ſur l'état de leur conſcience, qui ne remarquent pas qu'elle

peut se trouver dans des doutes, & dans des incertitudes. Sans traiter ici cette matiére ; ce que des auteurs assés connus ont fait, il suffira d'indiquer d'une maniére générale les observations suivantes.

I. Que ces cas embarrassans seroient plus rares ; & que l'on s'en tireroit plus aisément, si l'on étoit mieux instruit des vérités & des devoirs de la Religion ; si on les méditoit plus souvent ; & surtout si l'instruction avoit pénétré jusques au fond du cœur.

II. Il faut bien observer que ces embarras ne peuvent guéres avoir lieu, lors qu'il est question de ce que la Religion renferme de fondamental, c'est à-dire, de ce que nous devons croire, & de ce que nous devons pratiquer, pour vivre dans la *Justice*, dans la *Tempérance* & dans la *Pieté*. Dieu par un effet de sa Sagesse, & de sa bonté,

bonté, s'eſt expliqué très clairement à tous ces égards, & tant la raiſon, que la conſcience appuyent fortement ce *Droit de Dieu.* (*Rom.* I. 31.)

III. Dans ces circonſtances, il faut avoir recours à des perſonnes, aux lumiéres & à la probité de qui on puiſſe ſe confier; les Paſteurs ſont particuliérement établis pour cela, & la direction des Conſciences eſt une partie eſſentielle de leur Miniſtère. Il faut ſe conduire ici, comme on le fait, lors que le corps eſt attaqué par des maladies auxquelles on ne ſauroit remédier par ſoi-même; alors on appelle le Médecin, on l'inſtruit de ſon état, & l'on ſuit ſes Conſeils.

IV- Que ſi après tout cela, on eſt encore dans l'incertitude, ce qu'il y a à faire, c'eſt *premiérement*, de prendre le parti qui eſt toûjours le plus ſûr, ſavoir celui qui flatte le moins la chair, les paſſions & l'amour propre;

& *enſuite* d'être fermement & ſincérement réſolu de ſuivre la volonté de Dieu, & notre devoir, dès qu'il nous aura fait la grace de les comprendre clairement; & c'eſt ce que l'on doit lui demander par d'ardentes priéres.

CHAPITRE II.

De la néceſſité de l'examen de ſoi-même.

APRES avoir marqué comment & à quels égards on doit s'examiner ſoi-même, il faut établir l'abſolue néceſſité de cet examen.

Elle paroit avec évidence cette néceſſité, ſoit que l'on conſidére la nature de la Religion en général, ſoit que l'on penſe au grand nombre de préceptes qu'elle nous donne, ſoit enfin que l'on réfléchiſſe ſur tant de ſujets de diſtraction qui nous environnent en ce monde, & qui conduiſent

ſi

ſi aiſément à l'oubli de ſoi-même. De tout cela il eſt aiſé & même néceſſaire de conclurre, que la recherche de ſes voyes eſt tellement eſſentielle en tout tems, que ſans la pratique de ce devoir il eſt tout à fait impoſſible de vivre chrêtiennement. Mais il n'eſt pas moins clair que la Sainte Cène appelle d'une façon particuliére ceux qui veulent la célébrer ſalutairement, à l'examen de l'état de leur cœur. Chacun en convient ou peu s'en faut, & ſi l'on demandoit aux moins éclairés, ce qu'il faut faire avant la Communion, ils répondroient que *l'on doit s'examiner ou s'éprouver ſoi-même.*

Cependant comme tout le monde n'eſt pas bien inſtruit ſur la nature de ce devoir, il en eſt de même par rapport à ſa néceſſité. Il y en a peu qui connoiſſent bien les preuves qui l'établiſſent, & il y en a moins encore qui

y réfléchiſſent. Il eſt donc bien néceſſaire de convaincre ceux que l'on exhorte à ce devoir, qu'il eſt d'une abſolue néceſſité; & que les raiſons les plus fortes doivent les porter à le remplir. Cependant quoique l'examen de ſoi-même ſoit un devoir qui regarde tous les Communians, il n'eſt pourtant pas également néceſſaire pour toutes ſortes de perſonnes. Par exemple, ceux qui vivent dans la pieté, & dans la vigilance chrêtienne, n'ont pas un grand beſoin de s'examiner eux-mêmes, ou du moins cet examen ne ſera pour eux ni long ni difficile. Les vrais chrêtiens (qu'on ſe ſouvienne bien, que c'eſt ici un de leurs caractères eſſentiels) réfléchiſſent tous les jours, & plus d'une fois ſur la ſainteté de leur vocation, ſur les devoirs qu'elle leur impoſe, & ſur ce qu'ils font pour les remplir; dès-là ils ſe connoiſſent eux-mêmes aſſez exacte-

exactement, deſorte qu'ils reſſemblent à ces perſonnes qui tiennent leurs affaires en bon ordre, & qui ſont toujours en état de rendre leurs comptes. Tels étoient ces prémiers chrêtiens, que le zêle, la dévotion, & la vigilance mettoient en état de communier ſi ſouvent. Il faut auſſi ajoûter qu'il y a des pécheurs, & même de grands pécheurs qui, quoi qu'*éloignés de la vie de Dieu*, ſe connoiſſent pourtant & n'ignorent point le vrai état de leur cœur; c'eſt là l'état de ces pécheurs qui ne manquent pas de lumiere : ils ſont inſtruits dans la religion ; ils en connoiſſent les préceptes & les maximes; après cela, ils ſe connoiſſent auſſi eux-mêmes, la conſcience leur parle ſouvent, & elle les avertit du funeſte état où ils ſe trouvent. Ces ſortes de perſonnes ne ſont pas tant appellées à s'examiner elles-mêmes, comme elles le ſont à réfléchir ſérieuſement ſur

leur

leur état, & à en considerer avec la plus grande attention l'irrégularité & le péril; mais à cela près, vû la maniére dont la plupart vivent, manquant de connoissances, ne réflechissant presque jamais sur eux-mêmes, donnant tout leur tems & toute leur attention au monde, & à leurs passions, il est essentiel de leur faire sentir l'absolue nécessité de l'examen de soi-même.

On proposera ici dans cette vue quatre considérations.

La *premiére* sera tirée de l'ordre exprès & formel de St. Paul à cet égard, 1. Cor. XI. 28.

La *seconde* sera prise de la nature même de la Communion.

La *troisiéme*, de l'obligation que nous impose la connoissance & le sentiment de notre foiblesse, & de notre corruption.

La *quatriéme* considération sera enfin

fin tirée de l'expérience de tous les Communians, tant de ceux qui s'acquittent de leur devoir, que de ceux qui participent indignement.

I. *Preuve de la néceſſité de l'examen de ſoi-même.*

L'ordre de Saint Paul.

L'Apotre Saint Paul nous fournit la premiére preuve de la néceſſité de l'examen de ſoi-même au Chap. XI. de ſa I. Ep. aux Corinthiens, lors qu'après avoir rapporté l'Inſtitution de la Sainte Cêne, & repréſenté le grand péché des mauvais Communians, & la terrible condamnation à laquelle ils s'expoſent, il ajoute *que chacun donc s'éprouve ſoi-même, & qu'ainſi il mange de ce pain, & qu'il boive de cette coupe*, [1. *Cor.* XI. 28.]

Il

Il n'y rien de plus clair, ni de plus formel qne cet ordre ; & il eſt impoſſible de ne le pas comprendre.

On voit avec la même évidence, qu'il s'adreſſe à châcun des membres de l'Egliſe, ſans aucune exception ; il les appelle tous à examiner ſérieuſement leur état, ou, ce qui revient à la même choſe, à ſe rendre approuvés à Dieu, & à leur propre conſcience ; en un mot Saint Paul veut que châque Communiant rentre en ſoi-même, pour connoitre ſa véritable ſituation.

A parler juſte, ſi on excepte le grand Scrutateur des cœurs, il n'y a que l'homme qui puiſſe ſavoir véritablement ce qu'il eſt. *Qui eſt-ce des hommes*, dit le même Apôtre, *qui connoiſſe les choſes de l'homme, ſinon l'eſprit de l'homme qui eſt en lui.* [*I. Cor. II.* 11] Les autres peuvent bien nous connoitre à divers égards, même

même à quelques égards, mieux que nous ne nous connoissons nous mêmes; ils peuvent par leurs exhortations, & par leurs avis nous faciliter la connoissance de notre propre cœur, & nous aider à en dissiper les diverses illusions; mais encore une fois, à parler exactement, il n'y a que l'homme qui puisse s'examiner soi-même, & prononcer avec certitude sur son état.

Enfin, il faut bien remarquer, que ce n'est qu'aprés cet examen de soi-même que l'Apôtre permet l'accès à la Sainte Cêne; c'est ce que marquent incontestablement ces paroles; & *qu'ainsi il mange de ce pain & qu'il boive de cette coupe*, comme si Saint Paul eût dit; *Que personne ne se présente à la Sainte Céne qu'après cet examen.*

Cet ordre, comme on le voit par les paroles qui le précédent, & par celles

celles qui le suivent, est appuyé sur des raisons très solides, ainsi qu'on l'a remarqué dès l'entrée de cet ouvrage, par ce qui a été dit sur l'institution de la Sainte Cêne. Mais il importe de bien considerer ici les differences suites, d'une bonne, ou d'une mauvaise Communion ; il n'y a rien de plus propre à nous bien convaincre de l'absoluë nécessité d'un sérieux retour sur soi-même, avant que de s'en aprocher.

Par une bonne Communion on *s'unit plus étroitement* à Dieu. Elle fortifie ; & même elle augmente le sentiment de son amour, & les puissans secours de son divin Esprit ; une bonne communion remplit le cœur d'un nouveau zêle ; elle détache du monde & de soi-même ; elle fait que l'on prie avec plus d'ardeur, parce qu'elle allume de plus en plus dans le cœur le feu de l'amour divin ; sur-

tout

tout l'on remporte de la Sainte Cêne, lors que l'on s'en eſt convenablement approché, l'amour le plus ardent pour JESUS-CHRIST, la reconnoiſſance la plus vive pour ſon infinie miſéricorde, & une ferme réſolution de lui conſacrer pour jamais ces corps & ces ames qu'il a acquis par ſon propre ſang. Or de ſi grands biens, n'ont-ils pas tout ce qui peut les faire déſirer, & peut-on trop travailler à ſe mettre en état de les obtenir ?

Au contraire, en communiant indignement, & ſans préparation, on ſe rend coupable d'une très grande perfidie, & l'on attire ſur ſoi le plus terrible jugement. On peche en quelque manière directement, *contre Jeſus-Chriſt* lui-même, contre ce bon Redempteur qui eſt mort pour nous racheter; on mépriſe cette mort, & par là tous les biens qui en decoulent; du moins on montre qu'on leur préfére

le monde & ſes paſſions. On ne reconnoit pas ce grand Sauveur, lors même qu'il ſe préſente à l'ame, de la maniére la plus propre à la toucher, c'eſt-à-dire, tout couvert de ce ſang, qu'il répand pour obtenir à cette ame la rémiſſion de ſes péchés.

Mais ſi ceux qui communient indignement, pechent contre JESUS-CHRIST, dans le ſens qui vient d'être marqué; il n'eſt pas moins ſûr, qu'ils pechent *contr'eux mêmes*, & il eſt très-aiſé de le comprendre. Par cette lache & criminelle conduite, ils ſe privent des graces & des bénédictions que le Sauveur préſente à ſa table aux vrais fidéles, & aux pécheurs pénitens; privés de ces graces, ils ſont réduits à l'état le plus funeſte, ils continuent à vivre ſous l'empire de leurs paſſions; *leur derniere condition devient toujours pire que la premiére;* [*II. Pierre II.* 20.] & chaque jour la

mort pour les ſurprendre dans cette terrible ſituation. C'eſt à ceux qui s'y trouvent engagés, qu'on peut appliquer ces paroles de Saint Paul; *de quels tourmens ſera jugé digne, celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, qui aura tenu pour une choſe profane le ſang de l'alliance par lequel il avoit été ſanctifié, & qui aura outragé l'Eſprit de grace.* [*Hebr.* X. 29.] On voit une image de ce qui attend ces ingrats, & ces malheureux dans le ſort de cet homme audacieux qui vint s'aſſeoir à la table nuptiale, ſans être revêtu d'un habit de nôces; voici l'ordre terrible & irrévocable que le Roi donna à ſes ſerviteurs; *liés les pieds & mains, emportés le, & le jettés dans les ténebres de dehors; là il y aura des pleurs & des grincemens de dents.* [*Matth.* XXII. 11-13.] Il eſt très naturel, & très aiſé d'appliquer ceci au cas dont il s'agit.

Tout engage donc à s'éprouver ſérieuſement ſoi même, avant que de participer à la Sainte Cêne ; tout établit la juſtice & la néceſſité de cet ordre de Saint Paul ; *que chacun s'éprouve ſoi même, & qu'ainſi il mange de ce Pain, & boive de cette Coupe.*

II. *Preuve de la néceſſité de l'examen de ſoi-même.*

La nature même de la Communion.

LA ſeconde preuve de la néceſſité de l'examen de ſoi-même avant la communion, n'eſt pas moins ſolide que la premiére, & elle eſt tirée de la *nature même de la Sainte Céne.*

La Sainte Cêne eſt en effet, comme on peut le comprendre par les paroles que JESUS-CHRIST prononça en l'inſtituant, le mémorial de ſa mort, & de ſes ſouffrances ; c'eſt ce qui faiſoit dire à Saint Paul ; *toutes les fois que vous*

vous mangerés de ce pain, & que vous boirés de cette coupe, vous annoncerés la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne. [I. *Cor.* XI. 26.]

Or comme c'est par cette mort que nous avons été réconciliés avec Dieu, & qu'elle est le seul moyen par lequel on puisse être sauvé, notre bon Sauveur a voulu, qu'elle fut annoncée dans l'Eglise, jusques à ce jour auquel il reviendra, pour consommer l'ouvrage de notre rédemption. Celui qui communie déclare donc, s'il agit sincérement; » qu'il regarde Jesus-Christ comme son Rédempteur; » qu'il cherche en lui la rémission de » ses péchés, qu'il est fortement réso- » lu de n'y plus retomber; qu'il at- » tend de la grace de ce charitable » Sauveur les secours nécessaires pour » lui être fidèle, & qu'il espère de sa » bonté le salut & la vie."

Cette courte idée de la signification

de la Sainte Cêne suffit pour faire comprendre, qu'elle met devant les yeux ce qu'il y a de plus auguste, de plus saint, de plus respectable, & de plus intéressant dans la religion; & même en un sens toute la religion. Elle est en effet toute comprise dans cette vérité, que JESUS-CHRIST est mort pour nous; c'est à cela que Saint Paul rapportoit toute sa prédication, *Je ne me suis*, dit-il aux Corinthiens, *rien proposé de savoir parmi vous que Jésus-Christ, & Jésus-Christ crucifié.* (*II. Cor. II.* 2.)

Cela étant, célébrera-t-on témérairement, & avant que d'avoir fait une exacte recherche de son cœur, une cérémonie de cette importance? Peut-on renouveller l'alliance avec Dieu sans avoir examiné, si l'on est véritablement résolu à en remplir les conditions? Ne fera-t-on pas, dans un article aussi capital, ce que l'on fait

tous

tous les jours dans le monde, lors, par exemple, que l'on a à paroitre devant les Grands, ou lors qu'il s'agit d'une entrepriſe dont le bon, ou le mauvais ſuccès eſt pour nous de quelque importance ? En vérité il n'y a que ceux qui oſeront conteſter, ce que la Sainte Cêne a de ſacré, & de reſpectable, qui puiſſent ne pas ſentir, qu'avant que de s'en approcher, on doit *s'examiner ſoigneuſement ſoi-même.*

III. *Preuve de la néceſſité de l'examen de ſoi-méme.*

La connoiſſance & le ſentiment de notre foibleſſe & de notre corruption.

LA *connoiſſance & le ſentiment que nous devons avoir de notre foibleſſe & de notre corruption* fournit une troiſiéme preuve de la néceſſité de ce devoir & cette preuve ſuit aſſez naturellement de la précédente.

Pour peu que nous faſſions de retour ſur nous-mêmes, nous découvrirons d'abord notre foibleſſe, notre néant & notre fragilité, mais ſurtout notre miſére, notre corruption, & la facilité avec laquelle le péché nous attaque, & même nous entraine pour peu que nous nous relachions dans le devoir de la vigilance; & combien n'y a-t-il pas de particuliers qui en ont la preuve dans l'état où ils ſe trouvent actuellement; outre cela, on vit dans un monde très corrompu, & où les tentations, les occaſions de pécher, les mauvais exemples, les ſéductions nous environnent de toutes parts. On vit ſur cette terre, où *la convoitiſe de la chair, la convoitiſe des yeux, & l'orgueil de la vie,* [*I. Jean. II. 6.*] peuvent ſi ſouvent empoiſonner le cœur & y anéantir l'amour de Dieu, & par-là toute pieté, & toute religion. Eſt-il bien difficile de comprendre,

prendre, que ceux qui ſe trouvent dans ces humiliantes & périlleuſes circonſtances, ont toutes les raiſons de ſe bien examiner, de ſe défier d'eux mêmes, & de ne rien négliger de ce qui peut les mettre en état de ſe préſenter à la ſainte Table, d'une telle maniére que Dieu ne les juge pas indignes de ſa grace & de ſa miſéricorde ?

IV. *Preuve de la néceſſité de l'examen de ſoi-même.*

L'expérience de tous les Communians.

J'Ajoute une quatriéme & derniére preuve de l'indiſpenſable néceſſité, où ſe trouve chaque Communiant de s'examiner ſoi-même, avant que de venir à la table du Seigneur : & comme cette preuve eſt tirée de l'*expérience*, elle me paroit démonſtrative. Je prie ceux qui liront ceci,

de rentrer en eux-mêmes, & de donner gloire à la vérité. La plupart ont déja communié bien des fois; mais n'eſt-il pas vrai que lors que Dieu leur a fait la grace de s'acquitter de ce devoir avec dévotion, ils avoient eu ſoin de s'examiner auparavant eux-mêmes, & de rechercher, & de ſonder leurs voyes? Cet examen, accompagné de la bénédiction céleſte, eſt ce qui les avoit remplis d'humilité, de répentance, de foi, d'amour, & de reconnoiſſance; & c'eſt en ſuite de ces diſpoſitions qu'ils avoient formé un ferme deſſein, ſoit de ſe convertir, & de s'amander, ſoit de s'affermir de plus en plus dans la pieté, & dans la dévotion. Au contraire, lors que la conſcience, & la vie qui a ſuivi la communion ont également montré, que l'on s'y étoit préſenté ſans zêle, & ſans ſincérité, ou ſimplement avec une dévotion que l'on

l'on peut *comparer à la nuée & à la roſée du matin qui s'en vont*; [*Oſ. VI.* 4.] n'eſt-il pas vrai que l'on avoit négligé la pratique du devoir dont nous établiſſons la néceſſité; ou que ſi on s'en étoit acquitté, on l'avoit fait avec froideur, avec nonchalance, & avec diſtraction; d'une telle maniére en un mot, que le cœur y avoit eu peu de part? C'eſt ainſi que l'expérience de tous les Communians, puis qu'ils ſont tous compris ſous ces deux claſſes, établit qu'il eſt néceſſaire, & abſolument néceſſaire de s'examiner ſoi-même, avant que de participer à la Sainte Cêne.

Au reſte les quatre preuves, que l'on vient d'indiquer montrent de plus que l'on doit vaquer à ce devoir, avec tout *le ſoin*, avec *toute l'application*, & avec *tout le recueillement* dont on peut être capable. Fera-t-on moins pour ce qui eſt la *ſeule*

choſe néceſſaire; (Luc. X. 42.) que l'on ne fait tous les jours pour ce qui intéreſſe la vie, la ſanté, le bien, & la réputation.

Cependant malgré tout ce qui a été dit ſur la *nature*, & ſur la néceſſité de l'examen de ſoi-même avant la Communion, il y a des perſonnes qui s'imaginent, *d'un côté* que l'on n'eſt point appellé à tout ce détail; & *de l'autre* qu'une telle épreuve de ſoi-même eſt impraticable à pluſieurs perſonnes qui manquent de tems & de capacité, c'eſt ce qui reſte à examiner ſur cette matiere.

CHAPITRE III.

L'on répond à quelques exceptions contre l'examen de ſoi-même.

CEux qui s'imaginent que l'on n'eſt point appellé à s'examiner avant la Communion, de la maniére

niére en laquelle cela a été dit, ne croyent pourtant pas qu'il ne faille rien faire pour se mettre en état de s'y présenter, mais ils s'imaginent qu'il suffit de *faire quelques bonnes lectures, & d'assister aux Sermons qui se font avant la Communion.*

Pour ce qui regarde les bonnes lectures elles sont tirées de certains livres de préparation auxquels on est accoutumé; & on y joint quelque fois, celle de quelques chapitres de l'Ecriture sainte; c'est là à peu près toute la préparation d'un très grand nombre de personnes. On n'a garde de condamner ces lectures. La pratique en est tellement utile, & chrêtienne, que ceux qui la négligent sont très coupables. Cependant ces lectures, même en supposant, ce qui n'arrive pas toûjours, qu'elles soient bien choisies, que l'on y vaque avec attention, & que l'on

comprenne bien ce que l'on lit, ne suffisent certainement pas. Car comment seroit-il possible que chacun pût trouver dans ces livres, ce qui convient à l'état particulier dans lequel il se rencontre, état qui varie à l'infini, & qui à divers égards ne peut être connu que de celui qui doit s'approcher de la table sacrée.

Pour ce qui est des sermons, qui se font avant la communion; quand même ils seroient toûjours propres à produire l'effet auquel ils sont destinés, deux choses sont certaines. *L'une*, qu'il faut dire des Sermons, même des meilleurs, ce qui vient d'être dit des lectures, c'est-à-dire, qu'il est impossible que ces Sermons renferment tout ce qui convient à l'état particulier de chacun, & aux besoins d'un si grand nombre de personnes qui se trouvent dans des circonstances qui sont très différentes. *L'autre chose*

qui

qui n'eſt pas moins certaine, & qui mérite d'être bien conſiderée, c'eſt qu'il eſt bien tard, de ne penſer à ſe préparer & à s'examiner ſoi-même, que quand on eſt prêt à communier. A bien prendre la choſe, les Sermons de préparation ſont deſtinés à des réflexions qui aident, qui éclairent, & qui fortifient la dévotion des membres de l'Egliſe ; ſur-tout on s'aſſemble pour implorer par de mutuelles priéres la bénédiction de Dieu, & les ſecours de ſon St. Eſprit, ſi néceſſaires dans ces circonſtances.

D'autres prétendent que l'on eſt diſpenſé de l'examen de ſoi-même, parce que c'eſt un devoir que pluſieurs ne ſauroient remplir, ſoit parce qu'ils n'en ſont pas capables, ſoit parce qu'ils n'en ont pas le tems. On avoue en général, que la pratique de ce devoir eſt plus aiſée à ceux à qui Dieu a accordé de la pénétration, & qui ont

ont avec cela du tems & du loisir. Il seroit seulement à souhaiter, que tant de personnes qui se trouvent dans ces heureuses circonstances, fussent toûjours assez sages pour en profiter; mais ceux-là même, qui ont le moins de talens & le moins de loisir, peuvent pourtant s'examiner eux-mêmes, ainsi qu'il a été dit, & juger sainement de leur état, pourvû qu'ils agissent avec sincérité; car pour ce qui est de ceux qui n'ont pas cette sincérité, & qui ne cherchent que des prétextes, tout ce qu'on leur diroit seroit inutile.

Mais pour répondre plus directement à cette exception, il faut la considerer aux deux égards que l'on a indiqué ci-dessus.

I. Pour ce qui est des *talens & de la capacité* nécessaires pour s'examiner soi-même, il n'y a rien dans cet examen, à bien prendre la chose, qui soit au-

au-dessus de la portée de ceux qui ont la raison en partage, & outre cela quelque sentiment de religion, & quelque connoissance de Dieu & de sa volonté; il ne s'agit pas ici de recherches abstraites, & qui demandent une grande pénétration. Il n'est pas question de quelque point de doctrine ou de morale, susceptible de difficultés. Il faut simplement savoir; » si l'on aime Dieu, & si l'on tâche » à lui plaire. Il est question d'exa- » miner quelle vie on mène; si on » pense au Seigneur; si on le prie de » bon cœur; si on aime son pro- » chain; si on ne lui a fait aucun tort; » si l'on n'est en désunion ou en froi- » deur avec personne; si l'on exerce » la charité; si l'on vit dans la pu- » reté & dans la sobrieté; il faut » voir encore, si l'on se repent de ses » péchés; si l'on est résolu de mieux » vivre à l'avenir, & à reparer au-

» tant

» tant qu'on le peut les fautes que l'on » a commiſes. Enfin, ſi l'on a un ſin- » cère recours à la miſéricorde de » Dieu par JESUS-CHRIST ; & ſi l'on » eſt pénétré de l'amour de ce bon » & charitable Rédempteur."

Je demande s'il y a rien en tout cela qui ſoit au-deſſus de la portée de ceux-là même, qui ont le moins de talens ? Ne voit on pas tous les jours, dans les affaires de la vie, *même dans celles* qui demandent de l'application & de la pénétration, des gens, qui d'ailleurs n'ont pas bien du génie, y réuſſir. Pourquoi en ſeroit-il autrement, lors qu'il s'agit de l'examen de ſoi-même ? Il faut bien que chacun en ſoit capable, puis qu'il eſt expreſſément impoſé à tous ceux qui veulent communier. Il en eſt de ce devoir, comme il en eſt de celui de la priére ; il n'y a perſonne qui ne ſoit capable de prier, parce qu'il n'y a per-

a perſonne qui ne puiſſe ſentir ſes beſoins, & demander à Dieu les graces néceſſaires pour y pourvoir; d'ailleurs dès que l'on fait ſincèrement tout ce que l'on peut pour ſe bien connoitre, on fait par cela même tout ce qui eſt exigé; car Dieu connoit parfaitement la différente meſure des dons & des talens qu'il a trouvé à propos de départir à un chacun.

II. Il n'eſt pas moins aiſé de montrer, que chacun peut avoir, ſi l'on excepte des circonſtances rares & extraordinaires, que chacun dis-je, peut avoir le tems néceſſaire pour s'examiner ſoi-même, moyennant qu'il le veuille de bonne foi. Cet examen ne demande pas, en effet, autant de tems qu'on ſe l'imagine, & il n'y a perſonne qui ne puiſſe d'abord voir où il en eſt par rapport aux différens articles qu'on a indiqué. La conſcience répond auſſi-tôt qu'on l'interroge ſérieuſe-

rieuſement, & ſes réponſes ſont toutes prouvées. Mais d'ailleurs ſuppoſé qu'il fallut prendre une partie de ce tems ſur ſes affaires, & ſur ſon repos, ſeroit ce faire un trop grand ſacrifice? Les perſonnes les plus occupées ſavent bien trouver toûjours aſſez de tems pour leurs interets temporels, & pour ſe procurer les commodités de la vie; & cela ſeroit-il impoſſible, lors qu'on eſt appellé à la choſe la plus importante de toutes, à celle pour laquelle Dieu nous a principalement mis au monde?

Mais il importe ſurtout de conſiderer, & l'on prie ceux qui liront ceci d'y faire une ſérieuſe attention, que ſi conformément à nôtre devoir nous donnions chaque jour quelques momens à examiner de quelle maniére nous avons paſſé la journée, nous ſaurions d'abord quel eſt nôtre état; au lieu que quand on ſe perd de vuë, pen-

pendant tout le tems qui s'écoule d'une communion à l'autre, il faut convenir qu'alors l'examen de soi-même demande une plus longue recherche. Or quelqu'un oseroit-il dire, qu'il soit permis de vivre de cette maniére; & peut-on regarder comme salutaires ces communions qui sont d'abord suivies d'un oubli constant de soi-même? Ne peut-on pas mourir chaque jour? Y en a-t-il aucun dès là, où l'on ne doive pas se mettre en état de paroitre devant Dieu, & de lui rendre compte de sa vie?

Que l'on considére outre cela, le prix & l'excellence de l'ame. Elle porte l'image de Dieu; elle a été rachetée par le sang de Christ, & sa destination c'est le Ciel & la glorieuse immortalité. Ne mériteroit-elle donc pas cette ame, qu'on donnat à ce qui la concerne les soins, l'application, & le tems qui sont nécessaires

pour

pour la mettre, & pour la retenir ſous la grace de Dieu? Ceci eſt tellement vrai, quoi qu'on ne le croye guéres, qu'un genre de vie qui prend tout notre tems, & qui ne nous en laiſſe à peu près aucun pour ce qui regarde l'ame & le ſalut, eſt par ce ſeul endroit entiérement illégitime. Au reſte, comme il y a une ſorte de perſonnes, qui ne peuvent pas diſpoſer de leur tems, ſavoir ceux qui ſont en ſervice, il eſt du devoir des *maitres*, d'accorder à leurs domeſtiques, & à ceux qui ſont dans leur dépendance, le tems néceſſaire pour travailler à leur ſalut, & en particulier pour ſe préparer à la ſainte communion, & les maitres qui ne le font pas en ſeront reſponſables devant Dieu.

La concluſion de tout ceci ſe rapporte donc à ces paroles, *que chacun s'éprouve ſoi même & qu'ainſi il mange*

ge de ce pain & boive de cette coupe, (*Cor.*XI.23.) & c'eſt là ce qu'il y avoit à dire ſur l'examen que chaque communiant doit faire de ſon cœur, avant que de ſe préſenter à la table du Seigneur.

Fin de la premiere Section.

SECTION II.

Des diſpoſitions générales dans leſquelles on doit ſe rencontrer pour faire une bonne communion.

CEtte ſeconde ſection eſt deſtinée à marquer les diſpoſitions générales, dans leſquelles on doit ſe rencontrer, pour faire une bonne communion. On peut les rapporter à ces deux, qui ſont le précis de toute la religion, ſavoir à une ſincère *repentance*, & à une *foi* vive & efficace.

cace. JESUS-CHRIST a lui-même renfermé toute sa doctrine dans ces deux devoirs, lors qu'il a dit, *amendez-vous & croyez à l'Evangile*; (*Marc.* I. 15.) nous allons les considerer l'un & l'autre.

CHAPITRE PREMIER.

De la repentance en général.

IL n'est pas possible que celui qui s'est examiné sincérement soi-même, *ne se trouve* coupable devant Dieu à bien des égards. Car quand même on ne seroit pas du nombre des grands & des insignes pécheurs, on n'a toûjours que trop de reproches à se faire. Or la connoissance & surtout le sentiment des péchés que l'on a commis; conduisent nécessairement à la repentance, sans laquelle il est impossible d'avoir part à l'efficace de la mort de JESUS-CHRIST; ou, ce qui est la même chose, d'être réconcilié avec Dieu; c'est là ce que l'Ecriture enfei-

enſeigne par-tout, & ce que la raiſon & la conſcience confirment également.

La répentance, ſelon que ce terme l'exprime, *conſiſte dans la douleur & dans le regret d'avoir offenſé Dieu*; & par une conſéquence néceſſaire, *dans une ferme réſolution non ſeulement de renoncer au péché, mais même de réparer autant que cela ſe pourra, le mal que l'on a fait en péchant.*

Tout doit produire ces ſentimens dans celui qui ſe répent véritablement, & ils ſont une ſuite néceſſaire tant de la nature du péché, que de ſes effets. D'abord le péché enviſagé en lui-même, eſt ce qu'il y a de plus mauvais & de plus injuſte; & il paroit tel, ſoit lors qu'on fait taire ſes paſſions, ſoit lors qu'on enviſage le péché dans les autres. Outre cela, en s'y laiſſant aller, on viole les loix les plus juſtes, les plus ſaintes, les plus aima-

aimables, & les plus reſpectables; on déſobeit à celui qui eſt en même tems nôtre Créateur, notre ſouverain maître, & notre bienfaiteur. On ſe rebelle contre lui qui ne ceſſe de nous faire du bien, & pour le corps & pour l'ame, & qui a ſurtout démontré ſon infinie miſéricorde, en nous rachetant par le ſang de ſon fils: n'eſt ce pas là une inſigne perfidie, & une noire ingratitude ?

Apres cela, ſi l'on porte les yeux ſur les ſuites terribles que le péché, accompagné d'impénitence & d'endurciſſement, entraine tant pour cette vie, que pour l'autre; ou ſentira que le ſeul amour de ſoi même doit porter à ſe repentir, de s'y être laiſſé aller. En effet, que font les pécheurs par la transgreſſion & par la déſobéiſſance; *dès maintenant ils mettent ſéparation entre Dieu & eux.* [*Eſaie* LIX. 2.] Ils ſe privent de ſon amour

&

& de ſa grace. Ils l'engagent à être ſourd à leurs priéres. Souvent même les pécheurs attirent ſur eux divers chatimens temporels ; car ſi l'on veut bien y réfléchir, on verra que ce ſont preſque toûjours nos péchés qui nous rendent malheureux en ce monde, & qui nous expoſent à un grand nombre de revers ; tels que ſont par exemple, la pauvreté, les maladies, la honte, & divers autres maux ſemblables. Et quel doit être dans la vie à venir le ſort de celui que la mort aura ſurpris dans l'impénitence ? *Il n'y aura plus pour lui de ſacrifice de réconciliation*, [*Hébr. X.* 26.] mais ſa portion ſera dans *le feu éternel qui eſt préparé au diable & à ſes anges.* [*Matth. XXV.* 41.] L'Ecriture a donc bien raiſon de dire, que *les pécheurs font une œuvre qui les trompe* ; [*Prov. XI.* 18.] qu'ils péchent *contr'eux mêmes, & à la confuſion de leurs faces.* [*Jerem. VII.* 10.]

Mais afin de comprendre encore mieux qu'elle eſt la nature & quels ſont les effets de la répentance, il en faut conſiderer les trois caractères principaux. Ces caractères ſont 1. *le regret & la douleur* d'avoir péché. 2. *La ferme réſolution* de ne plus le faire, & 3. enfin *la réparation* du mal que l'on a commis, du moins autant que cette réparation peut être poſſible.

CHAPITRE II.

Des trois caractères de la vraye répentance.

LA vraye répentance renferme d'abord le *regret & la douleur* d'avoir péché, & c'eſt ce que l'on peut comprendre par ce qui vient d'être dit; mais comme cet article eſt très eſſentiel, il faut réfléchir de plus près ſur la nature de cette douleur.

I. Cette

I. Cette douleur doit être *ſincère*, & la douleur eſt ſincère lorſqu'elle a ſon ſiége dans l'ame & dans le cœur; comme c'eſt proprement dans l'ame & dans le cœur que le péché a été commis, c'eſt auſſi là que doit ſe rencontrer le regret de s'y être laiſſé aller. C'eſt par cette ſincérité que la vraye répentance différe de celle qui n'eſt que *ſelon le monde*, & de laquelle St. Paul dit, *qu'elle ne produit que la mort;* [2. *Cor. VII.* 10.] parce qu'elle n'a pour principe que les maux temporels auxquels on s'expoſe en péchant; dès là, à parler juſte cette répentance ne nait que de l'amour déréglé de ſoi-même, & Dieu n'y entre pour rien. C'eſt enſuite par cette ſincérité que la vraye répentance ſe diſtingue de celle qui n'étant qu'extérieure, & qu'apparente, laiſſe l'homme dans toute ſa malice, & dans toute ſa corruption. Bien loin qu'une

telle répentance puiſſe appaiſer Dieu, au contraire elle l'irrite d'avantage, puiſque tout ce qu'elle produit au dehors, n'eſt que diſſimulation & qu'hypocriſie. L'Ecriture appuye partout ceci ; ſurtout David le fait comprendre bien clairement par ces paroles du Pſeaume de ſa pénitence. *Les ſacrifices de Dieu ſont l'Eſprit froiſſé ; O Dieu tu ne mépriſes point le cœur froiſſé & briſé.* [*Pſ. LI.* 19.]

II. La vraye douleur eſt une douleur *vive & amère*, c'eſt-à-dire qu'elle fait ſentir fortement ſes péchés, & tout ce que l'état & les malheurs auxquels ils nous expoſent ont de funeſte & d'accablant. C'eſt d'ici que partent les reproches que l'on ſe fait d'avoir péché ; une juſte indignation contre ſoi-même ; une humilité qui anéantit devant Dieu, & devant ſa propre conſcience ; une ſalutaire inquiétude ſur ce qu'il faut faire pour

rentrer

rentrer en grace avec le Seigneur; & enfin une réſolution ferme d'employer tous les moyens propres pour y réuſſir.

Que ſi l'on ſouhaite des exemples qui mettent devant les yeux, comment penſent, & comment parlent, ceux dont la contrition eſt vive & amère. Il n'y a qu'à lire le Pſeaume LI. & la priére de Manaſſé Roi de Juda, laquelle ſe trouve dans les *livres Apocryphes*; ces mouvemens y ſont exprimés, avec force & d'une maniére très propre à les inſpirer. Mais il y a peut être un moyen encore plus efficace pour faire comprendre ce que c'eſt qu'une douleur vive & amère. Il n'y a qu'à réfléchir ſur ce que l'on éprouve, lors que par ſa faute on s'expoſe à quelque malheur temporel; il faudroit être touché & affligé des péchés que l'on a commis, comme on eſt touché

& affligé, lors que l'on perd ſa ſanté, ou ſon bien, lors que l'on eſt expoſé à un affront, & que l'on ſouffre quelque tort, ou quelque injuſtice; c'eſt-à-dire qu'il faudroit, que ce qui regarde l'ame & le ſalut, fit la même impreſſion que ce qui ſe rapporte au corps, & à la vie préſente.

II. Le ſecond caractère de la vraye répentance eſt *la réſolution de ſe convertir, & de ne plus pécher.* Se convertir, c'eſt changer de vie & de conduite, c'eſt ne plus ſe laiſſer aller aux mêmes vices auxquels on ſe livroit auparavant, & par une conſéquence néceſſaire, pratiquer les vertus oppoſées à ces vices. Ce changement arrive en tous ceux dont la douleur & la converſion ſont ſincères. C'eſt ainſi que celui qui étoit colère & emporté devient moderé, & doux; que celui qui étoit diſſimulé & trompeur, s'étudie à la ſincérité

&

& à la bonne foi, que celui qui étoit l'eſclave de ſes ſens, vit dans la tempérance, & dans la pureté; & ainſi des autres péchés, auxquels on étoit ſujet. En un mot la vraye répentance eſt celle par laquelle *d'eſclave du péché*, on devient *eſclave de la juſtice*; car ſe figurer, comme font quelques uns, un état où l'homme n'eſt ni bon ni mauvais, c'eſt s'abuſer d'une maniére bien groſſiére, & en même tems très périlleuſe. Elihu ſentoit combien le renoncement au péché eſt eſſentiel à la vraye répentance, lors qu'il s'exprimoit de cette maniére. *Certainement voici ce qui doit être dit au Dieu fort, ſi j'ai commis quelque perverſité, je ne le ferai plus.* [*Job. XXXIV.* 31.32.]

Il faut pourtant bien obſerver, que dans les commencemens de la converſion, les mauvais penchans ne peuvent pas ſe détruire tout d'un coup, ſurtout lors qu'il faut déraciner les pé-

chés d'habitude. C'eſt à l'égard de ces derniers que les rechutes ſont le plus à craindre, mais, comme on le dira plus particuliérement dans la ſuite, ces rechutes ne doivent pas décourager, puis qu'elles ne prouvent pas toûjours, que celui qui eſt retombé ſoit impénitent; par exemple, un homme qui a été ſujet *à la colère*, *aux juremens*, ou à d'autres péchés ſemblables, peut retomber à quelques égards, quoi que dans le fond ſa répentance ait de la ſincérité, & qu'il travaille ſérieuſement à s'amender.

Cela peut arriver dans les maladies de l'ame, tout comme cela arrive lors qu'il s'agit de celles du corps; quoi qu'un malade ſe rétabliſſe, il éprouve pourtant de tems en tems quelques retours de ſa maladie; ainſi il ne faut jamais confondre une répentance qui eſt *encore foible*, avec une répentance qui eſt *fauſſe*, & *hypocrite*.

crite. Au reſte il y a deux moyens de s'aſſurer, ſi la répentance eſt ſincère, malgré ces rechutes. *L'un*, ſi les mauvais penchans qui en ont été l'occaſion, perdent chaque jour de leur force, & ſi les actes en ſont moins fréquens. Et *l'autre*, ſi ces rechutes rendent plus vigilant, plus humble & plus zélé dans la priére.

III. Le troiſiéme & dernier caractère de la vraye répentance ſe fait connoitre, par la réparation de tout le mal que l'on a fait, lors que cette réparation eſt poſſible. Je dis, *lors que cette réparation eſt poſſible*, car il y a de certains péchés qui ne peuvent plus ſe réparer, ſi vive que ſoit la douleur de les avoir commis. Tels ſont par exemple, le meurtre, l'adultère, le blaſphéme, & d'autres crimes ſemblables. Tout ce que les pécheurs peuvent faire dans ces triſtes cas, c'eſt de confeſſer ces péchés, de

les déteſter, de recourir à la grace de Dieu avec une ferme réſolution de ſe convertir; mais il y a d'autres péchés que l'on peut réparer, par exemple, un *calomniateur*, peut donner gloire à la vérité; *un homme qui vit dans l'aigreur*, peut ſe réconcilier; *un larron*, & *un injuſte* peuvent reſtituer, *un avare* peut faire la même choſe en faveur des pauvres, en leur rendant ces aumônes, que ſa dureté avoit retenu, dans tous ces cas-là, & dans d'autres ſemblables, la réparation du mal eſt ſi abſolument néceſſaire, que ſans cela il n'y a point de vraye répentance. Il eſt bien vrai qu'avec cette réparation, on ne laiſſe pas d'être toûjours très coupable de s'être laiſſé aller à ces péchés; mais cependant on donne par-là, la preuve la plus convaincante d'une ſincère contrition; ſurtout on léve bien ſouvent le ſcandale que l'on avoit donné

donné en péchant. Et ne doit ce pas être une grande joye & une douce ſatisfaction, pour celui qui eſt véritablement pénitent, de pouvoir par cette réparation, marquer ſa douleur, & combien ardemment il ſouhaiteroit d'avoir vécu d'une autre maniére? C'eſt ici une vérité que chacun peut ſentir. Mais ne vouloir pas réparer le mal que l'on a commis, lors qu'on peut le faire, c'eſt montrer non ſeulement que l'on eſt impénitent, mais de plus, que l'on eſt réſolu de demeurer dans l'impénitence; c'eſt même une preuve que la vuë du crime, & l'interdit qui repoſe ſur la conſcience, n'effrayent point. En un mot, ne pas vouloir réparer ſes péchés lors qu'on le peut, c'eſt demontrer que l'on eſt dans une ſituation, qui exclut néceſſairement de la grace & de la miſéricorde de Dieu, auſſi longtems que l'on y perſévére. La choſe

eſt ſi claire que pour n'en pas tomber d'accord, il faut être, ou ſans ſincérité, ou dans un aveuglement inconcevable. C'eſt à ceux qui liront ceci, de l'appliquer à leur état, & à leurs beſoins. Il ne reſte plus qu'à montrer que la Sainte Cêne exige très particuliérement cette répentance, dont on vient de décrire la nature & les caractères.

CHAPITRE III.

Où l'on montre que ſi la Sainte Cêne exige particuliérement la répentance, elle eſt auſſi très propre pour la produire.

TOut ce qui tend à inſpirer de l'horreur pour le péché, & une ferme réſolution d'y renoncer pour jamais, nous conduit très efficacément à une ſincère répentance. Or la mort de nôtre Sauveur, de laquelle nous fai-

faisons la sainte & bienheureuse commémoration en communiant, est ce qu'il y a de plus propre, pour nous remplir de ces dispositions. Nous voyons en effet dans cette mort, la haine que Dieu porte au péché, & comment il assujetit nécessairement à la condamnation, ceux qui en veulent demeurer les esclaves. La mort est la sentence prononcée par le souverain Juge, contre la transgression & la désobéissance; & c'est pour cela que celui qui s'est chargé de nôtre réconciliation, a du porter cette peine; c'est ce qui faisoit dire à Saint Pierre; *que Christ à porté nos péchés en son corps sur le bois.* [*I. Pierre II.* 25.]

Mais cette mort nous appelle encore, & bien fortement à la répentance, puisque c'est là le seul moyen de remporter les fruits salutaires qui découlent de ce sacrifice. JESUS-CHRIST en mourant, a voulu nous sancti-

ſanctifier, parce que ſans la ſanctification, il eſt impoſſible d'avoir la paix avec Dieu; l'Ecriture nous le dit ſi ſouvent, ſi clairement, & ſi expreſſément, que je doute qu'il ſoit poſſible de ne pas le remarquer, S. Pierre eſt ſurtout très formel ſur cet article. *Dieu* dit-il, *à envoyé ſon Fils, pour nous bénir, en retirant chacun de nous de nos méchancetés.* [*Actes III.* 26.] *Chriſt a porté nos péchés en ſon corps ſur le bois, afin qu'étant morts au péché, nous vivions à la juſtice.* [*I. Pierre II.* 25.] Ce peuple que Chriſt s'eſt acquis eſt un peuple *zélateur* des bonnes œuvres. [*Tite II.* 14.] Cette Egliſe qu'il a rachetée par ſon ſang, eſt une Egliſe *glorieuſe*, & ſa gloire conſiſte en ce *qu'elle eſt ſainte & irréprehenſible.* [*Epheſ. V.* 27.]

Croire que JESUS-CHRIST réconcilie avec Dieu, ceux qui veulent vivre dans l'eſclavage & ſous l'empire du

péché

péché; surtout prendre occasion de là de demeurer tranquillement dans les liens de la corruption; c'est être dans d'affreuses idées. C'est nourrir des sentimens qui outragent Dieu, c'est faire de Jésus-Christ le ministre du péché, & engager sa conscience dans une sécurité qui précipite dans l'abyme de la perdition; aussi ces sentimens faisoient ils horreur à S. Paul; *pécherons nous*, dit-il, *afin que la grace abonde? A Dieu ne plaise; quoi donc, pécherons nous, parce que nous ne sommes plus sous la loi, mais que nous sommes sous la grace? A Dieu ne plaise.* [*Rom. VI.* 1. 2. 15.] Je renvoie ici mes lecteurs à lire sérieusement le Chapitre VI. de l'Epitre aux Romains; je les prie surtout de bien peser cette forte & grave exhortation, laquelle marque avec la derniére évidence, le devoir & la vocation de ceux qui veulent remporter les fruits de la mort

de

de JESUS-CHRIST. *Que le péché donc ne régne plus en vos corps mortels pour lui obéir dans ſes convoitiſes. N'appliqués plus vos membres pour être des inſtrumens d'iniquité & de péché ; mais appliqués vous à Dieu comme de morts étant faits vivans, & vos membres pour être des inſtrumens de juſtice à Dieu ; car le péché n'aura point de domination ſur vous, puiſque vous n'êtes plus ſous la loi, mais que vous êtes ſous la grace.* [*Verſ.* 12. 13. 14.]

Enfin la Communion appelle à la répentance, & y ſollicite par la conſidération, des graces & des ſecours qu'elle communique à ceux qui déſirent ſincèrement de ſe convertir. C'eſt là où Dieu ſe montre avec la plus grande évidence, miſéricordieux, & propice. C'eſt là où il nous déclare, de la maniére la plus expreſſe, *qu'il eſt charité, qu'il ne veut point la mort du pécheur, mais qu'il veut ſa converſion*

verſion & ſa vie; [*I. Jean IV.* 8. *Ezech.* 33. 11.] c'eſt là en un mot, où il offre non ſeulement la grace & le pardon, mais encore tous les ſecours par leſquels nous pouvons ſortir des liens du péché, *nous nettoyer de toute ſouillure de chair & d'eſprit, & achever notre ſanctification en ſa crainte.* [2. *Cor. VI.* 1.]

Ces choſes ſont ſi claires, elles ſont ſi ſenſibles, tant par la parole de Dieu, que par le témoignage de la raiſon & de la conſcience, qu'il n'eſt pas néceſſaire de s'arrêter plus longtems à les établir.

CHAPITRE IV.

De la foi ; conſiderée comme renfermant la perſuaſion & la confiance.

LA répentance telle qu'elle vient d'être repréſentée, eſt inſéparable de la foi, c'eſt même la foi qui

qui en est le principe ; aussi a-t-il été dit que cette vertu est la seconde disposition générale essentielle à chaque vrai communiant.

La foi n'est autre chose *qu'une persuasion éclairée, ferme, & efficace de tout ce que Dieu nous a révélé dans sa sainte parole, & très particulierement de ce qui concerne Jésus-Christ & notre rédemption par son sang.* Suivant cela, la foi essentielle à un vrai communiant, consiste dans ces deux choses, qui naissent l'une de l'autre.

1. Dans une persuasion ferme & éclairée.

2. Dans une douce & legitime confiance, qui renferme aussi cette glorieuse espérance, qui est le *prix de la vocation céleste de Dieu en Jesus-Christ.* [*Philipp. III.* 14.]

1. *La persuasion* dont nous parlons ici, *consiste dans une ferme croyance, que le sang de Christ ou sa mort nous récon-*

réconcilie avec Dieu, sous la condition de la foi, mais d'une foi opérante par les bonnes œuvres : s'il y a une vérité clairement, & fréquemment enseignée dans le Nouveau Testament, c'est sans contredit celle là. Or la Sainte Cêne demande d'une façon toute particuliére une telle persuasion, puis que ce Sacrement est le mémorial & le tableau de cette mort. Ceci est tellement vrai, & la persuasion de cette vérité est tellement *nécessaire, que* ceux qui ne regardent pas la mort de JESUS-CHRIST, comme un sacrifice expiatoire, & qui ne croyent pas, que *nous avons la rédemption de nos pechés dans son sang,* [*Ephes. I.* 7.] sont hors d'état de célébrer le Sacrement, dans les vuës de celui qui l'a institué, & ces vuës sont marquées bien clairement par ces paroles; *ceci est mon corps, qui est rompu pour vous, faites ceci en mémoire de moi. Cette coupe*

est

eſt le Nouveau Teſtament en mon ſang, qui eſt répandu pour la remiſſion des péchés. [*Luc. XXII.* 16. 22.]

Que l'on ſe ſouvienne donc bien, qu'en communiant, on déclare, & on confeſſe ſolemnellement, que l'on a été racheté de tous ſes péchés par la mort de JESUS-CHRIST, & que ſans cette mort on ſeroit ſous la condamnation. C'eſt là un article, du quel il eſt abſolument eſſentiel que celui qui communie ſoit bien perſuadé; & il n'y a qu'une telle perſuaſion qui puiſſe ſanctifier le cœur, & y produire *l'amour le plus ardent* pour JESUS-CHRIST. C'eſt auſſi par là, que l'on tranquilliſe ſa conſcience, & que l'on en bannit les doutes & les frayeurs.

2. La foi telle qu'elle vient d'être décrite, renferme auſſi néceſſairement la *confiance* en la miſéricorde de Dieu. Cette confiance fait, que chaque communiant ſe conſidére, comme étant l'objet

l'objet particulier de la grace de Dieu. Elle fait qu'il envisage la mort du Sauveur, comme destinée à lui obtenir cette grace, & toutes les bénédictions qu'elle renferme, & dans ces sentimens, voici ce qu'il se dit à soi-même ; *je suis cette brebis égarée, je suis ce pauvre & ce misérable pécheur, que Jesus-Christ est venu chercher. Il a eu pitié de moi, & il m'a aimé jusqu'à donner son sang pour ma rédemption. Je me confie donc en lui, & m'appuyant sur ses promesses, je me présenterai avec une humble assurance au Trône de grace, & j'y serai favorablement reçu.* [*Hebr. IV.* 16.] Quand on considére la mort de son Sauveur dans cette vuë particuliére, elle touche & elle pénétre d'avantage ; elle fait une plus vive impression & sur l'esprit & sur le cœur, parce que l'on sent alors beaucoup mieux l'infinie misé-

miſéricorde de Dieu dans le don qu'il nous a fait de ſon ſaint Fils.

Au reſte, cette confiance, de laquelle le ſeul ſentiment établit l'excellence & le prix, a les fondemens les plus ſolides. Quoi de plus propre en effet pour l'inſpirer, que les paroles de Jéſus Chriſt lui même dans l'inſtitution, par leſquelles il déclare, *que ſon corps eſt rompu pour nous, & que ſon ſang eſt répandu pour la remiſſion de nos péchés.* D'ailleurs, c'eſt ſurtout dans cette occaſion, c'eſt-à-dire, lors qu'il nous convie à ſa table, qu'il manifeſte particuliérement ſa bonté, & ſa miſericorde, c'eſt alors qu'il dit au vrais pénitens; *Je ne rejetterai point celui qui viendra à moi;* (Jean. 6. 37.) & comment les rejetteroit-il lui qui les appelle, & qui les invite avec tant de miſéricorde? *Venés à moi, vous tous qui êtes travaillés & chargés, & je vous ſoulagerai.* N'eſt-il pas naturel de tirer de là, cette

cette légitime & consolante conclusion ; *allons avec un vrai cœur, & avec une pleine certitude de foi, ayant les cœurs purifiés des souillures d'une mauvaise conscience, & le corps lavé d'eau nette ; retenons la profession de nôtre espérance sans varier, car celui qui nous a fait ces promesses est fidèle.* [*Hebr. X.* 19. 22. 23.] Dès là, tous ceux qui se présentent à la Ste. Communion, avec une foi sincère, & avec une véritable intention de s'amender, & de se sanctifier de plus en plus, peuvent se confier pleinement en la miséricorde de Dieu, & jouir de la paix de la conscience ; aussi éprouvent-ils très souvent cette paix, & c'est ce qui les porte à bénir le Seigneur, & à se réjouïr en lui. Voici ce que dit à son ame, celui qui se trouve dans cet heureux état ; *mon ame retourne en ton repos, car l'Eternel t'a fait du bien.* [*Psalm. CXVI.* 7.] *Je suis persuadé que*

rien

rien ne pourra me séparer de la dilection de Dieu, qu'il nous a montrée par Jésus-Christ nôtre Seigneur. [*Rom. VIII.* 38.]

Il paroit par ce qui vient d'être dit de la confiance du fidèle, qu'elle est accompagnée d'une ferme espérance, par laquelle il s'assure que Dieu lui accordera tout ce qui est nécessaire pour parvenir à la possession du salut.

1. Dès là le vrai croyant espere la continuation & l'augmentation des secours qui lui sont nécessaires pour être *fidèle jusques à la mort.* [*Apoc.* 2. 10.] Il est persuadé, *que celui qui a commencé sa bonne œuvre en lui l'achévera miséricordieusement*; (*Philipp. I.* 6.) que malgré les foiblesses, que malgré le nombre, & la force des tentations qui l'environnent ici bas, ce Dieu tout bon, *l'affermira, pour être trouvé irrépréhensible, à la venuë du Seigneur Jesus Christ*; (1. Cor. 1. 8.) & on peut avoir cette

cette ferme espérance, aussi longtems que l'on est fidéle à Dieu & à sa grace.

2. Celui en qui se trouve la vraie foi, espère avec la même confiance *une mort heureuse.* En communiant au sacrement de la mort de son Sauveur, il embrasse avec une foi ferme & inébranlable les promesses de l'Evangile, & il s'assure que *vivant au Seigneur* il *mourra aussi au Seigneur.* [Rom. XIV. 8.] Il trouve même dans cette sacrée cérémonie, de doux & de puissants motifs à ne point craindre la mort, & à la regarder comme une partie de la conformité, qu'il doit avoir avec JESUS-CHRIST. La vertu du sacrifice de ce grand Rédempteur dissipe tout ce que la mort a d'effrayant, parce que le fidèle espère, toute proportion gardée, de mourir comme son Sauveur mourut, lors qu'il remit son Esprit entre les mains de Dieu son Pére. [*Luc XXIII.* 46.]

Jamais un enfant de Dieu ne craindra la mort, de cette crainte qui a ſon principe dans l'incrédulité, dans l'amour du monde, ou dans une mauvaiſe conſcience. Bien loin de la craindre de cette maniere, il l'attend preſque toûjours, avec tranquillité, & avec réſignation; quelquefois même avec joye, & avec de ſaints tranſports; parce qu'il croit que *ceux qui meurent au Seigneur, ſont bienheureux puiſqu'ils ſe repoſent de leurs travaux, & que leurs œuvres les ſuivent.* [*Apoc. XIV.* 13.]

3. Enfin, la participation à la Sainte Cêne remplit les fidèles de la plus douce & de la plus ferme eſpérance *de l'immortalité, & de la gloire.* Ils en ont les aſſurances & les gages dans la mort de leur Sauveur, ſuivie de ſa glorieuſe réſurrection. Tout ſincère Communiant peut s'appliquer ces paroles de l'Evangile. *Celui qui mange*

ma

ma chair & qui boit mon sang, a la vie éternelle, & je le ressuſciterai au dernier jour, [*Jean VI.* 54.] ce qui eſt pour lui une ſource de conſolation & de joye, & en même tems, un puiſſant encouragement à ſe rendre de plus en plus digne d'une ſi glorieuſe eſpérance.

Il n'y a qu'à enviſager la foi, telle qu'elle a été repréſentée, c'eſt-à-dire, comme renfermant *la perſuaſion, la confiance & l'eſpérance*, pour ſentir, que cette divine vertu eſt tout-à-fait eſſentielle, à celui qui veut faire une bonne communion? mais on comprend auſſi avec la même facilité, que ce que la Ste. Cêne annonce, a une grande efficace pour produire cette foi dans l'ame. Cependant, comme il importe de bien ſentir ceci, on ajoutera une conſidération générale, qui paroit tout-à-fait convaincante.

Il n'y a qu'à enviſager l'état & les diſpoſitions de celui en qui cette foi ne ſe rencontre pas, pour comprendre que ſa communion ne ſauroit être ſalutaire. En effet, *ou* un tel homme ne croit pas, *ou* s'il croit, il n'agit pas conformément à ſa croyance. Or la mort de Chriſt eſt de nulle efficace, pour ceux qui ſont dans ces funeſtes diſpoſitions. S'ils ſont incrédules, ne croyant rien, ils ne cherchent rien, & Dieu n'a aucune part à leur Communion. S'ils croyent, quelle efficace peut avoir une foi qui laiſſe ceux en qui elle ſe trouve dans toute leur corruption? Ce n'eſt même pas aſſez de dire, qu'une telle Communion eſt inutile. Il faut dire qu'elle ne peut qu'irriter Dieu, & aſſujétir, ceux qui s'en rendent coupables, à une plus grande condamnation. En effet, quelle témérité n'eſt ce pas, de venir ſe préſenter à la Table ſacrée dans

dans le tems qu'on n'eſt pas diſpoſé d'aller à JESUS-CHRIST? De tels communians ne l'outragent-ils pas? Ne ſe rendent-ils pas coupables d'un mépris & d'une hypocriſie manifeſtes?

On voit ſouvent dans l'Evangile, que lors que les malades venoient implorer le ſecours du Sauveur, il leur demandoit, *s'ils croyoient.* Il en eſt de même, lors qu'il s'agit des maladies de l'ame. Ce céleſte médecin, dit auſſi à ceux qui implorent ſon aſſiſtance. *Croyés vous, que je puiſſe vous ſauver? Le ſouhaittés vous, de tout vôtre cœur? Mettés vous vôtre confiance & vôtre eſpérance en moi?* [*Marc XI.* 24.] Moyennant une telle foi, de laquelle JESUS-CHRIST pardonne auſſi l'infirmité, on obtient la guériſon, & ces malades ſpirituels paſſent ſurement de la mort à la vie.

Fin de la ſeconde Section.

SECTION III.

Des dispositions, où l'on doit être lors que l'on vient se présenter au S. Sacrement.

IL s'agit désormais de marquer plus précisément les principaux sentimens, & les principales dispositions, dont l'ame doit être pénétrée dans le tems que l'on se présente à la table du Seigneur. Ces sentimens & ces dispositions se rencontrent nécessairement, en tous ceux dont la répentance est sincère, & la foi vive & efficace ; on peut les rapporter à ces six.

La premiére disposition, est *une vive & ardente reconnoissance.*

La seconde, consiste à *être pénétré de l'infinie miséricorde que Dieu a fait paroitre dans le don de son Fils,*

La

La troiſiéme, exige *le plus grand amour pour Jéſus Chriſt.*

La quatriéme, *une ſincère charité pour tous les hommes.*

La cinquiéme, eſt renfermée dans *une profonde humilité.*

Enfin la ſixiéme & derniére diſpoſition, c'eſt *de ſe dévouer entiérement à Dieu*, & de ſe conſacrer pour toûjours à ſon ſaint ſervice.

PREMIERE DISPOSITION.

Une vive & ardente réconnoiſſance.

COmme la Sainte Cêne eſt proprement & dans ſa deſtination une cérémonie de louange & d'actions de graces, nous plaçons la reconnoiſſance à la tête des diſpoſitions, qui ſont particuliérement exigées, de ceux qui ſe préſentent à la ſainte Table. En effet, les chrétiens

en communiant remercient Dieu, du don précieux de son Fils, comme les Juifs lui rendoient graces, dans la Pâque, de ce qu'il avoit délivré leurs péres d'Egypte. C'est là préciſément ce que St. Paul appelle, *annoncer la mort du Seigneur.* C'eſt auſſi l'idée que l'on avoit de la Ste. Cêne dans l'Egliſe primitive, comme on le voit par ce qui s'obſervoit lors qu'on communioit. On prononçoit des *actions de graces ſolemnelles par Jéſus Chriſt*, auxquelles tout le peuple répondoit, *Amen*; & c'eſt auſſi, à cauſe de cela, que les anciens donnoient à cette ſainte action, le nom d'*Euchariſtie*, ce qui ſignifie, *action de graces.*

On comprend aſſez que ces ſentimens de reconnoiſſance, & ces actions de graces, ſont particuliérement néceſſaires, lors que l'on vient chercher à la Table ſacrée, les fruits de l'amour, que Dieu, nous a témoigné

en

en ſon Fils. Mais il importe de ſe faire une juſte idée de ce devoir, & pour cet effet, de bien conſiderer, que cette reconnoiſſance renferme ſur tout les mouvemens ſuivant, par leſquels on doit juger de l'état de ſon cœur; à cet égard.

I. La Reconnoiſſance conſiſte d'abord dans un *vif ſentiment du prix & de l'infinie grandeur du don que Dieu a fait aux hommes, en livrant ſon Fils à la mort pour eux.* Tous ces biens excellens, ſe préſentent ici à l'eſprit, & ſurtout au cœur des vrais communians. *Le pardon des péchés, les graces du St. Eſprit, l'eſpérance du ſalut.* Ils voyent dans ces dons, la grande miſéricorde de Dieu, l'excellence de leur vocation; & le bonheur & la gloire qui doivent être leur partage. Ceux qui ne réfléchiſſent pas ſur ces biens, ou qui n'en ſentent que froidement le prix, ne ſauroient avoir

une vraye reconnoissance ; il faut donc désirer avec ardeur ce que St. Paul demandoit en faveur des Ephésiens. *C'est que le Dieu de nôtre Seigneur Jesus Christ, le Père de gloire, nous donne l'Esprit de sagesse & de révélation, par sa connoissance ; savoir les yeux de nôtre entendement éclairés, afin que nous sachions, qu'elle est l'espérance de sa vocation, & quelles sont les richesses de la gloire de son héritage dans les saints.* [*Ephes.* I. 17. 18.]

II. La reconnoissance comprend *un ardent desir, & une ferme espérance d'avoir part à ces biens précieux.* Leur prix & leur excellence animent & enflamment ce desir, & les bontés, & les miséricordes de Dieu nourrissent cette espérance ; c'est de là que partent ces mouvemens de gratitude, envers celui qui souhaitte encore plus de nous faire part de ces graces, que nous ne pouvons désirer nous mêmes de les remporter. III.

III. Cette reconnoiſſance eſt une ſuite néceſſaire du *ſentiment de nôtre indignité.* Quand on croit mériter un bien, on ne ſauroit, à parler juſte, être reconnoiſſant envers celui qui nous l'offre, parce qu'on regarde ce bien comme une choſe duë; mais quand on eſt pénétré de ſon néant & de ſon indignité, on conſidére le prix & l'excellence du don de Dieu; on ſent qu'on ne le doit qu'à ſa grande miſéricorde, & c'eſt ce qui remplit de la plus vive, & de la plus parfaite gratitude. St. Paul exprime tout cela, par ces paroles. *Lors que vous étiés morts dans vos fautes, & dans vos péchés, Dieu qui eſt riche en miſéricorde, par ſa grande charité dont il nous a aimés, nous a vivifiés enſemble avec Chriſt, afin qu'il montrât dans les ſiécles à venir, les richeſſes infiniment excellentes de ſa grace, par ſa*

bonté envers nous, par Jésus-Christ. [*Ephes. II.* 1. 4. 5. 7.]

IV. Enfin la reconnoissance, quand elle est ardente & sincère, produit & renferme tous les sentimens & tous les mouvemens de foi, d'amour de joye, de consolation, de zèle, & d'espérance, dont un chrétien doit être rempli, lors qu'il vient à la sainte *Communion;* & on éprouve plus ou moins ces sentimens, à proportion des progrès que l'on a fait dans la pieté, & dans la dévotion. Voici le langage de celui qui est pénétré des graces de son Dieu. *Que rendrai-je à l'Eternel? tous ses bienfaits sont sur moi. Je prendrai la coupe des délivrances, & j'invoquerai le nom de l'Eternel. Je rendrai maintenant mes vœux à l'Eternel devant tout son peuple.* [*Psalm. CXVI.* 12. 14.] *Mon ame, béni l'Eternel, & que, tout ce qui est au dedans de moi, béniſſe le*

nom

nom de ſa ſainteté. Mon ame, béni l'Eternel, & n'oublie pas un de ſes bienfaits. A celui qui nous a aimés, & qui nous a lavés de nos péchés par ſon ſang, & qui nous a faits Rois & Sacrificateurs à Dieu ſon Pére : à lui ſoit la gloire & la force aux ſiécles des ſiécles. Amen. [*Apoc. I.* 6.]

SECONDE DISPOSITION.

Etre pénétré de la miſéricorde que Dieu a fait paroitre dans le don de ſon Fils.

LE ſecond mouvement, qui doit naturellement remplir le cœur de celui qui communie, conſiſte *à être pénétré de l'infinie miſéricorde de Dieu, dans le don & dans la mort de ſon Fils.* C'eſt ce don, & c'eſt cette mort que la Ste. Cêne annonce;

& comme c'eſt par là, que Dieu à le plus clairement montré, juſques où il a aimé les hommes, c'eſt auſſi ce qu'il y a de plus propre à faire ſentir *la longueur, la largeur, la hauteur & la profondeur de cette dilection.* [*Epheſ. III.* 18.] Le ſacrement eſt la preuve la plus convaincante que *Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné ſon Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périſſe point, mais qu'il ait la vie éternelle.* [*Jean III.* 16.]

En effet la Ste. Cêne nous dit clairement, *que lors que nous étions morts dans nos fautes & dans nos peches, & que par là nous étions devenus des enfans de colère, Dieu qui eſt riche en miſéricorde, par ſa grande charité de laquelle il nous a aimés ; que lors dis-je, que nous étions morts dans nos fautes, & dans nos péchés, il nous a vivifiés enſemble avec Chriſt, par la grace duquel nous ſommes ſauvés.* [*Epheſ. II.* 1-13.]

1-13.] Peut-on pouſſer l'amour plus loin? Peut-on concevoir une plus grande miſéricorde? Eſt-on même en état de comprendre toute la merveille de celle-ci? *Perſonne* dit JESUS-CHRIST, *n'a un plus grand amour que celui-ci, ſavoir quand quelqu'un met ſa vie pour ſes amis.* [*I. Jean XV.* 13.] Cependant, l'amour que Dieu nous a témoigné par ce charitable Rédempteur, eſt encore allé plus loin, c'eſt ce qui faiſoit dire à St. Paul; *à peine arrive-t-il, que quelqu'un meure pour un juſte; mais encore pourroit-il être, que quelqu'un voudroit mourir pour un bienfaiteur; mais Dieu recommande extrémement ſon amour envers nous, en ce que lors que nous n'étions que pécheurs, Chriſt eſt mort pour nous. Beaucoup plûtôt donc, étant maintenant juſtifiés par ſon ſang, ſerons nous délivrés de la colère par lui.* [*Rom. V.* 7.]

Ces

Ces considérations pénétrent surtout ceux qui peuvent se considérer, comme les objets particuliers de cette miséricorde, & dès-là, se dire à eux-mêmes; » c'est de toi, ô mon ame, » que Dieu a eu compassion. C'est à » toi qu'il a envoyé un Sauveur, & » un Libérateur. Tu as été, & tu » es encore, malgré ton indignité, » l'objet de ses miséricordes. Ce Dieu » tout bon t'appelle aujourd'hui, il » dresse à tes yeux un trône de grace, » & si tu en approche convenable- » ment, tu en remporteras le pardon » de tes péchés, & les dons du St. » Esprit. «

Ajoutons, que ces réflexions devroient particuliérement toucher ceux sur qui elles font pourtant le moins d'impression, je veux dire, ces grands, & ces insignes pécheurs, envers lesquels Dieu use depuis tant d'années d'un long & inconcevable support.

Cet

Cet Etre tout bon les attend. Il les appelle à la répentance par divers endroits; ils ont tous les ſecours ordinaires pour ſe convertir. Souvent même il leur en accorde de particuliers; malgré tout cela, ils ſont inflexibles; ils perſéverent avec tranquillité dans leurs habitudes criminelles; ils empirent même & ils payent tous les jours d'une nouvelle ingratitude cette longue attente du Seigneur. Quelle éternité que celle qu'ils auroient déja commencée, s'il les eût retranchés en ſa colère & en terminant une vie de laquelle ils font un uſage ſi criminel! Cependant, non ſeulement ces grands pécheurs vivent, mais la même miſéricorde frappe encore à la porte de leur cœur; elle travaille à les réveiller, & à les toucher; c'eſt dans cette vuë qu'elle dreſſe à leurs yeux la table ſacrée, où elle leur offre, ſous les conditions de la répentance & de l'amen-

mendement, le salut & la vie. Il est aisé de comprendre, que ces considérations sont très efficaces pour encourager les pécheurs, & pour leur persuader, qu'un Dieu si bon leur accordera sa grace, s'ils se mettent en état de l'obtenir.

TROISIEME DISPOSITION.

Un grand amour pour Jesus-Christ.

S'Il y a un tems, & s'il y a une circonstance, où l'amour de Jesus-Christ doive remplir le cœur, c'est sans doute, lors qu'en communiant on contemple ce charitable Sauveur expirant sur la croix, pour réconcilier les pécheurs avec Dieu. Comment seroit-il possible, que celui qui réfléchit sérieusement sur cette immense dilection *qui surpasse toute connoissance*, [*Ephes. III.* 19.] n'éprouve ces mouvemens d'amour, qu'on

qu'on sent mieux, qu'on ne peut l'exprimer. Si l'amour de JESUS-CHRIST renferme toute la religion, on peut dire aussi, qu'il comprend tous les devoirs d'un vrai communiant; il renferme tout ce qu'il peut offrir à son bon Sauveur, de même que tout ce que ce bon Sauveur exige de lui. Suivant St. Paul, on est sous la malédiction, & sous *l'anathéme*, *lors que l'on n'aime pas le Seigneur Jesus-Christ*, [1. *Cor. XVI.* 22.] mais on s'y met très particuliérement, lors que l'on apporte à la table sacrée, un cœur, duquel, celui la même dont on va annoncer la mort, est banni; un cœur, en un mot, froid, languissant pour lui, & rempli de l'amour du monde & de celui de soi-même. Car pour n'être pas touché de tout ce que la mort du Sauveur met devant les yeux, il faut la plus criminelle indifférence, & un endurcissement à

peu

peu près consommé. Que l'on comprenne donc bien, que la communion est un acte d'amour, & une cérémonie toute sainte, par laquelle on déclare „ que comme JESUS CHRIST „ nous a aimés jusques à mourir pour „ nous, nous voulons, à nôtre tour, „ l'aimer de tout nôtre cœur, & manifester cet amour, en consacrant „ pour jamais à sa gloire ces corps „ & ces ames qu'il a rachetés par son „ propre sang; « Celui qui communie, avec d'autres dispositions, & ayant le cœur tourné d'un autre côté, ne sait ce qu'il fait, ou il agit en téméraire, & en hypocrite. Voici donc les pensées, & les mouvemens d'une ame qui est remplie & pénétrée de l'amour de son Sauveur; „ *Seigneur tu sçais toutes choses, tu sçais* „ *que je t'aime.* [*Jean XXI.* 17.] Sauveur charitable, fortifie en moi cet „ amour, rens le chaque jour plus ar-

„ dent,

» dent, plus pur, & plus efficace. » Ote pour cet effet de mon cœur » *l'amour du monde, lequel eſt ini-* » *mitié contre toi.* [*Jaq. IV.* 4.] Otes » en l'amour de moi-même ; ce cœur » t'appartient, tu me le demande, » toi ſeul peux le remplir, & le ren- » dre heureux. Reçoi, Seigneur, l'of- » frande que je t'en fais, & établis » y pour toujours ta crainte, ton a- » mour, & ta paix. «

QUATRIEME DISPOSITION.

Une ſincère charité pour tous les hommes.

CEtte diſpoſition nait des deux précédentes. *Celui qui aime Dieu aime celui qui eſt né de lui.* [1. *Jean V.* 1.] Celui qui aime JESUS-CHRIST, aime auſſi néceſſairement tous ceux pour qui il a bien voulu mourir. C'eſt même dans l'amour du prochain

prochain que consiste le commandement de ce grand Sauveur, son commandement par excellence. *Je vous donne un nouveau commandement, que vous vous aimiés les uns les autres, & que, comme je vous ai aimes, vous vous aimiés aussi les uns les autres; par cela tous connoitront que vous étes mes disciples, si vous avés de l'amour les uns pour les autres.* [*Jean XIII.* 34. 35.] Voila ce qu'il disoit à ses Apôtres, peu avant cette mort, de laquelle la sainte Cène est le mémorial. On n'est donc pas disciple de Jesus Christ; ou, ce qui est la même chose, on n'est pas chrétien, si l'on n'a pas dans le cœur une ardente charité; car il faut bien remarquer, que le Sauveur ne dit pas seulement à ses disciples, *qu'ils doivent s'aimer les uns les autres, mais qu'ils doivent s'aimer, comme il les a aimés*, ce qui prescrit la charité la plus ardente & la plus vive.

vive. Or il eſt aiſé de comprendre, que la ſainte Cêne renferme tout ce qui peut être le plus efficace pour en enflammer le cœur.

Les premiers chrétiens avoient bien compris, que c'étoit là ce que cette auguſte cérémonie exigeoit particuliérement; voici quelle étoit leur pratique, comme *Cyrille* de Jéruſalem, qui vivoit dans le 4me ſiécle le rapporte. » Après que les Symboles, » ou le pain & le vin de la ſainte » Cêne étoient préparés, & que le » Diacre avoit apporté à l'Evêque & » aux Prêtres de l'eau pour ſe laver » les mains, (cérémonie qui marquoit » la pureté requiſe dans cette ſainte » action,) ce même Diacre crioit à » haute voix, à ceux qui alloient cé- » lébrer la ſainte Cêne. *Embraſſez-* » *vous, & donnés vous mutuellement le* » *baiſer de paix*, & c'eſt ce que nous » faiſons, c'eſt-à-dire, que les fréres

» embraſ-

» embraſſoient les fréres, & les ſœurs » embraſſoient les ſœurs. Ce baiſer, » ajoute St. Cyrille, que nous nous » donnons réciproquement, tend à » unir nos cœurs; c'eſt une marque » & un gage, que nous avons ou- » blié tous les torts que nous pou- » vons nous être faits les uns aux au- » tres. Ce baiſer marque la réconci- » liation de nos ames, & que nous » avons effacé de ces ames tout ſou- » venir des injures que l'on peut avoir » reçues; nous agiſſons ainſi pour » obéir à J. CHRIST qui nous a dit; » *ſi tu apportes ton offrande à l'autel,* » *& que là tu te ſouviennes, que ton* » *frére a quelque choſe contre toi, laiſſe* » *là ton offrande devant l'autel, va-* » *t-en premiérement te réconcilier avec* » *ton frére, & alors vien & offre ton* » *offrande.* [*Matth. V.* 23. 24.] Ce » baiſer eſt donc une véritable récon- » ciliation, & c'eſt à cauſe de cela

» que

» que St. Paul l'appelle *un ſaint baiſer*, [*I. Teſſ. V.* 26.] & St. Pierre, » *un baiſer de charité.* « [*I. Pierre V.* 14.]

Cette pratique ne s'obſerve plus parmi nous ; il ſeroit ſeulement à ſouhaiter que l'on en eut retenu l'eſprit & la ſignification ; mais Dieu ſçait où les choſes en ſont à cet égard, & combien, généralement parlant, les chrétiens ſont vuides de cette charité, lors même qu'ils ſe préſentent à la ſainte Communion ; cet article eſt ſi capital, qu'il faut un peu s'arrêter à conſiderer, tant la *nature*, que la *juſte étenduë* de cette charité.

Elle conſiſte dans les *ſentimens* du cœur, & elle influë ſur les *actions* & ſur toute la conduite.

Ces ſentimens ſont très bien exprimés par ces paroles, *aimer ſes fréres, ou ſon prochain comme ſoi-même*, c'eſt-à-dire, avoir pour eux une affec-

tion ardente & ſincère ; leur ſouhaiter, tant pour le corps, que ſurtout & principalement pour l'ame, tout ce qui peut les rendre véritablement heureux ; & être réſolu, à le leur procurer de toutes ſes forces. Cette charité fait, que l'on partage cordialement les biens & les maux qui leur arrivent ; ou comme l'Apôtre l'exprime, *qu'on eſt en joye, avec ceux qui ſont en joye, & que l'on pleure avec ceux qui pleurent.* [*Rom. XII.*15] Surtout cette vertu porte à pardonner à ſes prochains, tout le mal, & tout le tort qu'ils peuvent nous avoir fait ; c'eſt même, (& il faut s'en bien ſouvenir,) dans ce pardon que conſiſte principalement *l'imitation de J. Chriſt.* Enfin, pour tout dire, l'amour fraternelle ou la charité portent à aimer la paix, à chercher la paix, à acheter la paix, & à ne rien négliger de tout ce qui peut l'établir, la con-

ſerver, & l'affermir. St. Paul preſcrit tous ces différens devoirs, par cette forte & touchante exhortation. *Soyez donc, comme étant les ſaints & les élus de Dieu, revétus des entrailles de miſéricorde, de bonté, de douceur, d'humilité, d'eſprit patient vous ſupportant les uns les autres, vous pardonnant les uns aux autres. Si l'un a quelque ſujet de plainte contre l'autre comme Chriſt vous a pardonné, vous auſſi faites la méme choſe. Outre cela, ſoyez revétus de la charité qui eſt le lien de la perfection, & que la paix de Dieu, à laquelle vous étes appellés pour étre un ſeul corps, tienne le principal lieu dans vos cœurs.* [*Col.* III. 12. 13.]

De tels ſentimens ſe démontrent néceſſairement par toute la conduite. C'eſt d'un cœur ainſi diſpoſé, que partent les *priéres* que l'on offre pour ſes fréres; *le bon exemple* qu'on leur donne; *les aumones*; les *conſolations* &

les *conseils* par lesquels on les assiste; le *support & la condescendance* dont on use à leur égard. En un mot tous ces fruits précieux, qui sont inséparables de la vraye charité. En indiquant ces choses, on prouve clairement qu'une telle charité est très rare parmi les chrétiens. Combien en effet, n'en voit on pas, parmi ceux qui portent ce beau nom, qui ont une *entière indifference*, pour tout ce qui regarde leur prochain, tant à l'égard du corps, qu'à l'égard de l'ame. Jamais il ne leur vient dans l'esprit de penser au salut de leurs fréres, ni de gémir à la vuë des progrès de l'irréligion & du vice. Ils regardent à peu près du même œil, la prospérité ou l'adversité des autres hommes. Ceux qui vivent dans l'abondance, oublient très souvent tant de malheureux qu'ils savent être plongés dans

la misére. On jouït de la santé, on passe sa vie dans la tranquillité & dans la joye pendant que l'on oublie tant de misérables, que la maladie & l'adversité accablent. En un mot ceux dont nous parlons ne vivent que pour eux mêmes, & comment la charité de Christ seroit elle dans des cœurs ainsi disposés?

D'autres vont encore plus loin; non seulement ils ont dans le cœur pour leurs fréres cette indifference dont on vient de parler; mais ces cœurs sont possedés par la haine, par la colére, & par la vengeance. Ils ne savent ce que c'est que de pardonner & ils poussent quelque fois la haine, & la passion, jusques à protester, & qu'ils ne le feront jamais, & qu'ils tireront raison de tout le tort que l'on pourra leur faire. Les remontrances, les exhortations les plus touchantes, tout est

inutile ; le cœur demeure toûjours dans un *fiel amer*, & par là *dans les liens de l'iniquité ;* (*Actes VIII.* 23. juſques là qu'ils s'en trouve qui déclarent, *qu'ils aiment mieux ne pas communier, que de pardonner.* Que ne pourroit on pas dire ici, ſur ces maximes déteſtables & antichrétiennes, mais ſi généralement répanduës, du faux & de l'inſenſé *point d'honneur* ; & ſur l'obligation où elles mettent de tirer raiſon des offenſes que l'on a reçuës ? Mais, outre que cela méneroit trop loin ; que ſert-il de parler à des gens qui foulent aux pieds toute autorité divine & humaine, & qui agiſſent, la choſe eſt bien certaine, contre toutes les régles de la raiſon, de l'humanité, & même du véritable honneur ?

Cependant, il n'eſt que trop vrai que pluſieurs communient dans les funeſtes diſpoſitions, qui viennent d'être

d'être touchées. En effet, que de familles désunies? que de particuliers, qui depuis longtems ne se voyent plus, & ne veulent point se voir; qui vivent dans l'inimitié, dans les querelles, dans les procès; & qui se déchirent impitoyablement les uns les autres? Et cependant, ces gens là ont la témérité de se présenter à la sainte Cêne où l'on célébre le souvenir de cette mort, par laquelle J. CHRIST ne nous a obtenu le pardon de nos péchés, que sous l'expresse condition, qu'à son exemple *nous pardonnerons aussi à tous ceux qui nous auront offensé.*

On demande à cette occasion, *si ceux qui sont en procès, ne doivent donc pas communier?* Cette question n'est pas difficile à résoudre. D'abord il est sûr, que l'esprit de la religion de JESUS-CHRIST, n'est point un esprit de procès. Au contraire, c'est ce

qu'il y a de plus propre à les éloigner, & à les étouffer, car il détruit *l'orgueil*, *l'avarice* & la *mauvaise foi* qui ſont les ſources ordinaires de ces ſortes de différens. Bien plus, elle veut, cette religion, que *nous achetions la paix*, c'eſt-à-dire, que nous ſouffrions quelque dommage, & quelque tort, plutôt que de l'altérer. *C'eſt un grand défaut*, diſoit St. Paul aux Corinthiens, *qu'il y ait des procès entre vous. Pourquoi n'endurés vous pas plutôt, que l'on vous faſſe tort? Pourquoi ne ſouffrés vous pas plutôt de la perte?* [1. *Cor. VI.* 7.] Malgré cela, il peut pourtant arriver en bien des maniéres, que l'on entre en procès avec quelqu'un, & que de part & d'autre, on croye avoir raiſon, (car pour ce qui eſt de ceux qui plaident, ſachant dans leur conſcience, qu'ils ont tort, on doit les enviſager comme des malheureux qui n'ont aucun

cun ſentiment de religion & de juſtice ;) dans ces cas on peut & on le doit même quelquefois, s'adreſſer à ceux que Dieu a établis pour terminer les différens. Alors ſi l'on plaide ſans paſſion, & que la conſcience rende témoignage, que le *cœur eſt ſans haine & ſans altération* ; *& d'ailleurs en état de ſe recueillir & de ſe préparer*, rien n'empêche que l'on ne vienne à la table du Seigneur.

On prie tous ceux qui vivent dans la haine, dans la froideur, & dans l'indifférence, avec qui que ce ſoit, & pour quelque ſujet que ſe puiſſe être, de réfléchir très ſérieuſement, ſur ce qui vient d'être dit. C'eſt à quoi l'on exhorte en particulier, ceux qui, ſans être mal avec perſonne, ſont d'un tempérament violent & impétueux ; prompts à prendre feu, à ſe mettre en colère, & à s'emporter, ſouvent pour des ſujets très fri-

voles. Mais que peut-on espérer de ceux qui ont vieilli dans cette criminelle disposition ; & qui, pour l'ordinaire, ne changent qu'en empirant ?

On ne sauroit mieux conclurre cet article, qu'en renvoyant les lecteurs à une méditation sérieuse, & attentive de la parabole contenue en St. Matth. Chap. XVIII. depuis le ℣. 21. jusqu'à la fin du Chapitre. Qu'ils se souviennent bien, que c'est leur Seigneur & leur Juge, celui là même devant qui ils se présentent en communiant, qui leur dit. *C'est ainsi que vous fera mon pére céleste, si vous ne pardonnés de tout vôtre cœur, chacun à son frére ses fautes.*

CINQUIEME DISPOSITION.

Une profonde humilité.

UNe cinquiéme diſpoſition dont le cœur doit être pénétré, lors que l'on va célébrer l'*Euchariſtie*, conſiſte dans une ſincère & dans une profonde *humilité*. Il n'eſt pas difficile de comprendre, que tout doit nous en remplir ; nous n'avons qu'à conſiderer, *d'un côté*, qui eſt celui devant lequel nous nous préſentons en communiant, & *d'un autre côté*, ce que nous ſommes.

I. On approche de ce grand Dieu que toutes les puiſſances des cieux louent, & en préſence duquel les Anges eux-mêmes ne ſont pas trouvés aſſez purs. On vient ſe préſenter devant ſon Créateur & ſon conſervateur, devant ſon Roi & ſon Juge. Il

faut surtout considerer que par la Communion on paroit devant celui qui nous a acquis de nouveau par le sang du Fils de son amour. On vient à ce Fils lui-même, à *Jesus le Médiateur de la nouvelle alliance, au nom duquel tout genou se ploye dans les cieux, sur la terre, & sous la terre, & que toute langue doit confesser & reconnoitre comme le Seigneur à la gloire de Dieu le Père.* [*Hebr. XII.* 24. *Philipp. II.* 10. 11.]

Si Dieu est présent partout, si partout on doit s'humilier devant lui, on y est très particuliérement engagé, en allant à cette sainte Table, dressée par son ordre, & où il donne des marques particuliéres de sa présence. C'est alors que l'on doit dire. *Certainement l'Eternel est ici.* [*Gen. XVIII.* 16. 17.] *Que ce lieu est vénérable & sacré. C'est ici la maison de Dieu; c'est ici la porte des Cieux.*

Eternel,

Eternel, dans l'abondance de ta gratuité, j'entrerai dans ta maiſon, je me proſternerai dans le palais de ta Sainteté, avec le reſpect qui te doit être rendu. [*Pſ. V.* 8.]

2. Mais afin d'être d'autant mieux convaincu de l'abſoluë néceſſité de cette humilité avec laquelle on doit venir au ſaint Sacrement, il faut porter les yeux ſur ſoi-même. Qui ſommes nous en effet? nous ſommes des créatures, foibles, & mortelles. *Nous ne ſommes que poudre & que cendre.* [*Gen. XVIII.* 27.] Surtout, & c'eſt ſur quoi l'on doit réfléchir très ſérieuſement, nous ſommes des créatures péchereſſes & criminelles; on le reconnoit en communiant; on vient confeſſer le nombre & la grandeur de ſes péchés, on vient déplorer les déréglemens de ſa vie; on vient reconnoître que *ſi Dieu vouloit prendre garde aux iniquités, nul ne ſubſiſteroit devant*

devant lui. [*Pſalm. CXXX.* 3.] Comment ne pas ſentir, que ce ſont là les plus preſſans motifs à s'anéantir, autant qu'on peut en être capable; & à imiter le Péager qui ſe tenoit loin, qui n'oſoit pas lever ſes yeux vers le ciel, & qui s'écrioit en frappant ſa poitrine; *O Dieu, ſois appaiſé envers moi, qui ſuis un grand pécheur?* [*Luc XVIII.* 13.]

Sans ces ſentimens il eſt impoſſible de trouver grace devant Dieu; or quoi de plus propre à les produire, que de contempler ſérieuſement ce que la ſainte Cene met d'une façon particuliére devant les yeux, ſavoir *Jeſus Chriſt s'humiliant ſoi-même, & ſe rendant obéiſſant juſques à la mort, même juſques à la mort de la croix?* [*Philipp. II.* 8.] Cela ne nous appelle-t-il pas de la maniére la plus preſſante à imiter, autant que nous le pouvons, ce modéle parfait d'humilité,

lité, & à orner nos ames de cette vertu. Si une fois elle entre bien dans le cœur, elle y consumera tout orgueil, toute présomption & toute bonne opinion de soi-même. Celui qui est humble, est petit à ses propres yeux, il porte partout le sentiment de sa misére & de son néant. Ces sentimens se manifestent au dehors & par l'extérieur, par les discours & par toute la conduite; car quand on n'a que l'apparence de cette vertu & qu'on ne cherche qu'à paroitre humble aux yeux des hommes, dans la vuë d'en être loué, de telles dispositions sont très criminelles devant Dieu, & il les envisage comme une déteſtable hypo-

SIXIEME ET DERNIERE DISPOSITION.

Il faut se consacrer entiérement & pour toûjours à Dieu.

CEtte disposition est une suite nécessaire de tout ce qui vient d'être dit, & ce n'est qu'en la revêtant, qu'on peut s'assurer, que la dévotion que l'on ressent est sincère. Or se consacrer au Seigneur, c'est lui donner son cœur; c'est être fortement résolu de ne vivre désormais que pour sa gloire & pour son service. C'est là le devoir que St. Paul prescrit à tous les chrétiens quand il dit. *Je vous exhorte par les compassions de Dieu, que vous présentiés vos corps en sacrifice vivant, saint, & agréable à Dieu, ce qui est vôtre service raisonnable.* [*Rom. XII.* 1.] Cette consécration est

eſt le but de l'Evangile ; c'eſt celui de la vocation qu'il nous adreſſe. *Cette grace ſalutaire à tous les hommes,* [*Tite II.* 11. 12.] qui a été ſi clairement manifeſtée, par la mort de JESUS-CHRIST, de laquelle l'Euchariſtie eſt le mémorial, *nous enſeigne qu'en renonçant à l'impieté, & aux convoitiſes du monde, nous vivions dans le ſiécle preſent, dans la tempérance, dans la juſtice & dans la pieté.* C'eſt à quoi l'on s'engageoit, dans la primitive Egliſe, par le vœu du baptême. *On renonçoit au diable & à ſes œuvres, au monde & à ſa pompe, à la chair & à ſes convoitiſes.* Dès-là, cette conſécration de ſoi-même à Dieu, renferme un ſincère déſir & une ferme réſolution de renoncer à nôtre propre volonté, pour ne dépendre que de celle du Seigneur : celui qui ſe conſacre à Dieu, le prend pour le ſeul maitre, duquel il veut dépen-

dépendre absolument, & pour toûjours; & quel autre seroit-il permis, ou même possible de lui associer, sans tomber dans l'infidélité & dans le parjure? *Personne ne peut servir deux maitres, ou il haïra l'un, & il aimera l'autre; ou il s'attachera à l'un, & il méprisera l'autre.* [*Matth. VI.* 24.]

Il faudroit, au reste, un étrange aveuglement, pour ne pas comprendre, qu'il est très nécessaire de se consacrer de cette maniére à Dieu.

I. N'est-ce pas à lui que nous appartenons inconteſtablement? Dieu est nôtre Créateur, & c'est *de lui que nous tenons la vie, le mouvement, & l'être;* [*Actes XVII.* 28.] Il nous a de plus achetés par le sang de Christ, & le St. Sacrement est le mémorial de cette acquisition. La sainte Cêne nous dit donc, *que nous ne sommes plus à nous-mêmes, mais que nos corps & que nos ames appartiennent à Dieu;*

Dieu; [1. *Cor. VI.* 15.] dès-là, nous ne devons *plus vivre*, *que pour celui qui eſt mort*, *& qui eſt reſſuſcité pour nous.* (2. *Cor. V.* 15.)

2. Mais, ſi c'eſt-là nôtre devoir, c'eſt un devoir que nôtre propre intérêt veut que nous rempliſſions; en effet, en nous conſacrant à Dieu, nous nous dévouons, à celui qui ſeul *peut*, & qui *veut* auſſi, nous rendre véritablement heureux; à celui auprès duquel tous les vrais biens ſe trouvent, & qui les communique libéralement, car *l'Eternel donne la grace & la gloire, & il ne refuſe aucun bien à ceux qui marchent dans l'intégrité.* (*Pſalm. LXXXIV.* 12.) Au contraire, lors que l'on ſe détourne de Dieu, & qu'on ſe livre au monde & à ſoi-même, on s'attache à ce qui n'eſt que vanité, on s'éloigne de la ſource de la vie. On ſe précipite dans les derniers malheurs, & on ſe pré-

pare un avenir affreux. Les mondains n'auroient pour s'en convaincre, qu'a conſiderer attentivement leur véritable ſituation, non ſeulement à l'égard de l'ame, mais même ſouvent, & plus ſouvent qu'on ne ſe l'imagine, à l'égard du corps; & ils verroient les triſtes & les néceſſaires ſuites du funeſte parti qu'ils ont pris.

Tout ſe réunit donc pour nous convaincre que le ſacrifice de nous mêmes à Dieu, eſt ce qu'il y a de plus juſte & de plus ſalutaire. Que le Seigneur eſt bon d'exiger ce ſacrifice! de nous mettre en état de le lui offrir, & de l'accepter miſéricordieuſement, malgré nos imperfections & nos foibleſſes. Quiconque péſera ceci, entrera dans les mouvemens qu'exprime Aſaph par ces belles paroles. *Seigneur je ſerai déſormais toûjours avec toi; tu m'as pris par*

par la main droite, tu me conduiras par tes conseils, & tu me recevras enfin dans ta gloire. Quel autre ai-je au Ciel que toi ? Je ne prendrai plaisir sur la terre qu'en toi. Voila ceux qui s'éloignent de toi périront ; tu retrancheras ceux qui se débauchent de toi. Quant à moi, d'approcher de Dieu c'est mon bien. (*Psalm. LXXII.* 23-27.)

Telles sont les principales dispositions, dont le cœur doit être rempli, lors que l'on vient à la sainte Cêne. Elles se présentent naturellement à l'esprit, elles sont liées très étroitement les unes avec les autres. Elles naissent de ce que la Communion met devant les yeux ; surtout ces dispositions renferment les pensées & les mouvemens qui doivent entrer dans les priéres que l'on présente à Dieu, lors que l'on vient à la Ste. Table, & desquelles il est à propos de toucher ici quelque chose.

Des

Des priéres que l'on préſente en venant à la ſainte Cène.

IL y a peu de communians qui ne prient, en venant recevoir le St. Sacrement. Cette pratique ne peut qu'être très ſalutaire, ſi on la remplit comme il faut; & quand doit on avoir plus revétu l'eſprit de priére, que dans cette circonſtance? Je n'examinerai pas maintenant ſi toutes les priéres faites pour la Communion toûjours aſſez ſimples, & aſſez claires; ſi elles expriment les ſentimens dont il faut être pénétré dans ces circonſtances; mais une réflexion qu'il faut faire là-deſſus, c'eſt que puis que chaque communiant eſt capable, au moins juſques à un certain point, de connoitre ſon devoir, ſon état, ſes beſoins, & ſes intentions, il eſt par cela même en état de former des priéres

priéres agréables à Dieu. Car il ne faut point s'imaginer, qu'il ſoit queſtion de compoſer des formulaires, avec art, & avec méthode. Ce n'eſt nullement à cela que le zèle & la dévotion conduiſent; & puis que ceux qui ont le moins de génie & le moins de talens, peuvent pourtant exprimer leurs beſoins corporels; pourquoi n'en ſeroit-il pas de même lors qu'il s'agit des beſoins de l'ame; ſurtout lors que l'on parle à Dieu, *qui voit de loin nos penſees, & qui connoit déja tout, méme avant que la parole ſoit ſur la langue.* (*Pſalm.* CXXXIX. 2.4.) Y a-t-il quelqu'un, par exemple qui ne ſoit pas en état de faire & de préſenter ces courtes priéres?

» O Dieu aye pitié de moi!

» Seigneur ſoit appaiſé envers moi » qui ſuis pécheur!

» Fai moi grace, ô mon Dieu, pour » l'amour de Jeſus Chriſt mon Sauveur!

» Je

» Je te rens graces, de ce que tu » l'as envoyé dans le monde & livré à » la mort pour me racheter de mes » péchés !

» Pour l'amour de mon Rédemp- » teur, accorde moi ton bon Esprit, » & la grace nécessaire pour me cor- » riger de mes défauts !

» Seigneur, je te consacre pour » jamais mon corps & mon ame !

» Fai moi miséricorde dès mainte- » nant, à l'heure de ma mort, & au » jour de ton glorieux retour !

De telles priéres, faites avec zêle, sont de grande efficace ; elles sont très propres à pénétrer l'ame, car la mémoire n'étant point chargée par le récit d'un formulaire, le cœur peut d'autant plus aisément se tenir élevé à Dieu.

Ce qui vient d'être dit sur les dispositions qu'il faut apporter à la Ste. Cêne, doit surtout être appliqué à deux

deux ſortes de perſonnes. Premiérement à ceux qui s'imaginent avoir rempli leur devoir, ſi avant la Communion ils ont fait quelques lectures, aſſiſté aux ſaints exercices avec quelque aſſiduité, & dans un eſprit un peu moins diſſipé qu'à l'ordinaire; ſurtout, ſi avec cela ces perſonnes ne ſe ſentent pas coupables de quelque *grand péché*, ſoit par ſa nature, ſoit par ſes circonſtances, ils ſe perſuadent qu'il n'en faut pas d'avantage pour ſe trouver dans les diſpoſitions d'un véritable fidèle, ou du moins d'un pécheur pénitent.

Cependant on peut être dans cet état, & manquer des diſpoſitions qui ont été marquées ci-deſſus. Or un cœur qui eſt vuide de reconnoiſſance, & qui dès-là, ne ſent pas le prix du don de Dieu; un cœur où ne ſe trouve point une foi ſincère & un vrai amour pour Dieu, & pour JESUS-

CHRIST ; enfin un cœur sans humilité, & où le monde & ses maximes dominent encore, seroit-il donc en état d'avoir communion avec J. CHRIST ; l'illusion de ceux qui le croyent est si impie, & si grossiére, qu'elle est nécessairement volontaire, mais ceux-là ne se trompent guéres moins, qui s'imaginent avoir ces dispositions, uniquement parce qu'ils les connoissent, ou parce qu'ils en comprennent la nécessité & l'excellence ; car les effets que ces dispositions produisent sont si sensibles, qu'il n'est pas possible, de ne pas remarquer ; si on les a, ou si on ne les a pas.

Il y a une seconde sorte de personnes, qui doivent bien refléchir sur ce qui a été dit. Ce sont ceux qui ne sont pas assez persuadés de la nécessité & de l'efficace d'une bonne Communion, soit pour nous conduire dans le chemin de la pieté, soit pour

pour nous y affermir. La ſource de leur erreur vient de la maniére dont ils penſent ſur l'efficace des Sacremens. Croyant qu'il ſuffit de communier, ils oublient que l'efficace de la Communion dépend des diſpoſitions de celui qui la reçoit; Si ces gens là conſultoient leur conſcience, elle leur diroit qu'ils communient ſans en retirer aucun fruit, parce qu'ils le font avec des cœurs mal diſpoſés & vuides des diſpoſitions eſſentielles à une legitime Communion. Croira-t'on donc, que les Sacremens agiſſent ſur l'ame comme les remédes agiſſent ſur le corps, & indépendemment de la volonté de celui qui les prend? *une telle croyance* ſeroit une ſuperſtition bien groſſiére. L'Efficace des Cérémonies de la Religion, & de la Sainte Cêne en particulier dépend, on ne le ſcauroit trop dire, de deux choſes; 1.

De la grace de Dieu qui nous eſt miſericordieuſement offerte en JESUS CHRIST; & qui eſt toûjours accordée à la Repentance & à la Foi. 2. *Des Diſpoſitions* de ceux qui y participent, & deſquelles on a expliqué la nature, & fait ſentir l'abſolüe néceſſité. Pour ce qui eſt de ceux, en qui elles ne ſe rencontrent point, & qui ſe mettent peu en peine de les acquerir, il eſt autant impoſſible qu'il retirent aucun fruit de la Communion, qu'il l'eſt que Dieu exauce des priéres faites ſans dévotion & ſans ſincérité, ou que la prédication de l'Evangile, qui ne ſera reçuë que des oreilles du corps, devienne fructueuſe & ſalutaire.

Juſques à quand s'abuſera t'on ſur ce ſujet, d'une maniére ſi étrange? Quand eſt ce que les Chrétiens comprendront, ce que Dieu avoit déja déclaré ſi clairement & ſi fortement

aux

aux Juifs » que tout le Culte & tou-» tes les pratiques extérieures de la » Réligion ſont inutiles, & l'offenſent, » ſi l'on n'y joint pas un cœur bien diſpoſé, envers celui, qui *étant Eſprit veut être ſervi en Eſprit & en vérité ;* [*Pſ.* L. *Iſaïe* I. *Jerem.* VII. *Jean* IV. 24.]

Fin de la troiſiéme Section.

QUATRIEME ET DERNIERE SECTION.

De ce que l'on doit faire après la Communion.

L'ARTICLE qui nous reſte à traiter, n'eſt pas moins néceſſaire que les précédens ; peut être même, que les devoirs auxquels on eſt tenu après la Communion, ſont non ſeu-

lement les plus négligés, mais encore les moins connus. La plûpart croyent, qu'il ſuffit alors, de dire une priére, de faire quelque lecture, d'aſſiſter au ſervice public, & d'être ce jour là un peu moins diſſipé qu'à l'ordinaire. Après cela, & dés le lendemain, ils reprennent leur maniére de vivre accoutumée, juſqu'à ce que le tems d'une nouvelle Communion étant venu, ils retournent à ce qu'ils appellent *ſe préparer pour la S: Cêne.* Ces perſonnes paſſent la vie dans ces ſentimens relachés, il les laiſſent prendre racine, & à la fin ils les croyent tellement fondés qu'il ne leur vient pas ſeulement dans l'Eſprit d'avoir le moindre doute & les moindres ſcrupules ſur ce ſujet; cependant il ne faudroit qu'un peu de réflexion & de bonne foi, pour ſe désabuſer & pour ſe convaincre, qu'il n'y a rien de ſincére & de raiſonnable dans un tel procedé.

Il

Il eſt donc tout-à-fait eſſentiel, de montrer à quoi la Ste. Cêne engage ceux qui y ont été reçus. Pour cet effet il faut faire voir.

1. Ce que l'on doit faire après avoir participé à la Cêne du Seigneur.

2. Enſuite il faut prouver, que ceux qui le négligent, s'expoſent au plus grand de tous les dangers, & qu'ils perdent le fruit qu'ils auroient pu retirer de la Communion, ſuppoſé même qu'ils s'y fuſſent préſentés avec de bons ſentimens. Au reſte, pour ce qui eſt de ceux qui ſe ſont approchés de la Table du Seigneur, ſans aucune préparation, & d'une maniére indigne, & profane, on n'a autre choſe à leur dire, ſi ce n'eſt, qu'ils ſont dans l'état le plus funeſte, & qu'ils ont beſoin d'une grande répentance pour en ſortir; mais en vérité cette répentance eſt bien rare & bien difficile, quand on a réſiſté à tout ce

que la Sainte Cêne met devant les yeux, c'eſt-à-dire, à ce que la religion a de plus fort, pour nous remplir d'amour & de reconnoiſſance, & pour nous pénétrer de pieté & de dévotion. Il faut appliquer à ces lâches & à ces indignes communians, ces paroles de St. Paul, *qu'ils ont mangé & bû leur propre jugement, ne diſcernant point le corps du Seigneur.* [1. *Cor. XI.* 29.

CHAPITRE I.

Des devoirs qu'il faut remplir, d'abord après la Communion.

LEs devoirs dont on doit s'acquitter après avoir participé à la Sainte Cêne ſont de deux ſortes. Il y en a qu'il faut pratiquer *immédiatement après la Communion*, & le jour même auquel on s'y eſt préſenté, &

il

il y en a d'autres, qui s'étendent *à toute la ſuite de la vie.*

Les premiers dont on va parler dans ce Chapitre ſont ces quatre principaux.

1. La priére.
2. La lecture.
3. De bons entretiens.
4. Les œuvres de pieté & de charité.

I. DEVOIR.

La Priére.

LE premier devoir auquel le jour de la Communion appelle d'une façon très particuliére, c'eſt de préſenter à Dieu *des priéres ardentes & ſincères.* C'eſt par ces priéres qu'on lui offre l'humble & le juſte ſacrifice de ſes louanges & de ſes bénédictions; c'eſt par-là que l'on ſe conſacre entiérement à ſa gloire, & qu'on lui

demande les secours de son St. Esprit, & en particulier ceux dont on a besoin, suivant les circonstances dans lesquelles on peut se rencontrer.

Et même, comme Dieu a montré clairement par le don de son Fils *qu'il veut que tous les hommes soient sauvés*, il convient dans des jours de Communion, de lui présenter d'une façon particuliére, des priéres & des actions de graces, pour tous les hommes, pour la conversion des pécheurs, pour l'affermissement des justes, & pour l'avancement & l'établissement du regne de J. Christ. Ce sont là des sentimens, qui pénétrent le cœur de celui dont la Communion a été sincére, & *qui a goûté combien le Seigneur est doux*, [1. *Pierre II.* 3.] même, à le bien prendre, ce cœur élevé à Dieu, ce cœur qui le cherche, & dans lequel se *forment ces soupirs que l'on ne peut exprimer*, est une des graces que l'on rem-

remporte d'une ſincére participation à la S. Cêne.

II. DEVOIR.

La Lecture.

IL faut entretenir la dévotion par de bonnes lectures, faites avec recueillement, & avec un ſage retour ſur ſoi même.

Ces lectures doivent être tirées principalement des Livres ſacrés. L'Ecriture eſt la ſource la plus pure & la plus abondante de tout ce qui peut nourrir la pieté, & ainſi on ne ſauroit mieux faire après la Communion, que de lire ce divin livre, en choiſiſſant les endroits qui conviennent le mieux. On va en indiquer les principaux en faveur de ceux qui pourroient avoir beſoin de direction, à cet égard; & on ſe bornera à ce qui ſe trouve dans le livre des Pſeaumes, & dans le N. Teſtament.

Entre les pſeaumes, on pourroit choiſir les ſuivans,

Les XXV, XXXII, XXXIII. XXXIV, XLII, L, LI, LXXXIV, XCV, C, CIII, CXVI, CXVII, *CXVIII*, *CXLV*.

Il faut lire dans le N. Teſtament, *ce qui a du rapport* à la fête que l'egliſe célébre.

A Noël, l'hiſtoire de la naiſſance de Jesus Christ. Luc. I. II. III.

A Pâques, celle de la paſſion, Matth, XXVI, XXVII. en y joignant celle de la réſurrection. Luc. XXIV.

A l'Aſcenſion, le chap. I. des Actes.

A la Pentecôte, le chap. II. du même livre, & le chap. VIII. de l'Epitre aux Romains.

On ajoûtera utilement à ces lectures particuliéres, divers beaux & excellens chapitres, comme *St. Matth*, V. VI. VII. XXV.

S Jean XIII. XIV. XV. XVI. XVII.

Rom.

Rom. VI. & XII.
I. Corinth. XI. & XV.
Epheſ. I. Col. III. I. Theſſ. V.
Hébr. X. & XII.
I. Ep. de St. Pierre, I. & II.
I. Ep. de St. Jean III. & Apoc. XXI. & XXII.

On ne ne veut pas dire, au reſte, qu'il faille lire tous ces endroits à chaque Communion ; des Lectures trop longues ne font que d'étourdir ; mais il faut choiſir, ce qui convient le mieux à l'état & aux circonſtances où l'on ſe trouve ; ce qu'on ne lit pas une fois peut être renvoyé à une autre, & pour lire ces endroits avec plus de fruit, on peut ſe ſervir du livre intitutilé. *Argumens & Reflexions ſur les Livres, & ſur les Chapitres de la Bible.*

A la lecture de l'Ecriture ſainte, on joindra très utilement celle des Livres de dévotion, qui conviennent à cette circonſtance ; parmi leſquels il

y en a de très utiles. Le nombre en eſt aſſez grand, & il y a même peu de perſonnes, qui ne ſoient accoutumées a ſe ſervir d'un certain Livre en particulier. Il ſeroit ſeulement à ſouhaiter, que ces Livres fuſſent toûjours bien choiſis. Sans en indiquer aucun, il ſuffit de dire, que les Livres *les plus clairs*, *les plus ſimples*, *les plus courts*, *& ſurtout ceux qui parlent au cœur & à la conſcience* ſont les meilleurs de tous ; mais c'eſt ſurquoi les Communians, qui ont beſoin de direction, peuvent conſulter leurs Conducteurs Spirituels.

III. DEVOIR;

Des Entretiens Pieux

VOICI un troiſiéme Devoir, auquel pluſieurs n'ont peut être jamais penſé, & duquel la pratique eſt pourtant très ſalutaire. *Il conſiſte dans*

dans des Entretiens pieux, & dans des converſations devotes, qui ſe rapportent aux circonſtances dans leſquelles on ſe trouve. Si ces entretiens pieux ſont en général un devoir eſſentiel dans la Religion, la pratique en eſt certainement d'une utilité très conſiderable pour s'avancer dans la vertu; ſurtout ils ſeroient d'une merveilleuſe efficace après la Communion.

Jesus Christ dit dans l'Evangile, que de *l'abondance du cœur la bouche parle.* Si donc le cœur eſt véritablement pénétré des graces de Dieu, & du don qu'il nous a fait de ſon Fils, les diſcours le feront connoitre, tout comme cela arrive, lors qu'on parle des choſes du monde qui nous tiennent le plus au cœur. Que cette pratique ſeroit ſalutaire, ſi dans le Domeſtique, & dans les familles, les maris & les femmes, les péres & les Enfans avoient ſoin ſur tout aprés la Com-

Communion, de s'édifier, de s'inſtruire, de s'exhorter, & de s'encourager par de bons diſcours? Comme ceux qui compoſent les mêmes familles ſe connoiſſent pour l'ordinaire, au moins juſqu'à un certain point, cela les mettroit en état de ſe donner mutuellement des avis & des conſeils très eſſentiels, & auquels ni les lectures, ni les ſermons, ne ſauroient très ſouvent ſuppléer.

Ce qui devroit faire le ſujet de ces entretiens pieux ſe préſente de toutes parts, & cela eſt de la portée de tout le monde.

» Les grands biens que Dieu offre à » ſa Table; Ce qu'il faut faire pour les » remporter; les promeſſes qui ont » été faites à cet égard; Ce que l'on » a à craindre ou à eſperer, ſuivant » que l'on ſera fidéle ou infidéle à » Dieu; enfin des reflexions qui ſe » rapportent particulierement à l'état

» &

»& aux beſoins, dans lequels chacun peut ſe rencontrer. « Tout cela propoſé, dans un Eſprit de dévotion & de charité, ſeroit très efficace, comme chacun pourroit s'en convaincre par l'experience. Je ſçay bien, au reſte, que tous ne ſont pas également en ſituation de remplir ce devoir, vû leur genre de vie; mais ceux qui vivent ſeuls, où qui n'ont perſonne, avec qui ils puiſſent s'édifier par ces bons entretiens, y ſuppléeront aiſément par de pieuſes méditations; elles ont une grande efficace pour affermir dans la piété, & pour nourrir la dévotion & le zéle, comme le ſeul exemple de David, qui rempliſſoit frequemment ce devoir, en eſt une preuve.

IV. DE-

IV. DEVOIR

Des œuvres de Pieté & da Charité.

CES œuvres de Pieté & de Charité ſon en général, *ces actions exterieures, qui tendent à montrer à nos prochains, que nous les aimons tous en Jeſus Chriſt, & que ce qui regarde leur bonheur, tant ſpirituel que temporel, nous tient extrémement à cœur.* La participation à la St Cêne à du rallumer cette charité, & la rendre efficace. Suivant cela, des jours de Communion ſont d'abord des jours où l'on ſe doit croire très particuliérement appellé à remplir, à l'égard de ceux avec qui on eſt en relation, les ſaints devoirs auxquels S. Paul exhortoit les Theſſaloniciens, par ces belles paroles; *nous vous prions de reprendre ceux qui ſont déreglés, de conſoler ceux qui ont l'eſprit abbattu, & de ſoulager les foibles.* [1. *Theſſ. V.* 14.]

Sur-

Sourtout, les jours de Communion, doivent être des jours consacrés à ces œuvres de charité, que St. Paul appelle des *œuvres des bénéficence & de communication.* [*Hébr. XIII.* 16.] Si jamais on doit y être disposé & donner gayement & généreusement, c'est lors qu'on vient de célébrer l'infinie miséricorde de celui, qui nous a sauvés au prix de son sang. C'est lui qui nous a recommandé l'exercice de cette vertu de la maniére la plus pressante, & en y ajoutant la promesse de la plus magnifique récompense. St. Paul se servoit de cette considération, pour engager les corinthiens à contribuer à une collecte, qui se faisoit pour les eglises de la Judée. *Vous connoissez*, leur dit-il, *la grace* (ou la miséricorde) *de nôtre Seigneur J. Christ, lequel étant riche, s'est rendu pauvre pour vous, afin que par*

sa

ſa pauvreté vous fuſſies rendus riches. [2. *Cor. VIII.* 9.]

La maniére en la quelle la S. Cêne étoit celebrée dans l'égliſe primitive, montre que les prémiers chrétiens avoient bien compris ceci. » Avant » que de s'y préſenter, dit un célé- » bre Auteur, ſur des autorités irrefra- » gables, c'étoit la coûtume que cha- » cun ſelon ſon pouvoir, apportât ſon » offrande, qui comme les prémices » de leur revenu, étoit miſe par les » prêtres ſur l'autel, ou ſur la table » du Seigneur; ne croyant pas qu'il » fut bienſéant à qui que ce ſoit de » paroitre devant lui les mains vui- » des. C'eſt par cette raiſon, que Cy- » prien cenſura rigoureuſement une » riche veuve de ſon tems, de ce » qu'elle avoit oſé paroitre devant lui, » ſans rien mettre au tronc des pau- » vres, & quelle profitoit de leurs » offrandes, ſans y rien apporter du

» ſien

» sien. On employoit ces offrandes à » l'usage de l'eglise, à l'entretien du » clergé, & au soulagement des pau- » vres; c'est de là, entr'autres, que » l'on retiroit le pain & le vin pour » la sainte Cêne. «

Malgré tout cela, le devoir dont il s'agit est si peu connu, que quelques personnes trouveront peut être étrange que l'on mette les œuvres de bénéficence & de communication, dans le rang des devoirs essentiels à une sincére Communion. Je sçay bien qu'il se peut, que ce que l'on donne aux pauvres en ces jours là, à la porte des temples, soit moins chiche que les aumones ordinaires, mais cela ne suffit pas; nôtre pensée est, que ces tems devroient être des circonstances où, à proportion des facultés que l'on possede, ont fit *quelque charité particuliére*. Ceux qui seront animés de l'esprit des anciens chrétiens dé-

découvriront d'abord divers, objets de compaſſion; des familles pauvres & affligées; des enfans à l'éducation deſquels on pourroit contribuer; des bons livres à diſtribuer; des bons établiſſemens à favoriſer; & d'autres choſes ſemblables. *Tant que nous ſommes en ce monde, nous avons les pauvres avec nous, & toutes les fois que nous le voudrons, nous pourrons leur faire du bien.* [*Marc XIV.* 7.]

Ce ſont-là les quatre devoirs que l'on doit remplir, autant que cela ſe peut, le jour même de la Communion; mais pour en ſentir la néceſſité, d'une maniére qui porte à les pratiquer, il faut ſe mettre dans la *retraite*, & éviter ce qui peut diſtraire. On le fera, ſi le cœur eſt occupé de la ſainteté des engagemens où on eſt entré en communiant.

CHA-

CHAPITRE II.

Des devoirs que la Communion impose pour toute la vie.

AVant que d'entrer dans l'examen des principaux devoirs, que la Sainte Cêne impose pour toute la vie, il faut se bien convaincre d'une vérité inconteſtable, puis que ſans cette conviction, jamais on ne ſongera à les remplir. Cette vérité eſt celle-ci; que *ſi la dévotion que la ſainte Céne exige ſe bornoit à ce qu'il faut faire les jours méme auxquels on y participe, toute la religion ne ſeroit qu'un jeu.*

Or une telle religion ne pourroit pas avoir pour auteur le Dieu de la ſainteté; parce qu'elle laiſſeroit le cœur dans toute ſa malice & dans toute ſa dépravation, quoique cette malice, & cette dépravation ne ſe démon-

démontraſſent pas en ces jours là par des actes extérieurs; & la continuation, même les progrès, de la vie déréglée de tant de perſonnes qui communient pourtant trois ou quatre fois chaque année, n'en eſt-elle pas une preuve à laquelle il n'y a rien à oppoſer.

L'on doit communier dans le même but, pour lequel Chriſt eſt mort; or ce but pour lequel Chriſt eſt mort, c'eſt la deſtruction du péché; c'eſt la ſanctification du pécheur. Il eſt vrai que nôtre Sauveur a verſé ſon ſang pour réconcilier les pécheurs avec Dieu, mais il ne les réconcilie, que ſous les conditions d'une ſincère pénitence, laquelle conſiſte comme on la prouvé à *renoncer à l'impieté & aux convoitiſes du monde, & à vivre dans le ſiécle préſent, dans la tempérance, dans la juſtice & dans la pieté.* [*Tite II.* 12.] C'eſt auſſi à cela, que l'on

l'on s'engage en communiant. Seroit-il donc permis de violer cette promesse, & cette violation n'est-elle pas une terrible aggravation de péché? Ceci est si sensible, que penser autrement c'est être dans des idées, non seulement fausses, mais de plus impies. Que l'on se mette donc bien dans l'Esprit, que Dieu regarde ces Communions, où le cœur n'a point de part, & qui ne consistent que dans une courte suspension des actes des differens péchés auquels on est sujet, comme il envisageoit ces *jeûnes*, desquels il disoit par le Prophete Esaïe. *Est ce là le Jeûne que j'ai choisi, que l'homme afflige son ame un jour? Est-ce en courbant la tête comme le jonc? Appelleras tu cela un jéune, & un jour agréable à l'Eternel; Esaïe LVIII.* 5.] Il est très aisé d'appliquer ces paroles au sujet dont il s'agit, & de sentir que cette application est toute naturelle.

Il faut même aller plus loin ; car à parler juſte, on ne peut pas dire que ceux, que ceci regarde, retournent à leurs deſordres ; jamais ils ne les ont quittés ; ils n'en ont pas même eu l'intention ; car ne ſe propoſer, que de ſuſpendre pour un tems ſes péchés c'eſt être réſolu d'y retourner. Or peut-on concevoir une plus triſte ſituation ? cependant c'eſt celle de ceux qui s'imaginent, que la participation au S. Sacrement n'exige que l'acte exterieur de la Communion, accompagné de la pratique de certains devoirs, bons & ſaints en eux mêmes, mais où le cœur n'a point de part, de tout cela il faut conclure, que par une Communion ſincére & dévote, on ſe conſacre pour toûjours à Jeſus-Chriſt.

Or ce qu'il faut faire, pour tenir ſes engagemens, & dont la pratique s'étend à toute la vie, peut être compris dans ces deux devoirs généraux.

Le

Le premier consiste, à s'appliquer fréquemment à la revue de sa conscience.

Le second à travailler sans délay, & courageusement à réformer sa vie, suivant que l'exigera l'état dans lequel on pourra se rencontrer.

PREMIER DEVOIR.

Examiner fréquemment sa conscience.

CElui qui veut demeurer fidéle à Dieu & s'affermir dans la pieté, ne le fera jamais, qu'en s'appliquant fréquemment à la revue de sa conscience. Ne s'examiner que de loin à loin, c'est le moyen de ne se pas connoitre, & de pécher non seulement tranquillement, mais de plus sans s'en appercevoir. Ce qui détourne les hommes de cette attention continuelle sur l'état de leur cœur, c'est le monde & sa convoitise. Voila ce qui consume tout le

tems & qui borne tous les désirs du plus grand nombre ; or la réligion de J.Christ, suivant les maximes de laquelle on a promis de regler sa conduite, permet elle de penser, & de vivre de cette maniére ? & n'est il pas visible, que cette sainte Religion, par cela même qu'elle consiste dans un continuel amour pour Dieu, impose chaque jour la pratique, de tout ce qui peut entretenir cet amour, le fortifier, & empêcher qu'il ne s'affoiblisse, & qu'il ne diminue ? De là vient que la vigilance Chrêtienne est un de ces devoirs généraux qui sont prescrits à tous les hommes, & pour tous les tems ; & ce n'est qu'en veillant sur nous mêmes, que nous pouvons nous acquiter de tous les devoirs de la Pieté, de la Charité & de la Tempérance. C'est la Vigilance, qui nous met en état de combattre avec succès nos mauvais

vais penchans, & de réſiſter aux tentations qui nous environnent.

Or cette Vigilance, & cette attention ſur ſoi même, dont nous parlons, conſiſte *à tenir les yeux de l'ame ouverts, ſur l'état & ſur les beſoins de ſon cœur*; ſur les devoirs de ſa vocation, ſur les occaſions de bien faire pour en profiter; ſur les tentations pour les éviter, & pour les ſurmonter. Que l'on conſidére ici, qu'il n'y a pas un ſeul jour dans nôtre vie ou nôtre foibleſſe & nôtre corruption ne nous mettent en danger de faire de triſtes chutes; qu'à toute heure & qu'à tout moment, nous pouvons être appellés à parroitre devant le grand Juge. Quelqu'un voudroit-il que la mort le ſurprit, avant qu'il ſe fût mis en état de rendre compte? Le ſeul moyen de prévenir ce terrible malheur, c'eſt, encore une fois, la pratique de la vigilance chrétienne. C'eſt

auſſi à cauſe de cela que J. Chriſt exhorte ſi fréquemment, & ſi fortement tous ſes diſciples, à *veiller en tout tems; veillés car vous ne ſavez à quelle heure le Seigneur viendra. Ce que je vous dis, je le dis à tous, veillez.* (*Luc. XXI.* 36. *Matth. XXV.* 14. *Marc. XIII.* 37.)

Il faut pour cela, que le cœur de celui, qui veut demeurer dans la Communion de Dieu, ſoit comme cet *autel, ſur lequel l'Eternel vouloit que le feu fut continuellement allumé, & qu'on ne le laiſſât point éteindre.* (*Levitique VI.* 13.) On ne doit pas, au reſte, s'imaginer que ce que l'on recommande ici, ſoit d'une pratique bien difficile. Ceux qui pourroient avoir cette penſée, n'ont pour ſe déſabuſer qu'à en faire l'eſſai; ils ne tarderont pas à s'appercevoir, non ſeulement de l'utilité de cette pratique, mais de plus qu'elle leur devien-

viendra tous les jours plus agréable & plus aisée. Après tout, quand il y auroit quelque peine, la chose dont il s'agit mérite bien qu'on ne se rebute pas, par une considération aussi frivole que celle là. On sait bien se résoudre à ce qu'il y a de plus génant & de plus pénible, pour les choses du monde; en fera-t'on moins pour *la seule chose nécessaire*? [*Luc X.* 42.]

Je n'étens pas d'avantage cet article, il a déja été éclairci à divers égards, par ce qui a été dit dans la premiére partie de cet ouvrage, sur la nature & sur la nécessité de l'examen de soi-même.

SECOND DEVOIR.

Travailler sans délai & courageusegeusement à reformer sa vie,

CElui qui veille sur soi même, de la maniére en laquelle on

vient de le dire, s'appliquera *sans délai & courageusement* à reformer sa vie, suivant que l'exigera l'état dans lequel il se rencontre. C'est ici, où chacun doit reflêchir sur soi-même, pour travailler d'un côté, à détruire, ou à prévenir les péchés auxquels il pourroit le plus aisément se laisser aller; & de l'autre, à acquerir les vertus qui leur sont opposées, & à les *fortifier* dans son cœur.

Je dis d'abord qu'il faut y travailler *sans délai*. Quand on renvoye, l'intention de se corriger est ordinairement peu sincère; l'ouvrage devient toujours plus difficile; il est toujours plus douteux, si on l'entreprend sérieusement; & plus incertain encore, si on aura le tems de l'exécuter. Il faut, après cela, *travailler courageusement*; quand le travail est languissant, le cœur y a peu de part, & un tel travail

travail eſt pour l'ordinaire infructueux. C'eſt avec courage, c'eſt avec confiance, que l'on doit mettre la main à l'œuvre ; & on le fera, ſi l'on ſuit les deux conſeils que nous allons propoſer.

Le premier de ces conſeils conſiſte, à ne pas ſe décourager, à cauſe des difficultés que l'on trouve, ſurtout dans les commencemens, à s'aſſujettir à une vie chrétienne.

Le ſecond, à ne pas ſe rebuter, à cauſe des rechutes, dont on pourroit ſe rendre coupable.

Le premier de ces conſeils ſuppoſe ce que l'expérience rend inconteſtable, ſavoir, qu'il y a, ſurtout dans les commencemens de la converſion, de la difficulté à ſe vaincre ſoi-même, & à dépouiller des paſſions chéries, & ſouvent invéterées. Il n'en peut pas être autrement, vû l'oppoſition néceſſaire, qu'il y a entre

l'Esprit de J. CHRIST & l'Esprit du monde ; nôtre Sauveur n'a point caché ces difficultés, c'étoit même pour faire comprendre, que sa Religion ne peut être embrassée, que par ceux qui voudront *renoncer à eux mêmes, charger leur croix tous les jours*, (*Luc IX.* 23.) & se faire violence qu'il disoit en se servant d'un langage figuré, que si *nôtre main, nôtre pied, ou nôtre œil nous font broncher, il faut les couper, les arracher, & les jetter loin de soi.* (*Matth. XVIII.* 8. 9.). Il est vrai que, lors que JESUS-CHRIST parloit ainsi, il avoit particulierement en vûe les persécutions, auxquelles les premiers Chrétiens devoient être exposés ; mais il ne faut pas moins de courage, ni moins de fermeté, pour résister au monde, & à ses passions ; dès là, il faut se résoudre, surtout dans les commencemens de sa conversion, à se combattre

battre soi-même, sans se laisser décourager, par tout ce que ces combats peuvent avoir de pénible & de dur.

Tout engage à prendre ce sage & salutaire parti. Il s'agit de demeurer dans le service du meilleur & du plus légitime de tous les Maitres. Il est question de porter un joug honorable, & avantageux. On est sûr d'être aidé, & soutenu dans ses foiblesses, par le secours le plus puissant & le plus assuré, comme le savent tous ceux qui ont voulu s'en servir; Les difficultés diminuent chaque jour; & à la fin ce qui étoit pénible, dur, accablant, devient aisé, doux, & agréables; & on sent dès cette vie *ce repos*, que le Sauveur promet, à ceux *qui auront chargé son joug*, (*Matth. XI.* 29. 30.] & qui doit être suivi, après la mort, de la plus glorieuse rémuneration. Il y a surtout une Réflexion, qui doit être ici bien pesée; c'est que

le joug du monde & des passions, ou tre ce qu'il a d'illégitime, de honteux & de funeste, est certainement de tous les jougs le plus accablant : Les passions criminelles sont de vrais tirans; elles privent de tout repos ; elles rendent l'ame inquiéte, craintive ; & jamais elles ne lui procurent un solide contentement, parce que jamais elles ne sont satisfaites.

C'est donc se tromper soi même, que de se laisser décourager par les difficultés qui se rencontrent dans ce qu'il faut faire, pour demeurer fidéle à Dieu & à sa grace. Celui qui pesera ces considerations, sentira la solidité de ce premier conseil, & *imitera ceux qui, par la foi & par la patience, se sont mis en état de remporter les promesses*, [*Hebr. VI.* 12.]

Le second Conseil est, *de ne pas perdre courage*, lors qu'on fait quelque chute. Il en est des maladies de l'ame

me, comme de celles du corps; Un homme qui releve d'une maladie, ne se rétablit pas en un jour; les forces ne reviennent que peu à peu; & le malade sent quelque fois des retours de son mal; mais, sans perdre courage, il tache de découvrir ce qui donne occasion à ces retours, afin d'y apporter du remede. Il en est de même de ces pécheurs, qui ayant été touchés de repentance, commencent à à entrer dans les voyes de l'amandement. Ils ne peuvent pas d'abord surmonter entiérement les habitudes du vice; ils éprouvent des retours de leurs passions, & cela ne peut guéres arriver autrement; mais ils ne doivent pas se décourager, ni abandonner à cause de cela l'ouvrage de leur salut.

Voici tout l'effet que ces rechutes doivent produire, & ceci mérite bien de l'attention.

1. El-

1. Elles doivent humilier le pécheur, & lui faire sentir sa grande foiblesse & tout le besoin qu'il a de la grace & de la miséricorde de Dieu, puis que les rechutes sont une des circonstances qui aggravent les péchés.

2. Dans cet état le pécheur, qui est *retombé*, *doit recourir* à cette Miséricorde, & l'implorer par des priéres humbles, ardentes, & fréquentes, la priére qui est le grand préservatif contre les rechutes, est aussi le plus sur moyen de se relever de la tentation comme le Seigneur la declaré. [Matth. XXVI. 41.)

3. Les rechutes doivent inspirer une sage défiance de soi même. Elles nous avertissent de ne pas trop compter sur nos propres forces; & elles nous prouvent ce que JESUS CHRIST à dit, *que l'Esprit est prompt, mais que la chair est foible.* [*Matth. XXVI.* 41.)

4. En-

4. Enfin, ces rechutes doivent porter à veiller continuellement sur son propre cœur; à ne jamais s'exposer aux tentations; à les prevoir, avec tout ce qui pourroit y entrainer; en un mot, ces rechutes appellent à vivre dans cette vigilance, dont on a marqué la nature, & la néceſſité. Lors quelles produiſent cet effet, le pécheur peut s'aſſurer, que Dieu les lui pardonnera miſericordieuſement à cauſe de JESUS CHRIST.

On peut auſſi comprendre, par ces réflexions, que ſous prétexte que l'on ne doit pas perdre courage, à cauſe des réchutes, il ne faut pas non plus les regarder avec indifference, & ne s'en point mettre en peine; au contraire ceci doit humilier le pécheur, & le remplir de douleur & de crainte; ſurtout ſi ce péché dans lequel il eſt retombé, eſt un de ces grands péchés, qui marquent un cœur

mauvais

mauvais & à peu près perdu. Tout ce que nous voulons établir, c'eſt que ceux qui ont formé une réſolution ſincére de ſe convertir à Dieu, ne doivent pas ſe laiſſer aller au découragement, ni déſeſperer de leur converſion, lors qu'il leur arrive de faire quelque chute.

CHAPITRE TROISIEME ET DERNIER.

Où l'on montre, que ceux qui négligent ces devoirs : ſe mettent dans la neceſſité d'être infideles à Dieu.

IL reſte de bien comprendre pour la fin, que ceux qui négligent les devoirs dont on vient de parler, ou qui ne s'en acquittent qu'avec froideur, ne ſauroient être fidéles à JESUS

sus CHRIST, & que dès là ils s'exposent à la terrible condamnation, que S. Paul denonce à ceux qui communient indignement. [1. Cor. XI. 29.]

Quoi que cela soit en quelque façon établi, par tout ce qui a été dit, cependant, pour une plus grande conviction, il faut encore peser une preuve qui met cette vérité dans la plus grande évidence, Elle est prise de ce qui arrive à tous les Communians, tant à ceux qui sont fidéles à leur Sauveur, qu'à ceux qui se rendent coupables d'infidelité.

I. Pour ce qui est des premiers, c'est à dire, de ceux en qui se trouve cette vraïe foi, qui se démontre par une vie sainte & chrétienne; par quel moyen persévérent-ils dans cet heureux état? par quel moyen y font ils tous les jours de salutaires progrés? Je say que cette foi est un Don de Dieu, qui les ayant appellés, les met par

par là en état de répondre à ſa vocation; auſſi les fidéles lui en donnent-ils toute la gloire & c'eſt dans ces ſentimens qu'ils diſent avec humilité, & avec reconnoiſſance. *A celui qui par la puiſſance, qui agit en nous, peut faire infiniment plus que tout ce que nous demandons, & que tout ce que nous penſons. A lui ſoit gloire dans l'Egliſe par Jeſus Chriſt, dans tous les ages des ſiécles des ſiécles.* [*Ephes. III.* 20. 21.]

Mais il n'eſt pas moins vrai, que les fidéles ne ſe ſoutiennent dans cette heureuſe diſpoſition, que par la vigilance, par la priére & par le bon uſage qu'ils font des ſecours que la grace leur fournit. Dieu veut que nous travaillons de nôtre côté, & il nous a mis en état de le faire; il eſt très certain, que l'on eſt plus ou moins avancé dans la vie ſpirituelle, ſuivant qu'on eſt plus ou moins zélé,

& attentif dans la pratique des differens devoirs, par lesquels on peut *affermir sa vocation & son élection.* [2. *Pierre I.* 10.] C'est ce que le Seigneur enseigne de la maniére la plus claire dans la parabole des talens, (Matth. XXV. 14.) & lors qu'il exhorte ses disciples à imiter ces serviteurs fidéles *& vigilans, qui ont leurs reins ceints, & leurs chandelles allumées, afin que quand leur maitre viendra, il les trouve occupés à bien faire.* [*Luc. XII.* 35.]

II. Que si les vrais Communians sont obligés de reconnoitre, que ce n'est que par la pratique des devoirs dont on vient de parler, qu'ils peuvent demeurer fidéles à Dieu & àleurs promesses, il faut aussi que ceux qui abusent du S. Sacrement, après s'y être présentés, avoüent à leur propre confusion, qu'ils se sont rendus, & qu'ils se rendent coupables d'infidélité; parce

ce qu'ils ont négligé, & qu'ils négligent encore, la pratique de ces mêmes devoirs ; Leur vie en eſt une preuve inconteſtable. Il n'en eſt pas des maladies de l'ame, comme de celles du corps ; la véritable cauſe des derniéres eſt bien ſouvent cachée, au lieu que lors qu'il eſt queſtion des premiéres, il eſt impoſſible, pour peu qu'on le deſire, de ne pas connoitre d'où elles procédent.

Ceux dont on parle n'ont qu'à ſe ſuivre eux mêmes dans toute leur conduite, & ils ne tarderont pas à voir la cauſe de leurs rechutes. Ils verront qu'ils ont oublié leurs promeſſes, qu'ils ſont retournés à leur diſſipation, à leurs déſordres, & ſurtout à leurs péchés dominans ; Ils ont ceſſé de veiller, de prier, de réfléchir, de rechercher leurs voyes & de les ſonder ; ou, il ne l'ont fait qu'avec froideur & avec négligence ; la moin-

moindre difficulté les a rebutés, & ils n'ont pas eu le courage de se gêner en quoi que ce soit; Voila pourquoi *leur lampe est actuellement sans huile*, [*Matth. XXV.* 6.] de sorte que, si l'Epoux alloit paroitre, leur sort seroit celui des vierges folles.

Que si ces preuves ne persuadent pas ceux à qui l'on parle, on les conjure d'essayer, pendant quelque tems, de suivre ces conseils, & ils ne tarderont pas à remarquer leur divine efficace, pour faire entrer dans la voye du salut, pour y retenir, & pour y avancer tous les jours.

C'est pour avoir substitué à ces conseils des maximes toutes contraires, qu'un si grand nombre approchent tous les jours de la sainte table, non seulement sans fruit, mais encore à leur propre condamnation. Ils n'en doivent certainement accuser qu'eux mêmes. Le don de Dieu renferme le

le ſalut & la vie; mais ce n'eſt qu'en faveur de ceux qui le reçoivent comme il faut; les remedes les plus efficaces ſont inutiles à ces malades, qui refuſent de s'en ſervir d'une maniére convenable.

On prie tous ceux qui liront ceci, d'y faire les plus ſérieuſes réfléxions, de le mediter en la préſence de Dieu, & de l'appliquer ſoigneuſement à leur état & à leurs beſoins. Que la grande charité, que JESUS CHSIST nous temoigne à la S. Cêne; Que les grands biens qu'il y offre, & qu'il y preſente faſſent enfin une telle impreſſion ſur nous, que nous trouvions dans cette ſainte cérémonie, cette Communion interieure avec Dieu, par laqu'elle *le ſang de ſon Fils Jeſus Chriſt nous purifie de tout péché.* [1. *Jean.* 1. 7.]

Que

Que ce ſoit là le fruit de cet ouvrage, comme c'en eſt la deſtination!

Fin de la Quatrieme & derniére ſection.

PRIERES.

I. Pour demander à Dieu la grace de ſe bien préparer pour la Communion.

JE m'humilie en ta ſainte préſénce, Seigneur mon Dieu, pour implorer ſur moi ta Miſéricorde & les ſecours de ton Saint Eſprit. J'en ay un beſoin tout particulier en ce tems, puis que tu m'appelles à la participation de la ſainte Cêne. Viens à mon aide, ô Dieu tout bon, & daigne, pour l'amour de JESUS CHRIST, me mettre en état de remplir mes devoirs avec ſincérité, avec zéle, & d'une maniére qui te ſoit agréable. Sans toi, je ne puis rien, mais ſi

tu

tu veux bien me fortifier, je seray en état de répondre à ce que tu exiges. Que tout ce que je feray pour me préparer, je le fasse, ô mon Dieu, comme étant sous tes yeux. Eloigne de mon cœur tout ce qui pourroit le distraire, l'aveugler, & le rendre insensible à la charité infinie que tu nous as temoignée, en nous donnant ton Fils. Que je me sonde, & que je m'éprouve moi même, d'une telle maniére, que mes confessions, mes supplications & mes loüanges partent d'un cœur sincére, & véritablement touché; surtout qu'elles soyent acompagnées d'une ferme résolution de me consacrer pour jamais à ton saint service. Pour cet effet, Seigneur, ne permets pas que la voix du monde & de ses passions, celle de la chair & de ses convoitises, viennent troubler ma dévotion; plutôt assiste moi tellement par ta Grace, que

que répondant à ta volonté & à mon devoir, je faſſe une Communion qui m'uniſſe à toi pour jamais.

II. Après avoir medité ſur l'inſtitution du Saint Sacrement.

SEIGNEUR JESUS! que ta charité envers nous pauvres, & miſérables pécheurs a été grande! Elle eſt au deſſus de tout ce que nous pouvons penſer & exprimer. Dans le tems que nous méritions de porter la peine de nos péchés, & d'être ſeparés de Dieu pour jamais, tu t'es offert volontairement en ſacrifice propitiatoire, & Dieu ton Pere à fait venir ſur toy, qui étois le Saint & le juſte, toutes nos iniquités. Ton ſacré corps a été rompu pour nous. Ton ſang precieux a été répandu, pour la remiſſion de nos péchés, & c'eſt par là que tu as ouvert le Royaume des Cieux à tous les croyans, & que tu

nous a mis en état d'y être un jour reçus.

O Sauveur charitable! Je te bénis de toutes les puiſſances de mon ame, de ce que tu as établi dans ton Egliſe ce ſaint ſacrement, qui nous remet toutes ces choſes devant les yeux; & de ce qu'après nous avoir ordonné de le celébrer auſſi longtems que nous ſommes abſens de Toi, tu en rens l'uſage ſalutaire à tous ceux qui s'en approchent avec des cœurs remplis de repentance, de charité, & de foi. Fai moi la grace, de revétir ces ſaintes diſpoſitions, & de méditer ſi ſalutairement ſurtout ce que tu fis pour nous, en cette nuit en la quelle tu fus livré, & en laquelle tu inſtituas la ſainte cêne, pour être le mémorial de ta mort; que je ſois du nombre de ceux, pour qui ton corps a été rompu & pour qui ton ſang a été répandu; Et que, *ce que je vivrai déſor-*

ſormais dans la chair, je le vive dans la foi de celui qui m'a aimé, & qui s'eſt donné ſoi même pour moi. [*Galat.* 2. 20.] Amen.

III. Pour obtenir de Dieu la grace de ſe bien examiner ſoi même.

O Dieu qui ſonde le cœur de tous les hommes, & qui connois infiniment mieux le mien, que je ne puis le connoitre moi même. Je te ſuplie, pour l'amour de JESUS CHRIST, de me mettre dans l'état & dans les diſpoſitions où je dois être, pour rechercher ſalutairement mes voyes, & pour retourner à toi de toutes les puiſſances de mon ame.

Tu m'ordonnes, ô Seigneur, de m'examiner moi même, avant que de me préſenter à ta table, aide moi à remplir ce devoir, ſans lequel je ne ſçaurois trouver grace devant Toi.

Ote de mon esprit tout ce qui pourroit le distraire, & de mon cœur tout amour propre, & tout sentiment relaché. Ce cœur est souvent trompeur, & ses ruses m'ont fait tomber plus d'une fois dans le piége. Tu le sçais, *ô Dieu*, & tu connois aussi toute ma foiblesse. Déploye donc ta puissante vertu dans mes grandes infirmités. Que je ne me laisse plus séduire par ces illusions, qui m'empécheroient de connoître mes péchés, d'en sentir le nombre & la grandeur, & de remonter à leur source.

Seigneur mon Dieu! apprens moi ce que je suis à tes yeux, afin que je sente combien j'ai besoin de ta grace, & que connoissant mon foible, & à quels égards je dois principalement amender ma vie, j'apporte un soin tout particulier à me corriger de ce côté là.

NB. *Il faut ici faire mention des pé-*

péchés, que l'on a commis le plus souvent, & desquels on se sent surtout coupable.

Produis en moi les vertus qui me manquent; fortifies y celles que ta miséricorde y aura déja répandu. Remplis, toi même mon ame, ô mon Dieu, & mets la en état de remporter les fruits précieux de la mort de son Redempteur. Amen.

IV. Pour demander a Dieu la grace de la répentance & de la foi.

SEIGNEUR, qui as ordonné la répentance au pécheur, je te supplie, de briser mon ame d'une sincére contrition, pour les péchés par lesquels j'ai eu le malheur de t'offenser, afin que je les pleure, que je les déteste, & que je forme une résolution ferme & efficace de n'y plus re-

retomber. Banni de mon cœur cette froideur, & cette indifference, avec lesquelles j'ai ſi ſouvent enviſagé les déſordres de ma vie, & les différents péchés dont ma conſcience m'accuſoit; ouvre les yeux de mon entendement, afin que je découvre la laideur du vice, & les circonſtances qui aggravent ceux dont je puis être coupable. Pénétre moi de la frayeur de tes Jugemens, & des ſuites terribles de l'impénitence, afin que ces conſiderations humilient & changent mon cœur.

Je me repens, ô mon Dieu, je me repens de t'avoir offenſé, & je te prie, pour l'amour de celui, dont je dois annoncer la mort, de rendre ma repentance efficace, & d'en pardonner l'imperfection. Que j'ai été malheureux de réſiſter à tant de moyens que

tu

tu as employé pendant les années de ta patience, pour amollir mon cœur? J'en ay honte, ô mon Dieu, j'en ſuis confus & pénitent, & ce n'eſt que fondé ſur tes infinies compaſſions, que j'oſe lever mes yeux vers le Ciel. *Seigneur ſois appaiſé envers moi qui ſuis un grand pécheur.* [*Luc XVIII.* 13.]

Rempli auſſi mon ame, d'une foi éclairée, ferme & efficace. Otes en l'ignorance, les illuſions, & l'incrédulité. Seigneur augmente cette foi, & fortifie la tellement, que par elle je ſois vainqueur du monde, & de moi même; afin qu'ayant le bonheur de connoitre ta volonté j'en faſſe l'unique régle de toute ma conduite. O Dieu, j'ai tout mon recours à l'efficace de la mort de mon redempteur, perſuadé que pour l'amour de lui, tu feras grace à tous les croyans, & que m'ayant pardonné tous mes péchés, tu

me sauveras avec tes élus dans ton royaume céleste. Amen.

V. Pour un pécheur, qui après s'être examiné, est forcé de reconnoître, qu'il n'est pas dans un état de salut; mais qui auroit pourtant encore quelque sentiment de repentance & de retour vers Dieu.

SEIGNEUR, je me jette à tes pieds, pour confesser, & pour déplorer le nombre, & la grandeur de mes transgressions. L'Examen de mon cœur, & celui de ma conscience me convainquent, que malgré tout ce que ta Miséricorde a fait pour ma conversion, j'ai continué jusques ici dans mes désordres, & que même à divers égards mon état est plus triste & plus déplorable. Que deviendrai je, ô Dieu, si tu retires entiére-

rement de moi ta grace, & si tu termines en ta juste colére, une vie dont j'ai fait un usage si criminel? Je passe condamnation devant toi; Je reconnois à ta gloire, & à ma confusion, que je mériterois d'être pour jamais rejetté de devant ta face; Je t'ay fait de si grands outrages; & en particulier, j'ai profané tant de fois le saint sacrement, que je me reconnois indigne de m'y présenter de nouveau. Est il possible, ô Dieu, que ta Miséricorde n'ait pas encore pris fin, & mon cœur pouroit il encore être renouvellé, & changé? Aurois tu encore laissé dans ce cœur ingrat, & rebelle, quelque étincelle, & quelque semence cachée, par où je pusse être converti? Il me semble, Seigneur, que j'éprouve en moi même quelque sentiment qui me rappelle à toi; mais mes infidélités passées m'empechent d'y faire aucun fond. Pénétre moi, Sei-

gneur, de plus en plus, de tout ce que l'état dans lequel mes péchés m'ont réduit a de triste & d'effrayant ; que je considére, pendant que je puis y remedier, les funestes issües de la route, dans laquelle j'ai marché jusques ici. Et puis que tu es disposé de faire grace aux plus grands pécheurs, s'ils se repentent ; jette sur moi les yeux de tes compassions ; je sens ma misére, je déplore les désordres de ma vie, & la dépravation de mon ame : Affermi moi dans la résolution de m'amender : Que je trouve dans le sang de mon Sauveur, avec le pardon de mes péchés, les forces nécessaires pour sortir du tombeau de mes vices, & pour retourner sans delai vers tes Commandemens. Agneau de Dieu ! qui otes les péchés du monde, aye pitié de moi ! Ecoute mes confessions, & mes gémissemens, & ne me retranche pas, avant que j'aie

VIII. Au retour de la Sainte Table.

J'Exalte & je célébre ta miséricorde & ta gratuïté, ô mon Dieu, & je te bénis de la faveur inestimable que tu viens de m'accorder. Tu m'as présenté à ta Table les fruits précieux de la mort de mon Rédempteur. Accepte maintenant tout ce que je puis t'offrir, mes louanges, mes bénédictions, & le sacrifice que je te fais pour jamais de mon cœur & de mon ame. O Dieu tout bon! Dieu de mon salut & de ma joye : affermi mes pas dans le chemin, dans lequel je viens d'entrer, & donne moi la grace qui m'est nécessaire, pour y marcher jusques à ma fin. Sois mon guide & ma force; Sois ma lumiére & mon esperance, pendant que je suis dans ce corps mortel, & que lors que tu viendras des cieux, pour nous rendre à tous selon nos œu-

vres, je ſois du nombre de ceux qui trouveront grace devant toi.

A celui qui nous a aimez, qui nous a lavez de nos péchés par ſon ſang & qui nous a faits Rois & Sacrificateurs à Dieu ſon Pére, à lui ſoit la gloire & la force aux ſiécles des ſiécles ! Amen.

IX. Autre Priére plus étenduë après la Communion. & qui pourra étre ajoutée aux formulaires ordinaires du ſoir.

REçois favorablement, Dieu miſéricordieux, mes trés-humbles actions de graces, pour tous les bienfaits que tu m'as accordé, pendant tout le tems de ma vie, & principalement en ce ſaint jour. Tu m'as reçu à la Table Sacrée, tu m'y as offert les fruits précieux de la mort de ton Fils, & les dons ineffables de l'Eſprit Saint. Tes dilections envers moi ſe ſont démontrées dans toute leur étenduë.

Grand Dieu ! que ton saint Nom en soit à jamais béni & célébré.

O Seigneur, je ne saurois exprimer tout ce que tu as fait en ma faveur, beaucoup moins suis-je en état de t'en marquer ma juste reconnoissance. Je ne le puis qu'en célébrant tes bontés & qu'en me dévouant pour jamais à ton saint service. Que ce soit là, ô mon Dieu, l'effet salutaire de ma Communion, & que je montre par toute ma vie, que je suis entierement à toi, & que je ne suis plus à moi-même.

Viens pour cet effet habiter dans mon cœur. Viens y établir ces vertus qui font toute ma gloire & tout mon bonheur, la foi, la pureté, l'humilité, la douceur, le zéle & l'amour fraternel. Que je tende continuellement à la perfection, & que me nettoyant de plus en plus de toute souil-

lure

lure de chair & d'esprit, j'acheve ma sanctification dans ta crainte.

Pére de graces; tu connois mes foiblesses, & la force des tentations, qui m'ont déja plus d'une fois fait violer mes engagemens. Que ce malheur ne m'arrive plus; que par la vigilance, & par la priére, je me mette en état de combattre & de détruire tous mes mauvais penchans! que je recherche fréquemment mes voyes & que jamais je ne me laisse aller à la sécurité. Surtout, ô mon Dieu, ne permets pas que je sois sourd à ce que ma conscience me dit de ta part, ni que je méprise les secours continuels que tu m'offres en tant de maniéres; que je comprenne bien, qu'on ne peut se moquer de toi; & que ta sainte alliance n'est que pour ceux qui l'observent fidèlement. Que ton Esprit ne m'abandonne jamais; mais qu'il me conduise par une vie sainte

à

à une mort heureuſe ; accorde les mêmes graces à tous tes enfans, & principalement à ceux qui ont été aujourd'hui rendus participans de la Communion au corps & au ſang de ton Fils. Augmente leur foi & leur ſainteté, en affermiſſant de plus en plus leur pas dans les ſentiers de la juſtice. Habite en nous tous, Seigneur, par ton Eſprit, & qu'à jamais nos cœurs ſoient un ſaint ſanctuaire, où tu parles de paix, de grace & de réconciliation.

Aye pitié des pécheurs endurcis, & ne les retranche pas en ta colere. Fai auſſi que ceux, dont la dévotion n'a conſiſté que dans une pieté extérieure, ouvrent ſi bien les yeux, ſur le triſte état dans lequel ils ſe rencontrent, qu'ils travaillent ſans delai à faire leur paix avec toi.

Je t'offre auſſi, ô mon Dieu, en ce jour ſuivant ton ſaint commande-

ment mes priéres pour tous les hommes du monde. Eclaire de ta connoiſſance tant de Peuples qui en ſont privés, & fais que ceux qui te connoiſſent, vivent d'une maniére digne de leur vocation. Béni ton Egliſe en général & ſur tout celle dont j'ai l'avantage d'être un des membres. Sanctifie nos Paſteurs, & fais tellement fructifier leurs ſaints travaux, qu'en ſe ſauvant eux-mêmes, ils ſauvent auſſi pluſieurs de ceux qui les écoutent. Gouverne par le Saint Eſprit les Rois, les Princes, & les Magiſtrats, ſur tous ceux ſous l'autorité deſquels tu nous fais vivre. Sois la conſolation des affligés, & le ſoulagement des pauvres, des malades, & des mourans. Béni tous ceux qui m'appartiennent, leur accordant en tes miſéricordes tout ce qui leur eſt néceſſaire tant pour le corps, que ſurtout & principalement pour l'ame.

Arrête,

Arrête, ô Dieu, les éfrayans progrès de l'irreligion, de l'incrédulité, & du vice; & retire des sentiers de la mort, tant de pécheurs qui courent à leur perte. Fais la grace aux péres, & aux méres d'élever leurs enfans dans ta crainte, & que la nouvelle génération soit meilleure que celle de ses Pétes.

Enfin, ô bon Dieu, pardonne la foiblesse, & l'imperfection de ma priére. Exauce moi sans avoir égard à mon extrême indignité; que je passe mes jours dans ton amour; que je puisse au bout de ma carriere remettre mon ame entre tes bras avec une confiance legitime, & qu'au jour du glorieux retour de mon Sauveur je trouve miséricorde devant ton trône, & que je sois introduit avec tous les Elûs dans ton saint Paradis. Amen.

Fin des Priéres.

AVERTISSEMENT.

Comme il y a bien des personnes qui ne sont pas en état de profiter d'une longue lecture, ou qui d'ailleurs ont peu de tems. On va ajouter un très court abbregé des principaux devoirs des Communians, tels qu'ils ont été detaillés dans cet ouvrage.

TRES

TRES COURT ABBREGÉ.

DES

PRINCIPAUX DEVOIRS

DES

COMMUNIANS.

CEux à qui Dieu fait la grace de les appeller à la sainte Communion, doivent avant toutes choses se retirer à part, reflêchir sur les circonstances, ou ils se trouvent, se mettre en la présence du Seigneur & implorer son sécours en disant d'un cœur pur, & humilié.

Ecoute favorablement, ô mon Dieu, pour l'amour de JESUS-CHRIST, mon ardente priére, & daigne me mettre toi-même en état de faire une Communion salutaire. Eloigne de mon

cœur,

cœur, tout ce qui pourroit le distraire, l'aveugler, l'attacher au monde, & le rendre insensible au don que tu nous as fait de ton fils; pére de miséricorde, reçois mes confessions, mes humiliations mes louanges, & exauce mes demandes. Apprens moi ce que je suis à tes yeux, & ce que je dois faire pour remporter de la Sainte Table le pardon de mes péchés, & les dons du Saint Esprit, qui m'uniſſent à toy pour jamais. Amen.

Après cette priére on doit lire dévotement l'Institution de la sainte Cêne & ce que Saint Paut y ajoute. On la trouve au commencement de ce livre.

On voit clairement par cette lecture.

I. Que c'est Jesus Christ, à qui on doit toute obeissance, qui a institué la Sainte Cêne, & qui en à ordonné la celebration.

II. Que cette ceremonie Sacrée nous annonce sa mort, par la quelle

le seule, nous obtenons le pardon de nos péchés.

III. Que pour bien Communier il faut s'examiner soi même, & travailler à connoitre la véritable situation de son cœur.

IV. Enfin que ceux qui ne le font pas se rendent très coupables, & qu'ils communient à leur condamnation.

Pour éviter un tel malheur, on doit sonder avec *sincerité*, & avec *exactitude* l'état de son ame premierement & principalement à l'égard des *pensées*, car *Dieu regarde au cœur*; & ensuite par raport aux *discours*, & aux *actions*. Si on agit de bonne foi, on verra d'abord ce que l'on est; si l'on avance dans la pieté; si l'on a détruit ou affoibli quelque mauvais penchant; ou enfin, si par malheur, on auroit empiré, comme cela arrive à tous ceux qui perseverent dans le vice.

Voici ou il est essentiel de réflechir sur les péchés *dominans*, & que l'on

commet par *habitude*; outre qu'ils ſont en grand nombre & la ſource de pluſieurs autres, ce ſont les pechés, dont on ſe corrige le moins, & avec le plus de peine. Pour ſentir l'abſolue neceſſité d'un tel examen il n'y a qu'à penſer *à l'importance* & à la ſainteté du devoir auquel on eſt appellé, & à la *diſſipation* dans laquelle on ne vit que trop pour l'ordinaire; Elle cache l'état de l'ame, & par là ſes beſoins. Si après la reviie de ſa conſcience, on ſe trouve hors d'état de communier, ſoit enſuite de *certains pechés particuliers* dont on n'a pas encore aſſés fait penitence, ſoit parce qu'en general le cœur eſt ſans zele, & ſans dévotion; il faut dans ces triſtes cas, s'éloigner de la Sainte Table, mais ſur tout il eſt queſtion de s'humilier devant Dieu, de gemir de ſa ſituation, & de travailler à s'en relever promptement, de ſorte qu'à la premiere Communion, on puiſſe s'y preſenter, avec une legitime confiance.

Quant a ceux, qui après un ſincére examen, ont lieu de ſe croire, ſi ce n'eſt du nombre des fidelles, du moins de celui des vrais penitens, *il doivent* être perſuadés, qu'ils *trouveront* à la Sainte Cêne, avec le pardon de leurs péchés, ce qui leur *eſt* néceſſaire, pour s'affermir dans la grace de Dieu, & pour y faire d'heureux progrés.

Il y a deux diſpoſitions eſſentielles dans tout vray Communiant.

La premiere *c'eſt la Repentance*, qui renferme 1°. *La douleur* d'avoir offenſé un Dieu ſi bon, 2°. une *reſolution* ferme de ne plus pécher. Enfin la vraie repentance eſt ſuivie *de la reparation* des pechés qui peuvent être reparés; par exemples de la *reſtitution* du bien mal acquis, d'une ſincere *reconciliation* avec ſes prochains; car ne pas vouloir reparer le mal quand on le peut, c'eſt démontrer que l'on eſt réſolu de perſéverer dans l'impénitence.

La *Foi*, eſt la ſeconde diſpoſition, & elle conſiſte dans une perſuaſion, éclairée, & efficace de tout ce que Dieu nous à revélé dans ſa ſainte parole; ſurtout de ce qui concerne nôtre redemption par le ſang de JESUS CHRIST. C'eſt d'icy que nait la confiance en la miſericorde de Dieu, & l'eſperance de remporter, (ſi l'on ſe repent ſincerement) les graces qui decoulent de la mort de notre Sauveur, & qui ſont, des maintenant *le pardon des pechés*, *les dons du ſaint Eſprit*, & dans le ſiecle à venir *la vie éternelle.*

Outre ces deux diſpoſitions generales, voici les mouvemens particuliers, dont l'ame doit être pénétrée, lors que l'on vient à la Table du Seigneur. Une vive, & une humble *Réconnoiſſance* envers Dieu, qui malgré notre extréme indignité nous a racheté par le ſang de ſon Fils. Un *amour* ardent, & efficace pour ce cha-

ritable redempteur ; & une *charité* ſincere pour tous les hommes, même pour ſes ennemis. Enfin une irrevocable conſécration de ſoi méme à Dieu, par laquelle on le rend, dés à préſent, le maitre abſolu de ſon corps & de ſon ame ;

Chaque communiant doit éxaminer ſi ces diſpoſitions, & ces mouvemens ſont veritablement dans ſon cœur.

Priere avant la Communion

O Dieu qui m'appelle préſentement à la Sainte Cêne, j'implore ſur moi la divine efficace du ſang que mon bon Sauveur à repandu pour la remiſſion de mes pechés.

Envoye du ſaint lieu de ta demeure ta lumiere, & ta Verité ; qu'elle me conduiſent à la ſainte table, pour y recevoir le ſentiment de ta paix, & les ſécours de ton eſprit. Purifie mon cœur, afin que je le puiſſe offrir, à celui qui s'eſt donné ſoi même pour moi. Rempli de plus en plus mon ame

de repentance, de foi, de charité, de zele, de Joye, & de reconnoiſſance. O Dieu! mon cœur me dit de ta part, *cherchés ma face*; je la cherche Seigneur, ſauve ton ſerviteur qui eſpere en toi Amen.

Priere après la Communion.

J'Exalte, & je celebre ta miſericorde, ô mon Dieu! & je te benis de la faveur ineſtimable que tu viens de m'accorder, en me préſentant les fruits précieux de la mort de mon redempteur. Accepte maintenant tout ce que je puis t'offrir, mes loüanges, mes benedictions, & le ſacrifice que je te fais pour jamais de mon cœur, & de mon ame; ô Dieu tout bon! Dieu de mon ſalut, & de ma joye, donne moi la grace qui m'eſt néceſſaire, pour t'être fidele juſques à ma mort. Sois mon guide, & ma force, ſois ma lumiere & mon eſpérance, pendant que je ſuis dans ce corps mortel, & que lors que

tu viendras des cieux, je trouve grace devant ton Tribunal. Amen.

Ceux qui croiroient n'être tenus à rien après la Communion, montreroient par là, que la leur n'a pas été sincère.

Il y a d'abord certains devoirs qu'il faut remplir le jour même auquel on est venu à la Sainte Cêne. Outre ceux que l'on doit rendre à Dieu dans son temple; les jours de Communion doivent être dans le particulier des jours, *de prieres & de meditations, de bonnes lectures, de pieux entretiens, & enfin de charités & d'aumones.* Il y a de plus deux autres devoirs generaux imposés pour toute la vie.

Le premier exige que *chaque jour, on fasse, sur tout le soir, la revûe de sa Conscience.* C'est méme là une excellente prêparation à la priere; & puis qu'il n'y a aucun jour ou le Seigneur ne puisse venir, il n'y en a aucun, où il ne soit essentiel d'examiner, si

l'on eſt en état de paroitre devant lui avec une légitime confiance.

Le ſecond devoir conſiſte à *travailler ſans delay à reformer ſa vie, à tous les differens égards auſquels elle en à beſoin*; Et il ne faut pas ſe laiſſer décourager, n'y par les difficultés que l'on rencontre, ſur tout dans les commencemens, ni même par les rechutes; l'effet que ces rechutes doivent produire, c'eſt d'humilier, & de rendre plus Vigilant, & plus aſſidu dans la pratique de l'oraiſon.

Negliger ces conſeils, c'eſt ſe mettre dans la neceſſité d'être infidele a Dieu, & ſe priver par là des graces que JESUS CHRIST nous offre à la Sainte Cêne; au contraire en les ſuivant on devient de plus en plus l'objet des graces celeſtes; on à une Communion toujours plus intime avec Dieu, *& le ſang de ſon fils nous purifie de tout peché.*

FIN.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE MONTAUBAN

madelene
touchaude
alme selegnu
Mondime Mo
Mondieu sen
Madelene
touchaud
alenene
Mondieu so